



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13647 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 13 DÉCEMBRE 1988

Les difficultés économiques en URSS et les conséquences du tremblement de terre

Le rouble banalisé ?

L'économie soviétique n'arrive pas à décoller. Mikhaïl Gorbatchev n'est certes pas aidé par le destin, mais depuis son arrivée au Kremlin, en mars 1985, il n'a pas chômé. Il a multiplié les réformes, sans grand succès pour l'instant. Dans leur vie quotidienne, les Soviétiques n'ont pas encore perçu les avantages de la « perestroïka ». Après les mouvements en faveur des droits de l'homme, puis les manifestations nationalistes, le numéro un soviétique pourrait avoir à affronter le mécontentement social.

Conscient de ce danger, il a visiblement décidé de donner, depuis octobre dernier, un coup d'accélérateur aux réformes économiques. La réduction de 10 % des effectifs de l'armée annoncée la semaine dernière à l'ONU s'inscrit dans cette perspective. Elle va libérer des moyens et des hommes de l'industrie militaire et permettre un renforcement de l'industrie civile et des services, deux points faibles de l'économie soviétique. Les mesures décidées par le conseil des ministres visent à libérer le commerce extérieur, sont elles aussi destinées à accroître la satisfaction et le bien-être du peuple soviétique.

Sur le papier, les projets rendus publics vendredi 9 décembre apparaissent comme très importants. Avec pour objectif la libre convertibilité du rouble d'ici à l'an 2000, la résolution gouvernementale prévoit une dévaluation de la « devise » soviétique de 50 % au 1^{er} janvier 1990, puis la suppression du système des « coefficients » de change. Cette réforme ne concerne, dans une première étape, que le rouble utilisé dans les échanges commerciaux. Les touristes ne seront donc pas concernés.

Le « paquet » contient d'autres éléments dont l'impact pourrait être considérable. Ainsi, dès avril prochain, toutes les entreprises soviétiques, d'Etat ou du secteur coopératif, seront autorisées à commercer directement avec leurs partenaires étrangers. Elles pourront disposer assez librement des devises qu'elles auront engrangées pour importer des biens de consommation ou des équipements.

Autre ensemble « révolutionnaire » contenu dans la résolution du conseil des ministres : la création des sociétés mixtes va être facilitée. Ces entreprises marient capitaux occidentaux et soviétiques sous l'un des grands espoirs de Mikhaïl Gorbatchev, qui y voit un moyen d'introduire dans la lourde machine de l'URSS la dynamisme et le savoir-faire occidentaux.

Pour l'instant, les Occidentaux ne se sont pas précipités. Le gouvernement a donc annoncé son intention d'assouplir considérablement les règles de fonctionnement de ces sociétés. Les Occidentaux pourront en posséder la majorité (49 % seulement jusqu'à présent) et pourront les diriger directement. Le conseil des ministres a aussi annoncé la création d'une zone économique spéciale en Extrême-Orient soviétique.

Pour dynamiser son économie, Mikhaïl Gorbatchev tente d'accroître l'insertion de l'empire dans l'économie mondiale. Plusieurs des mesures qu'il a annoncées à la fin de la semaine dernière à Moscou sont déjà en œuvre dans certains pays de l'Est, la Pologne et la Hongrie notamment. Elles n'ont pas toujours répondu aux espoirs de leurs dirigeants. Le cocktail soviétique sera-t-il plus efficace ?

(Lire nos informations page 29.)

M 0147 - 12130 - 4,50 F

3790147004500 12130

L'aide étrangère aux sinistrés d'Arménie tente de pallier l'insuffisance des moyens locaux

L'espoir s'amenuise de retrouver des survivants sous les décombres des bâtiments détruits en Arménie par le tremblement de terre du 7 décembre. L'aide internationale, qui prend de l'ampleur, tente de pallier l'insuffisance des moyens locaux et le défaut d'organisation dénoncés par la presse soviétique.

Deux avions transportant, l'un des militaires, l'autre du matériel, se sont écrasés près de Leninakan et d'Erevan, faisant quatre-vingt-six morts.

Cependant, des manifestations nationalistes, dans la capitale arménienne, ont été sévèrement réprimées samedi 10 et dimanche 11 décembre.

MOSCOU de notre correspondant

« La douleur », titrent simplement plusieurs quotidiens, et, partout, filmée, décrite et photographiée, cette douleur arménienne remue l'URSS jusque dans ses tréfonds. Car ce pays qui a connu la guerre civile, la collectivisation forcée, les déportations de masse, les famines, la guerre et la terreur, ce pays qui aura connu toutes les horreurs du vingtième siècle, ignorent totalement jusqu'à il y a trois jours la représentation de la souffrance humaine et du désespoir.

Le malheur, cela n'existait que dans l'enfer capitaliste. Le choc d'une photo, le cri d'une manchette, le coup de poing d'un gros plan, c'était du sensationnalisme bourgeois — un pain dont on ne mangerait pas. Et soudain non seulement on annonce qu'il y a eu un tremblement de terre, non seulement on ne cache pas son extrême gravité, non seulement on dit, mais on fait voir aussi.



D'ordinaire aussi gris, lourd et pompeux que la une de la Pravda, « Vremia » est ainsi devenu le journal télévisé qu'il prétend être. Samedi soir par exemple, les Soviétiques ont vu se succéder, brutalement, des images noyant la gorge. Un colosse hagard et hirsute arpenait les décombres de ce qui fut une

ville, cherchant des êtres qu'il ne retrouvera plus, courait comme on fuit une réalité et, poing brandi vers le ciel ou les hommes, s'effondrait bientôt dans un hurlement de révolte.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Les mauvais résultats électoraux du PS et les critiques de M. Fabius

« Dimanche noir » pour M. Rocard

M. Michel Rocard, qui a dénoncé, dimanche 11 décembre, la « démagogie » de certaines revendications, doit faire face aux vives critiques de M. Laurent Fabius et aux mauvais résultats, pour le PS, des élections partielles.

Le premier ministre commençait à prendre goût aux dimanches, car les grèves ce jour-là font relâche. Hélas ! Il arrive que la politique se mêle de ce qui la regarde et prenne le relais des mouvements sociaux par élections partielles interrompues.

Il n'y a plus de saison — l'hiver est chaud — et plus de dimanche, puisque les électeurs — du moins ceux qui se déplacent encore

pour aller voter — ne laissent plus le premier ministre en repos.

Les trois élections législatives partielles organisées ce week-end (un second tour dans la Meurthe-et-Moselle, gagné par le RPR sur le candidat du PS dont l'élection en juin avait été invalidée ; deux premiers tours dans l'Isère, où le RPR confirme sa prééminence, et en Seine-Saint-Denis, où les communistes sont bien placés pour reprendre le siège que le PS leur avait enlevé en 1981) et les quatre cantonales traduisent globalement un recul des socialistes, principales victimes d'une abstention massive qui, à l'exception de la cantonale de Haute-Garonne, remportée par M. Jospin, continue à battre des records.

A première vue, la sanction ressemble à celle qu'avait subie la gauche en janvier 1982 à l'occasion de quatre élections législatives partielles. Il y a six ans, on y avait vu la confirmation de la fin de l'état de grâce et, avec le recul, cette étape est devenue dans l'histoire politique du pays le signe manifeste du premier décrochage entre la gauche et son électeur. La comparaison s'arrête là.

Car en 1982, communistes et socialistes étaient dans le même bain, associés dans le même gouvernement.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

La préparation du marché unique européen

Le groupe d'assurances GAN prend le contrôle du CIC

Le GAN (Groupement des assurances nationales), quatrième société d'assurance française, va porter sa participation dans le CIC (Crédit industriel et commercial) de 34 % à 51 %, prenant ainsi le contrôle du cinquième réseau bancaire français. M. Pierre Bérégovoy a pris la décision de principe en faveur de ce rapprochement entre deux entreprises publiques. Dans ce secteur, il s'agit d'une première en Europe.

L'Etat français ne veut pas être en retard dans le gigantesque mouvement de restructuration qui affecte, dans la perspective de l'Europe de 1993, le secteur financier.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a donné son accord de principe pour une prise de contrôle du groupe du CIC (Crédit industriel et commercial) par le GAN, société nationalisée d'assurances.

L'objectif est, tout en recherchant des synergies commerciales entre la banque et l'assurance, de permettre un renforcement des fonds propres des onze banques régionales du groupe CIC.

Les modalités techniques sont encore en discussion entre le Trésor, la direction des assurances, les deux groupes et les présidents des banques régionales.

(Lire page 29 l'article de FRANÇOIS RENARD.)

Catastrophe ferroviaire à Londres

Au moins cinquante-trois morts. PAGE 32

Droits de l'homme

Le triomphal week-end parisien de Lech Walesa PAGE 3

L'affaire des « narco-dollars » en Suisse

Démission du ministre de la justice PAGE 6

L'Eglise catholique et son image

Le cardinal Decourtray à « L'heure de vérité » PAGE 16

Le sommaire complet se trouve en page 32

Le Monde

ÉCONOMIE

La lutte contre le chômage — La construction de l'Europe

La chronique de Paul Fabra

Pages 21 à 24

Face à une demande croissante des étudiants et des entreprises

La pénurie des professeurs de gestion

Beaucoup de postes non pourvus, des salaires très inférieurs à ceux des entreprises ou de l'étranger... L'enseignement de la gestion souffre d'un grave déficit en professeurs. Une situation très préoccupante au moment où les entreprises ont de plus en plus besoin de gestionnaires et où un nombre croissant d'étudiants se dirige vers cette voie.

des chambres de commerce, les instituts et les officines privés. Les frais de scolarité, parfois astronomiques sont considérés comme un investissement de père de famille par les apprentis managers. Bref, l'enseignement de la gestion est en pleine expansion. « Et pour des décennies », prophétisent les spécialistes.

Mais, en même temps, ils annoncent une crise imminente. « L'Europe est en voie de sous-développement face aux Etats-Unis, au Japon et à la Corée, des pays qui investissent beaucoup plus que nous dans l'enseignement de la gestion », avertit M. Claude Rameau, doyen de l'INSEAD en préambule au colloque de la Fondation nationale de l'enseignement à la gestion des entreprises (FNEGE), qui célébrait, les 8 et 9 décembre à Nice, son vingtième anniversaire.

La France continue à former deux fois plus d'ingénieurs que de man-

gers. Les autres pays de la CEE sont dans la même situation. Pour répondre à une demande pourtant croissante, il y a une pénurie de professeurs et un enseignement qui imite les méthodes américaines, au lieu de s'efforcer, comme le souhaitent certains, « de forger un modèle de management européen original ».

A l'université, sur près de cinquante mille enseignants, il n'y a que six cents professeurs de gestion et guère plus dans les écoles. Voilà une bien maigre troupe pour former les cadres d'une économie compétitive. Ses rangs ont même tendance à se clairsemmer. Près de cent quarante postes de maîtres de conférences et de professeurs ne sont pas pourvus à l'université. De guerre lasse, le ministère songe à les attribuer à d'autres disciplines.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(Lire la suite page 12.)

COUP DE PATTE DE FRED

Parure griffes de panthère en or et émail

Bague : 8800 F
Pendentif : 7900 F
Clips d'oreilles : 13900 F

Possibilité de financement catalan

FRED JOAILLER

6, rue Royale, Paris. 42.60.30.65

Le Clardge, 74, Champs-Élysées, Hôtel Ménilmontant, Espace « Galeries Lafayette », Paris • Aéroport d'Orly, 21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo, 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Danemark/Norvège, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Inde, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Suède, 335 F CFA ; Suisse, 12,50 fr. ; Thaïlande, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

هكذا من الأصل

كنا من الأصل

Etranger

Le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle

Une ligue des droits de l'homme a été autorisée à se constituer au Maroc

RABAT de notre envoyé spécial

A la date symbolique du quarantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, samedi 10 décembre, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a pu tenir son assemblée constitutive à Rabat après deux tentatives infructueuses du fait de l'opposition des autorités. Composée en majorité de professeurs, d'avocats et de médecins, cette assemblée se veut indépendante des partis politiques.

Parmi les nombreux invités présents, il y avait des responsables des ligues tunisienne, algérienne et mauritanienne, une avocate française mandatée par la Fédération internationale des droits de l'homme, des chefs religieux et des dirigeants de plusieurs partis politiques marocains de la majorité gouvernementale ou de l'opposition.

Le feu vert pour la mise en place officielle de l'OMDH avait été donné quelques jours auparavant par le roi Hassan II. Après de longues tergiversations, le souverain a sans doute estimé anormal que le Maroc soit le seul pays de la région à ne pas autoriser une organisation crédible. La campagne amorcée en France pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dans le royaume à l'occasion du sommet franco-africain qui se tiendra cette semaine à Casablanca l'a peut-être incité à prêter une oreille plus attentive aux demandes de l'OMDH.

Le 6 décembre, M. Driss Basri, ministre de l'Intérieur et de l'Information, avait déclaré à la Chambre des représentants : « Les personnes qui ont pris l'initiative de constituer cette association ont contacté les autorités responsables et exprimé leur volonté de coopérer avec elles dans la main pour renforcer l'action gouvernementale en vue d'endiguer la campagne rageuse orchestrée par certains éléments bien connus pour leur position anti-marocaine et agissant à partir de certaines capitales ».

C'était la première fois qu'un débat parlementaire avait lieu sur la question des libertés en présence d'un haut responsable du gouvernement. Le Parti du progrès et du socialisme (communiste) en a profité pour évoquer un point considéré comme important par tout le monde : la situation des droits de l'homme dans les campagnes. Si les droits de l'homme sont généralement respectés dans les villes, les autorités locales se rendent coupables de nombreux abus dans les provinces ; cela va du refus de passeport pour un opposant trop remuant à l'incarcération pure et simple.

L'OMDH se propose de recenser ces abus et de prêter une assistance judiciaire bénévole à leurs victimes. Elle veut aussi améliorer les conditions de détention et, au besoin, constater par voie médicale des atteintes à l'intégrité physique. A ces objectifs proprement nationaux s'ajoute la création d'une future fédération maghrébine des droits de l'homme.

Donneurs de leçons

Le principal animateur de la commission préparatoire de l'OMDH,

M. Madhi Elmandjra, professeur d'économie, ne souhaitait pas être reconduit dans ses fonctions. Il devient président fondateur de l'organisation, le président en exercice étant M. Omar Azimam, professeur de droit à Rabat.

M. Elmandjra, qui jouera encore un rôle important en tant que membre du bureau exécutif du conseil national de l'organisation, ne nous a pas caché son irritation contre ceux qu'il appelle « les donneurs de leçons en France » et « leur indignation sélective ». Dans une allusion évidente aux interventions de M. Mitterrand en faveur de M. Serfati, un des plus anciens détenus politiques marocains, il s'est étonné de la sollicitude de « la femme d'un chef d'Etat pour tel ou tel », alors que selon lui « la France

ferme les yeux sur tant d'autres choses quand son intérêt est en jeu. [...] Nous voulons échapper à une certaine domination occidentale, à l'eurocentrisme judéo-chrétien. Nous voulons aussi nous préoccuper des violations des droits de l'homme en Europe », nous a-t-il dit. Le même jour, plusieurs dizaines de détenus de la prison de Kénitra, appartenant à une organisation marxiste clandestine, faisaient une grève de la faim. Nous avons demandé à M. Elmandjra si avec une telle disposition d'esprit il ne risquait pas d'occulter certains problèmes actuels dans son pays : « L'organisation a émis le souhait qu'il n'y ait plus de détenus politiques pour délit d'opinion au Maroc d'ici à 1989 », nous a-t-il répondu. JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

Trois mille personnes ont pu se rassembler à Prague

Trois mille personnes environ ont pu participer, samedi 10 décembre à Prague, à un rassemblement organisé par plusieurs mouvements dissidents pour marquer l'anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Discrètement contrôlé par les forces de l'ordre, qui n'ont cessé de filmer les participants, ce rassemblement indépendant était le premier à être officiellement autorisé depuis 1968.

Une autre manifestation, qui a rassemblé environ un millier de personnes, dimanche à Olomouc, au cœur de la Moravie, pour demander la libération du militant catholique Augustin Navrátil, avait en revanche été interdite.

Auteur d'une pétition en faveur de la liberté religieuse, qui a recueilli au début de l'année plus de

600 000 signatures, M. Navrátil a été interné le 28 octobre dernier en asile psychiatrique à la demande des autorités. Brandissant des crucifix, les manifestants, qui avaient bravé l'ordre de dispersion de la police, ont récité des prières, puis entonné un chant religieux et l'hymne national tchécoslovaque avant de se séparer. La police a procédé à de nombreux contrôles d'identité et à plusieurs interpellations musclées.

Surveillance étroite

Le rassemblement de Prague avait été autorisé à se tenir sur une place loin du centre, la place Sirovovo, et non pas, comme le souhaitent les organisateurs, place Venceslas. Théâtre, ces derniers mois, de plusieurs manifestations interdites, brutalement réprimées, cette place était pendant ce temps étroitement surveillée. Après avoir écouté les orateurs des cinq organisations présentes, les participants, serrés sous une pluie froide, ont entonné l'hymne national, puis adopté à main levée une déclaration demandant le respect des droits fondamentaux et la libération des prisonniers politiques.

Le même jour, au cours d'une cérémonie patronnée par le régime cette fois pour commémorer la déclaration des droits de l'homme, un nouvel organisme officiel, baptisé « Comité populaire tchécoslovaque pour les droits de l'homme et la coopération humanitaire », a vu le jour. élu président de ce comité, M. Zdeněk Dienstler, professeur à l'université de médecine, a reconnu la nécessité « de procéder à des changements législatifs » pour assurer un meilleur respect des droits de l'homme dans le pays. (AFP-REUTER.)

Les manifestations dans le monde

L'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a donné lieu, les 10 et 11 décembre dans le monde, à de très nombreuses commémorations officielles ou manifestations d'opposants.

Au Chili, la police est intervenue samedi à l'aide de gaz lacrymogènes contre une centaine de prêtres et de laïcs membres d'un mouvement catholique contre la torture qui s'étaient rassemblés à Santiago pour célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Am Pangway, quelques quinze mille manifestants se sont heurtés à deux mille policiers lors d'une « marche pour la vie » organisée à l'occasion de ce quarantième anniversaire. Il y a eu de nombreux blessés. Plusieurs personnalités de l'opposition au régime du général Stroessner, en place depuis 1954, ont été interpellés, dont l'épouse de M. Dominico Laino (Parti libéral radical authentique), lui-même

détenu depuis trois jours, ainsi que le leader de la démocratie chrétienne, M. Luis Alfonso Resch, qui a été violemment frappé par les policiers.

Au Suriname, le responsable de l'organisation de défense des droits de l'homme Moiwana 86, M. Stanley Rensch, a été arrêté le 10 décembre à son retour de Miami, où il venait de participer à des cérémonies commémoratives de la Déclaration universelle. Les autorités lui reprochent d'avoir entretenu des contacts avec le mouvement rebelle de Komy Brunswijk, un ex-soldat qui est entré en lutte, en juillet 1986, contre le régime du colonel Desi Bouterse.

En URSS, les rassemblements organisés à Moscou, à Leningrad, à Saratov sur la Volga et à Sverdlovsk en Oural, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont été marqués par l'interpellation de plusieurs manifestants.

Huit mille personnes contre la torture au Bourget

La Déclaration de 1948 : un lieu où se ressourcent l'Évangile

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) a rassemblé huit mille personnes dimanche 11 décembre au Bourget à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« Plus de tortures en l'an 2000 », tel est le défi qu'a lancé M. Guy Aurenche, président de la Fédération internationale des ACAT. Ajoutant : « Les chrétiens s'interrogent parfois pour savoir si la défense des droits de l'homme fait partie de l'Évangile. Mais si la Déclaration de 1948 ne remplace pas les Béatitudes, elle est un lieu où se ressourcent les Béatitudes ».

L'ACAT est l'un des mouvements d'Église qui ont le plus progressé ces dernières années, car il joint une mission d'engagement — rompre la solitude du prisonnier et faire pression pour obtenir sa libération — et une démarche de foi, comme l'a souligné le cardinal Lustiger, invité à présider une célébration eucharistique avec le pasteur Jacques Stewart et Mgr Jérémie, orthodoxe.

Pendant toute la journée, des « témoins » de tortures ou de pays de la torture ont défilé sur scène :

une représentante des « Folles de mai », mères des disparus du régime militaire argentin ; Igor Ogoursov, prisonnier pendant vingt ans dans les gères soviétiques ; un avocat guinéen, victime du régime Sekou Touré ; une Palestinienne chrétienne ; le père Tsa, ancien directeur de séminaire au Vietnam expulsé de son pays.

C'est Jean-Paul Kauffmann ancien otage du Liban, qui a cependant fait la plus forte impression, disant notamment qu'il ne se passait pas de jour sans qu'il pense aux autres otages encore enchaînés dans les « cachots humides de Beyrouth ». « Il faut ne jamais se tate », a-t-il ajouté et « débusquer le fanatisme, car le fanatisme est la racine du mal ».

Une lettre intitulée « pour un monde sans torture » a déjà été signée, grâce à l'ACAT, par trois cent cinquante mille personnes en France. Elle sera adressée à toutes les ambassades, aux instances nationales et internationales de l'ONU, ainsi qu'au Vatican et au Conseil oecuménique des Églises.

H. T.

Trois opposants roumains bloqués à Roissy depuis douze jours

Trois réfugiés roumains, qui attendent depuis le 30 novembre à l'aéroport de Roissy le droit d'asile en France (Le Monde du 6 décembre), ont refusé, dimanche 11 décembre, de repartir pour Vienne, d'où ils étaient arrivés. MM. Virgil Parvu et Karol Simon et M. Ildico Bungeb se sont vu opposer un « refus d'admission sur le territoire français », mais ont demandé un sursis à l'exécution de cette décision. Au ministère de l'Intérieur, on a indiqué que « leur cas devait être réexaminé lundi ».

Ces trois réfugiés, qui avaient quitté clandestinement la Roumanie pour la Hongrie en mars dernier et militaient au sein du groupe d'opposition Romania Libera, avaient été interpellés à Budapest le 15 novembre pour avoir participé à une manifestation intitulée à l'occasion du premier anniversaire des émeutes de Brasov. Exilés vers Vienne, ils ont cherché refuge à Copenhague, puis à nouveau à Vienne et enfin à Paris.

Par ailleurs, on est sans nouvelle de M. Doina Cornea depuis le 14 novembre, date à laquelle la dissidence roumaine, assignée à résidence à son domicile de Cluj, a été convoquée par la Securitate (police politique) de Bucarest.

Professeur de littérature à l'université de Cluj, M. Cornea est l'un des vingt-deux signataires d'une lettre envoyée en août dernier au dirigeant roumain Nicolae Ceausescu lui demandant de mettre fin à la politique de « systématisation ». — (AFP, Reuter.)

ÉTATS-UNIS : visite des premiers ministres italien et turc. — Le président du Conseil italien, M. Craxi de Mitra, était attendu lundi 12 décembre aux États-Unis pour une visite de quatre jours, en grande partie privée.

Il doit avoir des entretiens avec MM. Reagan et Bush, qui s'apprêtent également à recevoir en début de semaine le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, arrivé dimanche aux États-Unis pour une visite de dix jours. — (AFP.)

BAGDAD de notre envoyée spéciale

« Pouvons-nous continuer avec la France ou devons-nous modifier notre équation ? » Pour être brutale, la question posée par les plus hautes autorités irakiennes à M. Roland Dumas n'en a pas moins été au cœur des entretiens du ministre des affaires étrangères, qui a effectué, dimanche 11 décembre, une brève visite à Bagdad, la première d'un responsable de la diplomatie française depuis celle qu'il avait faite lui-même fin 1985. « Anciennes, profondes, très amicales, très spéciales », les relations franco-irakiennes, que les deux parties ont affirmé vouloir poursuivre et étendre, sont d'une certaine façon au point mort aujourd'hui du fait du contentieux financier qui oppose Paris à Bagdad.

Chiffré à environ 4 milliards de dollars, auxquels il faut ajouter le contentieux entre les sociétés françaises et l'Etat irakien (représentant près de 1 milliard 500 millions de dollars), la dette irakienne à l'égard de la France, pour laquelle Bagdad souhaitait un moratoire de trois ans, bloque tout nouvel investissement français, la Coface refusant de garantir les crédits aux sociétés françaises. Or, « très présente aux côtés de Bagdad pendant la guerre », « compagnon fidèle dans la mise en place du cessez-le-feu », comme l'a souligné M. Dumas, la France voudrait bien participer à la reconstruction et au développement du pays, pour lequel les dirigeants irakiens ont de grandes ambitions.

Mais si à Bagdad on affirme que les amis de la guerre seront les premiers à bénéficier des retombées de la paix, il n'en reste pas moins qu'on entend pas le faire au détriment des intérêts économiques et financiers de l'Irak. Or, aujourd'hui, c'est à Bagdad la course aux contrats, et les hommes d'affaires de toute nationalité se pressent dans les hôtels de la capitale à la recherche de bonnes affaires, qui se font, comme le souligne un officiel, « vite, très vite ». « Dans un an, poursuit-il, il sera trop tard, la France ne doit pas être en retard. »

Conscient de ce problème mais aussi, comme il l'a dit à plusieurs

reprises, des exigences du ministre des finances des impératifs budgétaires et des règles internationales, M. Dumas, qui s'est entretenu successivement avec son homologue irakien, M. Tarek Aziz, avec le ministre d'Etat aux affaires étrangères, président de l'Assemblée nationale, M. Saadoun Hammadi, et avec le président Hussein, n'est toutefois pas venu les mains vides. Lors de son entretien avec M. Saadoun Hammadi, exclusivement consacré à la question financière, le chef de la diplomatie française a proposé à Bagdad un réaménagement des paiements qui prévoirait un étalement de ceux-ci, en demandant toutefois que l'Irak paye certaines dettes.

Un marché très riche

Ces propositions, souligne-t-on de source française, s'inscrivent dans le cadre général des négociations qui doivent avoir lieu « le plus vite possible » à Paris, dans le cadre de la commission d'experts franco-irakiennes mise en place à la suite du voyage, en novembre, à Bagdad du ministre français du Commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch. Un accord franco-irakien permettrait de nouveau la garantie de la Coface, sans laquelle les entreprises françaises ne veulent plus aller à Bagdad.

Pour sa part, M. Hammadi a fait valoir que l'Irak, qui veut tout à la fois reconstruire, se moderniser et se développer, tout en tenant compte de la sauvegarde de ses intérêts stratégiques de défense, a trois ans très difficiles à passer mais que, compte tenu de son potentiel (l'Irak possède les deuxième réserves mondiales de pétrole derrière l'Arabie saoudite, une agriculture aux vastes perspectives, une industrie qui se développe) n'aura pas de mal ensuite à rembourser ses crédettes.

D'ailleurs, a-t-on laissé entendre discrètement au ministre français, ceux-ci sont aujourd'hui nombreux. Les États-Unis, par exemple, avec lesquels Bagdad n'est pourtant pas dans les meilleurs termes, ont ouvert une ligne de crédits de plus de 1 milliard de dollars pour les exportations agricoles. La Grande-Bretagne,

quant à elle, a doublé sa ligne de crédits. Mais, dit-on côté français, ces pays, qui durant la guerre n'étaient pas aussi présents, que Paris, n'ont pas accumulé les mêmes arriérés.

Même s'il faudra beaucoup plus de trois ans à l'Irak pour apurer ses comptes, il ne fait pas de doute que ce pays reste un marché potentiellement très riche, dont la France peut d'autant moins se désintéresser qu'elle a beaucoup investi dans les années noires. Si le problème est financier, la décision est donc là d'ordre politique, et reste à savoir si M. Dumas a convaincu ses interlocuteurs, et quel accueil ils feront à ses propositions.

Sur le plan strictement politique, la visite de M. Dumas s'imposait d'autant plus que le ministre des affaires étrangères doit se rendre à Téhéran en janvier. Si les relations franco-iraniennes ont été évoquées par la seule partie française, il ne fait pas de doute qu'elles sont suivies de près à Bagdad, où l'on se contente d'affirmer de source officielle qu'elles ne sont pas jugées « alarmantes » et qu'elles relèvent de la souveraineté française.

FRANÇOISE CHIPPAUX.

LIBAN : un enseignant belge assassiné à Beyrouth. — Des hommes armés de pistolets équipés d'un silencieux ont assassiné lundi 12 décembre un enseignant belge, M. Arthur Van Nieuwerburgh, dans le secteur musulman de Beyrouth.

M. Nieuwerburgh, soixante-cinq ans, professeur d'anglais à l'école Rashid de Beyrouth-Ouest, se rendait de l'école à son domicile dans le quartier de Manara, quand il a été assassiné par trois hommes qui circulaient à bord d'une Volvo orange. « Quatre balles l'ont atteint à la tête. La mort a été instantanée », a dit un policier. — (AP.)

Le dernier album de PLANTU en vente en librairie



Placé sous le signe de l'ouverture (... en bémol), ce bilan de l'année écoulée (septembre 1987-septembre 1988), permettra aux lecteurs du Monde (et à tous les autres !) de retrouver ces rayons d'humour qui éclairèrent au quotidien une année électorale autrement bien morose.

LA DÉCOUVERTE / Le Monde

Advertisement for 'France appuie' and 'Proche Orient' with various text and graphics.

Etranger

des droits de l'homme et la cérémonie du palais de Chaillot

« La France appuiera toute proposition visant à accroître le rôle de l'ONU »

déclare M. Mitterrand

La défense des droits de l'homme ne souffre pas de pause », a affirmé dimanche 11 décembre au palais de Chaillot M. François Mitterrand. « Je déclare que la France appuiera toute proposition visant à accroître le rôle de l'ONU et de ses experts afin de développer leurs missions sur le terrain et de veiller à ce que leurs rapports soient rendus publics, car l'oppression se nourrit du silence. »

Le président de la République avait fait son entrée quelques instants plus tôt en compagnie du secrétaire général des Nations unies, M. Pérez de Cuellar, dans le grand foyer du palais de Chaillot, là même où il y a quarante ans avait été adoptée, par les quarante-huit pays alors membres des

Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette commémoration avait été conçue dans la sobriété; deux intermèdes des chœurs de l'Opéra entre les brèves interventions de MM. Michel Blum, président du comité spécial des ONG, Daniel Meyer, ancien membre du Conseil national de la résistance, John Humphrey, qui, en tant que directeur de la division des droits de l'homme des Nations unies en 1948, avait participé à la rédaction de ce texte, ainsi que de M. Federico Mayor, directeur de

l'UNESCO. M. Pérez de Cuellar était ensuite intervenu, dans une belle langue française, pour rendre hommage notamment, comme plusieurs autres avant lui, à René Cassin, par qui fut introduit le terme de « dignité » dans l'article premier de la Déclaration universelle (« Les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits ») et commenté ce premier apport au texte de 1789. Il avait souligné aussi l'accent mis aujourd'hui sur la France, dans le cadre des Nations unies, sur le « devoir d'assistance humanitaire ». Le président de la République revint sur cette idée,

ainsi que sur les nécessaires adaptations du droit à l'évolution des sociétés, « aux pouvoirs nouveaux conférés à l'homme sur l'homme, à l'homme sur la nature — le droit à la protection des individus devant les secrets découverts par l'informatique et la génétique, le droit des minorités, le droit d'asile ou encore le droit des immigrés qu'il faudra bien faire entrer dans nos lois ».

Pour clore cette brève intervention, M. Mitterrand rendit hommage aux plus illustres de ses invités, parmi lesquels M^{me} Allende, MM. André Sakharov et Lech Walesa, « qui ont donné l'exemple de ce que signifie la consécration d'une vie à la cause de la liberté : grandeur d'esprit et courage ».

Le triomphal week-end parisien de Lech Walesa

c'était un petit bout de Pologne, peut-être un peu mieux habillé que là-bas, qui se pressait dans une ambiance surchauffée, dimanche soir 11 décembre dans la « salle du dialogue » des Frères polonais à Paris. Lech Walesa ne s'y est pas trompé : dès son arrivée parmi les quelque trois mille personnes, vieux, jeunes, religieuses coiffées de leur voile, tous scotchés les uns contre les autres, le président de Solidarité a paru se sentir chez lui, transformant instantanément cette rencontre avec la communauté polonaise de Paris en meeting politico-syndical.

A ses côtés, sur la tribune prise d'assaut par les équipes de télévision et les photographes, Yves Montand, le professeur Guremek et M. Wielowiecki, les deux conseillers francophones qui ont accompagné Lech Walesa à Paris. Mais ce soir, Walesa n'a pas besoin d'interprète : il est à son affaire, accueilli par l'hymne polonais chanté par l'assistance debout, qui lui fait ensuite une triomphale ovation. Il s'empare du micro qui, coincé sur un support, l'empêche de gesticuler

librement, et explique : « C'est à peu près la vingtième fois que je prends la parole aujourd'hui, et on a peu de temps. Posez vos questions par écrit, j'y répondrai directement. »

Le public ne sera pas déçu. En l'espace d'une heure, le petit homme rond et moustachu va les faire passer sans cesse du rire à la gravité, avec un art qui relève à la fois du tribun, du chansonnier et du camelot, et ce débit invraisemblable qui fait pâlir les meilleurs traducteurs. Fasciné par ce talent d'acteur, Yves Montand l'observe, admiratif, avant de conclure : « Je ne connais pas un traitre mot de polonais, mais j'ai compris tout ce qu'il a dit. Il a dit : laissez mon peuple, laissez-nous en liberté, laissez la démocratie s'installer dans notre pays, nous sommes capables de le faire marcher. »

C'était effectivement, en termes moins directs, le message de Walesa. Le communisme ? « C'est le chemin le plus compliqué du capitalisme au capitalisme ». Ou encore : « C'est

comme si le capitalisme était un aquarium et le socialisme une soupe de poisson. Mais alors qu'on fait facilement une soupe de poisson avec le contenu d'un aquarium, il est difficile de transformer une soupe de poisson en aquarium ». Les hommes se tapent sur les cuisses, les bonnes sœurs sont rouges de rire. « On m'accuse de critiquer le stalinisme par peur d'attaquer les communistes. Mais est-ce que je sais ce que c'est vraiment que les communistes ? On nous a dit que Staline était un communiste, puis que Khrouchchev était un communiste, puis que Brejnev en était un autre... Moi, le stalinisme, au moins je sais ce que c'est et je lui rentre dans le lard ».

Les réformes en Pologne ? « Oui, on va dans la bonne direction, mais au rythme où on y va, on y sera dans deux ou trois cents ans ». L'indépendance de la Pologne ? « Comme j'aimerais être indépendant ! Mais c'est plus facile à voir d'ici que de là-bas... » Quand la Pologne sera-t-elle démocratique ? « J'aimerais

bien que ce soit fait à mon retour à Gdansk ».

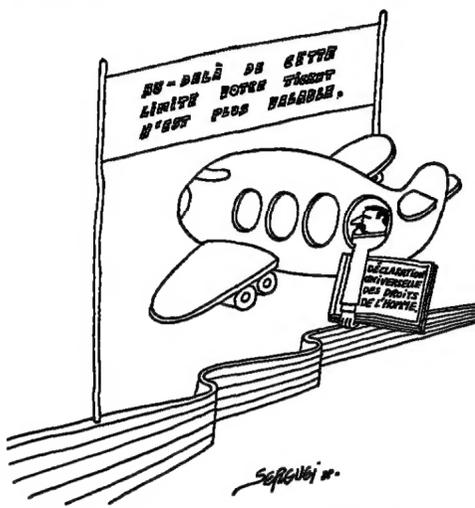
Le matin, Lech Walesa le catholique avait dû trouver que la messe à l'église polonaise était un peu du travail d'amateur, comparée aux messes de deux heures et de milliers de fidèles de la paroisse Sainte Brigide à Gdansk. Les Français paraissent bien matérialistes, a-t-il regretté devant le cardinal Lustiger, à l'aube d'une seconde journée-marathon.

La veille, samedi, le chef de Solidarité s'était entretenu trois quarts d'heure dans sa chambre avec André Sakharov, l'autre invité d'honneur de M. Mitterrand. Mme Helena Bonner dormait à ce moment-là, mais elle s'est retrouvée à côté de Walesa au déjeuner organisé par Mme Danielle Mitterrand chez le président de l'Assemblée nationale, et tous deux ont eu des discussions très animées. « Nous ne nous étions jamais rencontrés, mais c'était comme si nous nous étions toujours connus », a commenté ensuite l'épouse de M. Sakharov. Walesa et Sakharov ont, selon M. Guremek, discuté « des formes de coopération possibles », et ont promis de se revoir, à Moscou ou à Varsovie.

Puis, entre des entretiens avec MM. Rocard, Mitterrand et Fabius, Lech Walesa a trouvé le temps de rencontrer le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, entrevue dont le principe avait été convenu depuis Varsovie avec l'ambassade de RFA. Bref, un traitement de très haute personnalité. « Il me faudrait des superlatifs pour qualifier cette visite, et je n'en suis pas fier », nous a résumé M. Guremek. Avec, quand même, un regret : que l'ambassadeur de Pologne, assis deux rangs derrière Walesa au Palais de Chaillot, n'ait pas saisi l'occasion pour nouer le contact.

Sylvie Kauffmann.

Un poste de police attaqué à coups de pierres à Gdansk. — Comme deux cents jeunes manifestants ont attaqué dimanche 11 décembre, à Gdansk, un commissariat de police dont ils ont brisé, à coups de pierres, toutes les vitres. Les manifestants, âgés de quatorze à dix-huit ans, avaient défilé auparavant à travers la vieille ville, après la messe dominicale à l'église Sainte-Brigide, « foyer » de Solidarité. — (AFP-Reuter.)



La rencontre avec les syndicats français Les amis seulement

A l'occasion de son séjour à Paris, M. Lech Walesa a rencontré, le dimanche 11 décembre, tous les syndicats français à l'exception de la CGT. Il y a sept ans, lors de sa précédente visite, il s'était entretenu avec tous les dirigeants syndicaux, y compris ceux de la CGT, qui l'avaient reçu au siège de leur centrale. Mais, le 13 décembre 1981, lors de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, la CGT ne s'était pas associée aux condamnations et aux manifestations de protestation des autres syndicats français, qui, pour cette circonstance exceptionnelle, avaient fait l'unité entre eux. En juin 1982, lors de son congrès à Lille, la centrale de M. Krasucki avait cependant demandé la « libération des syndicalistes emprisonnés ».

Sept ans après l'état de guerre, M. Walesa a privilégié ses amis — qui lui apportent une aide matérielle permanente — en rencontrant successivement M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CPDT, M. Jean Bernard, président de la CFTC, M. Paul Marchelli, président de la CGC, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, et M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN. Tous ces syndicalistes ont retrouvé M. Walesa, en dehors des entretiens séparés, le 11 décembre, à la Taverna Krasnobourg pour un déjeuner pris

en commun. A cette occasion, le dirigeant de Solidarité a rendu hommage à l'aide syndicale française : « Ce n'est pas une formule de courtoisie : sans vous, nous n'aurions pas tenu le coup ». Les syndicalistes français devaient participer au déjeuner offert par la mairie de Paris, le lundi 12 décembre.

Boudé par M. Walesa, M. Krasucki a contre-attaqué dans France-Sol du 10 décembre : « Je trouve très significatifs les choix de rencontres faits par Lech Walesa. Il aura ainsi l'occasion — avec un peu de courtoisie et de bon sens — de voir comment certains syndicalistes peuvent être énergiques jusqu'à l'héroïsme, à Paris, sur le dos des travailleurs polonais et pratiquer dans leur pays le renoncement, refuser l'action et signer des accords qui détruisent les conquêtes sociales d'un demi-siècle dans le dos des travailleurs français ». Le président de Solidarité a répliqué au secrétaire général de la CGT avec humour, en rappelant qu'il n'était pas venu le voir quand il était allé à Gdansk : « Il avait sans doute perdu mon adresse. Il est vrai qu'il était venu au moment difficile de l'état de guerre et il avait peut-être pris la précaution de vider ses poches. »

M. N.

Proche-Orient

M. Arafat comparé à Goebbels par M. Shamir

Alors que deux Palestiniens ont été tués samedi 10 décembre dans les territoires occupés, ce qui a entraîné une grève générale dimanche dans la bande de Gaza, M. Yasser Arafat a appelé à l'intensification du soulèvement « jusqu'à la fin de l'occupation [israélienne] et l'établissement de l'Etat palestinien ».

Dans le même temps, et à quelques jours de son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU, exceptionnellement déplacée à Genève, le chef de FOLP a été pris à partie, tant par le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, qu'un sein même de son mouvement. C'est ainsi que M. Shamir n'a pas hésité, lors d'un discours, samedi soir à Tel-Aviv, à assimiler les « mensonges » de M. Arafat à ceux de Goebbels. L'acceptation d'Israël et de la résolution 242 [par l'OLP] est un exercice et, en tant que tel, c'est un nouvel exemple de la capacité

d'Arafat et de ses sbires d'égaler et même de surpasser les techniques de propagande du grand mensonge de Goebbels », a-t-il dit, ajoutant qu'il ne pouvait comprendre que « certains gouvernements occidentaux aient pu saluer les mensonges d'Arafat sur le terrorisme alors que ses bandes armées continuent leurs attaques contre notre peuple et d'autres pays ».

Les critiques des radicaux de FOLP

D'autre part, le secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Nayef Hawatme, a adressé une mise en garde à la direction de l'OLP contre la tentation d'« accepter » les conditions posées, selon lui, par les Etats-Unis pour engager le dialogue avec la centrale palestinienne.

Cette mise en garde intervient après que le FDLP et le FPLP de

M. Georges Habache eurent rejeté le « document de Stockholm » acceptant l'existence d'Israël et qui avait conclu une rencontre dans la capitale suédoise de M. Arafat avec des juifs américains (Le Monde du 9 décembre).

Dans un discours prononcé vendredi à Damas, et dont le texte a été distribué samedi à la presse, M. Hawatme a affirmé qu'« une lettre officielle de l'administration américaine a été récemment transmise par l'intermédiaire d'un pays européen à la direction de l'OLP lui demandant de reconnaître le droit d'Israël à l'existence, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU comme base unique pour la tenue d'une conférence internationale et de mettre un terme à la violence, c'est-à-dire au soulèvement dans les territoires occupés ». « En contrepartie, l'administration américaine se déclare prête à établir un dialogue avec l'OLP pour la tenue de la conférence », a déclaré M. Hawatme, ajoutant : « En notre qualité de partenaire essentiel au sein de l'OLP et de la direction unifiée du soulèvement, nous refusons les conditions américaines et mettons en garde la direction de l'OLP contre l'acceptation des conditions des Etats-Unis et ses tentatives de dissocier les résolutions du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). »

« Nous nous opposons à toutes les tentatives de déformer ou de dissocier les résolutions du CNP », a encore dit M. Hawatme, critiquant à cet égard le « document de Stockholm » et « les récentes déclarations faites à Londres par Bassam Abou Charif ». Celui-ci, conseiller de M. Arafat, avait déclaré vendredi être favorable « à une conférence internationale fondée sur les résolutions 242 et 338 », sans mentionner le droit au retour et à l'autodétermination.

M. Bassam Abou Charif a, en outre, affirmé, dans une interview publiée dimanche par le Jerusalem Post, que les Palestiniens ne voulaient rien d'autre que le Cisjordanie et la bande de Gaza. Les territoires occupés par Israël depuis la guerre de 1967 « doivent être libérés », a-t-il dit, pour conclure : « Nous ne demandons pas plus. » — (AFP-Reuter.)

ISABELLE VICHNIAC.

A Genève

L'armée suisse sur le pied de guerre pour la venue du dirigeant palestinien

GENÈVE de notre correspondant

Les armes sont toutes chargées et l'armée suisse a ordre de tirer à la première sommation. Toutes les manifestations seront, d'autre part, interdites aux abords du Palais des Nations, qui abritera, du 13 au 15 décembre, l'Assemblée générale des Nations unies temporairement démenagée de New-York pour entendre M. Arafat. « Sur pied de guerre », « mesures de sécurité sans précédent » : telles sont les expressions que l'on lit le plus souvent dans la presse suisse.

Le nombre de soldats venus prêter main-forte aux services de police, eux-mêmes renforcés par des hommes envoyés d'autres cantons, se situent autour de deux mille : le chiffre exact doit demeurer secret. Ils disposeront de chars, de mitrailleuses, de canons antichars (?), de DCA (le survol d'une étendue assez large entre l'aéroport et les alentours du Palais des Nations est interdit) et des lance-roquettes. Des hélicoptères sillonnent sans arrêt la zone

interdite. Plusieurs routes seront entièrement fermées à la circulation; d'autres seront soumises à un contrôle sévère. Des postes-frontières seront fermés également : les autres seront protégés, côté français, par soixante-dix CRS. Les milliers de frontaliers qui se rendent tous les jours à Genève ne sont guère contents des entraves qui seront ainsi faites à leur libre circulation habituelle.

Comme la majorité des populations genevoises, ils comprennent mal pourquoi l'arrivée de M. Arafat nécessite des mesures aussi draconiennes, étant donné que celui-ci est déjà venu à plusieurs reprises à Genève et que, dans d'autres pays, ses déplacements suscitent beaucoup moins d'émotion.

On rappelle ici qu'il ne s'agit pas d'une conférence sur la Palestine, mais d'un simple déplacement temporaire de l'Assemblée des Nations unies, auquel aucun chef d'Etat ou de gouvernement n'assistera, déplacement qui coûte plus de 0,5 million de dollars.

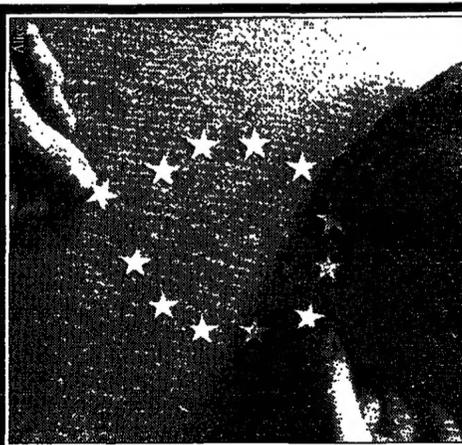
FRUX DU DROIT EUROPEEN

1^{er} JANVIER 1993 Ce qui va changer en Europe

Par Peter Sutherland

A travers l'exemple du transport aérien, des télécommunications et des établissements financiers, le commissaire européen de la concurrence, Peter Sutherland, analyse les conséquences du marché unique de 320 millions de consommateurs.

Collection « Libre Echange » dirigée par Florin Aftalion 160 pages - 95F.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

هكذا من الأصل

Europe

et les tensions nationalistes

Arrestations et tirs de sommation contre des manifestants à Erevan

MOSCOU de notre correspondant

Tandis que, toutes sirènes hurlantes, les ambulances continuent d'acheminer des centaines de blessés vers l'hôpital chirurgical d'Erevan, les autorités militaires de la ville ont dispersé par la force, samedi 10 décembre, une foule de gens venus déposer des dons pour les victimes. C'est qu'ils avaient pour-tout d'abord répondu à l'appel du Comité Karabakh, l'organisation illégale qui dirige depuis bientôt un an le mouvement de soutien aux Arméniens de cette région autonome d'Azerbaïdjan.

Après avoir refusé de demander à ces donateurs d'immédiatement rentrer chez eux, quatre des onze dirigeants du comité ont été arrêtés et condamnés à trente jours de prison, et des tirs de sommation ont été lancés dimanche contre des manifestants qui réclamaient leur libération immédiate. Aberrante, cette affaire a provoqué une nouvelle montée de la tension à Erevan, où l'on s'indignait déjà, depuis mercredi, du maintien du couvre-feu imposé depuis les récents affrontements entre Arméniens et Azéris.

Bien qu'il n'empêche pas les mouvements vers les zones sinistrées, ce couvre-feu gêne en effet l'organisation des secours et du mouvement de solidarité avec les victimes du séisme. Plus profondément, les Arméniens voient aussi là à leur égard une preuve de défiance du

pouvoir central, d'autant plus vivement ressentie que dans l'Azerbaïdjan voisin la compassion ne semble guère l'avoir emporté sur la haine.

Marginales, les manifestations de joie qui ont éclaté à Bakou (le Monde daté 11 et 12 décembre) n'en traduisent en effet pas moins une totale indifférence que n'arrivent pas à masquer les affirmations fausses de la presse sur l'élan de solidarité des Azéris.

Dans l'horreur, l'antagonisme national n'a rien cédé, et, dans un long télégramme adressé au gouvernement et communiqué au bureau du Monde à Moscou dans la nuit de dimanche à lundi, les dirigeants du Haut-Karabakh s'indignent de cette « hypocrisie » des médias, de la poursuite des meurtres contre les Arméniens d'Azerbaïdjan et du « blocus » dont est victime leur région d'où pas un seul volontaire n'est autorisé à aller secourir les victimes du séisme.

La colère de M. Gorbatchev

Le maintien des antagonismes ethniques, au milieu du drame que traverse l'Arménie, a provoqué dimanche soir une vive réaction de la part de M. Gorbatchev. Au terme des deux journées qu'il venait de passer dans la région, le secrétaire général semblait très éprouvé lorsqu'il a déclaré, visage tendu, à la télévision : « Ce que j'ai vu ici est un terrible malheur... Cela s'appelle

une tragédie! J'ai vu tant de gens qui avaient perdu leurs proches, leur famille. Ce que j'ai vu m'a littéralement bouleversé. » « C'était humainement parlant insupportable à voir », a-t-il ajouté, avant d'expliquer de colère lorsqu'on a évoqué devant lui les revendications arméniennes sur le Haut-Karabakh.

« Assez! Assez! », a-t-il lancé, poings serrés, en expliquant que cette revendication menait « au bord du gouffre », qu'il l'avait dit mille fois aux représentants des Arméniens comme à ceux des Azéris; que le problème avait des racines réelles puisqu'on s'était effectivement mal comporté vis-à-vis des Arméniens de la région, mais que la revendication de détachement de l'Azerbaïdjan relevait de « l'aventurisme politique », de « gens corrompus et malhonnêtes ».

La télévision a retransmis cette scène alors qu'elle n'avait montré la veille que des plans fixes du secrétaire général réconfortant avec M. Gorbatchev des parents des victimes.

Selon le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, les manifestations de samedi à Erevan auraient eu en partie pour objet de protester contre d'éventuelles adoptions par des Soviétiques d'autres républiques d'enfants arméniens devenus orphelins à la suite du tremblement de terre. Or, affirmait-on à Moscou, on veut bien évidemment les garder là, pour qu'ils fassent revivre ces paysages lumineux où leurs parents ont été enterrés vivs.

« Les enfants arméniens resteront dans des familles arméniennes », a déclaré le porte-parole, en ajoutant que, de toute manière, le problème ne se posait guère, car ces orphelins sont peu nombreux.

Ce sont les enfants, en effet, qui ont payé le plus lourd tribut à la mort.

B. G.

Les instants les plus corail ne sont pas les plus chers

PAPEETE VOL ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A PARTIR DE 6300 F

40, RUE SAINT-SEVERIN 42 73 10 64 MINITEL 36 15 + NF NOUVELLES FRONTIERES

GRÈCE

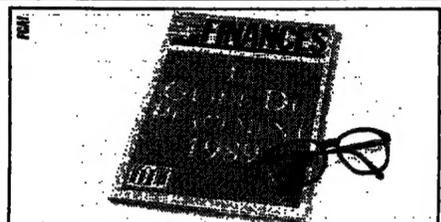
Démission du conseiller juridique de M. Papandréou

M. Georges Kassimatis, conseiller juridique du premier ministre, M. Andreas Papandréou, a annoncé samedi 10 décembre sa démission, en l'imputant à l'attitude de plusieurs membres du gouvernement dans le scandale Koskotas.

M. Kassimatis a notamment mis en cause l'homme fort du gouvernement, le ministre de la présidence du conseil, M. Agamemnon Koutsourgas, qui, selon le gouverneur de la Banque centrale de Grèce, M. Dimitri Halikias, serait intervenu pour retarder les contrôles de la banque de Crète (le Monde du 10 décembre).

En revanche, le fils du premier ministre, M. Georges Papandréou, ministre de l'éducation, a annoncé vendredi qu'il ne démissionnerait pas, comme il l'avait envisagé dans un premier temps.

Un second banquier grec a été inculpé à Athènes dans le cadre de l'enquête sur cette affaire. L'ancien vice-président de la banque de Crète, M. Panayotis Vakkalis, un proche collaborateur de M. Koskotas, a été arrêté samedi matin. Enfin, le gouvernement a décidé vendredi que la banque centrale couvrirait des déficits de la banque de Crète, qui s'élevaient, à plus de cinq cent cinquante millions de dollars. (AFP, Reuters.)



J'ai 500 000 F, je veux des conseils bien placés.

FINANCES
REVUE DES INVESTISSEMENTS

38 F. L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE.
Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

(Publicité)

GÉOPOLITIQUE AFRICAINE

EN FRANCE, LA MALFAISANCE DU DOMAINE RÉSERVÉ

6 & 8, Square Saint-Croix de la Bretonnerie 75004 Paris en vente en librairie ou par correspondance contre 90 F en + Livre Poste 2, rue H.-Fézeq 75016

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE

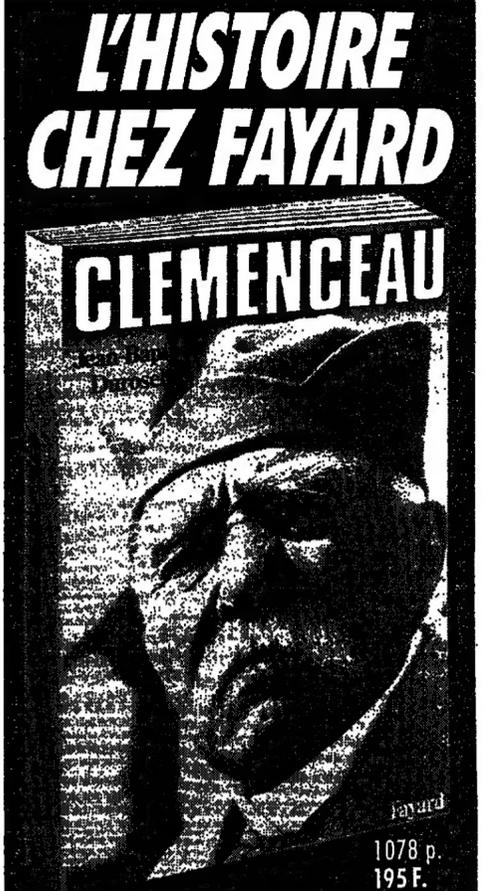
LE DROIT FONCIER SÉNÉGALAIS

MONIQUE CAVERNIÈRE et MARC DEBENE

13,5 X 20 cm - 340 p. - 130 F

Berger-Levrault International tél. : 46 34 12 35 5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



CLEMENCEAU

1078 p. 195 F.

Monstre sacré de l'histoire de France, Georges Clemenceau est prisonnier de sa légende... Fruit du travail de toute une vie, remplie de documents inédits, la biographie en forme de monument que publie Jean-Baptiste Duroselle a le grand mérite de rendre parfaitement intelligible un itinéraire moins tortueux qu'on n'a bien voulu le dire.

Eric Roussel, Le Figaro

J'ai bien fait d'investir dans la matière grise!

La taxe d'apprentissage vous connaissez. Moi, plutôt que de la dépenser, je l'ai investie. J'ai choisi une école dynamique à l'image de mon entreprise: Sup de Co Rouen.

Quand on voit la sélection mise en place pour les candidats, on comprend pourquoi Sup de Co Rouen est le Top Niveau des Sup de Co.

En lui versant la taxe d'apprentissage, j'aide l'école et elle me le rend bien.

Avec ses stagiaires qualifiés et efficaces, les études réalisées par sa junior entreprise performante et ses actions de partenariat, Sup de Co Rouen est un vrai partenaire pour votre entreprise.

Oui vraiment, j'ai bien fait d'investir dans sa matière grise.

Sup de Co Rouen : bd André Stegried Boite Postale 188 - 76136 Mont Saint Aignan Cedex. Téléphone : 35.74.03.00 - Téléc. SUPDECO 771 964 F Télécopie : 35.76.06.52

Sup de Co rouen

LE TOP NIVEAU DES SUP DE CO.

هكذا من الأصل

كندا من الأصل

Europe

URSS

Soirée Soljenitsyne à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

peut avoir honte — comme l'avait d'ailleurs fait Dostolovski. Ce qui importe ici, ce soir, c'est de parler de l'écrivain (...).

Après cette intervention, c'est M. Egor Iakovlev, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire-phéar de la perestroïka, les Nouvelles de Moscou, qui a déclaré que, après les réhabilitations énoncées ces trois dernières années, c'était au tour de Soljenitsyne de sa voir rendre son honneur. « C'est pour nous, a-t-il dit, que sa réhabilitation est nécessaire, pas pour lui. »

Autre intervention marquante, celle de M. Iouri Kariakine, essayiste et membre de la Tribune de Moscou, le club de discussion politique fondé par des intellectuels réformateurs, qui a lancé : « Admettons que Soljenitsyne soit un anticommuniste ; mais nous parlons bien avec M. Reagan et M^{me} Thatcher, qui sont des ennemis jurés du communisme... » Autre membre de la Tribune de Moscou, l'historien Iouri Afanassiev devait enfin déclarer : « Aujourd'hui, Soljenitsyne est plus qu'un écrivain : il est devenu un phénomène historique. Il faudrait discuter des thèmes sous-jacents à son œuvre, comme l'occidentalisme et le slavophilisme, son opposition à Sakharov ou à Sinavski et ses rapports avec la société soviétique contemporaine. Ce dernier thème ne doit pas être simplifié ou caricaturé, a ajouté M. Afanassiev en estimant que « la non-publication des œuvres de Soljenitsyne serait catastrophique pour la glasnost ». Dans les coulisses de la réunion, l'interview de Soljenitsyne par Bernard Pivot était projetée sur plusieurs écrans vidéo.

« Cette soirée, a déclaré d'emblée M. André Smirnov, vice-président de l'Union des écrivains, est marquée par le contexte arménien, qui nous fait réfléchir à ce qu'est le bien et le mal — réflexion centrale chez Soljenitsyne — (qui) occupe une place déterminante dans notre littérature et notre culture (...). » « Il est parti en exil les menottes aux mains : cela est incontestable, a poursuivi M. Smirnov, mais les informations nous manquent. Tant de rumeurs courent sur lui : on le dit monarchiste, nationaliste, antisémite parfois... Mais on ne perd pas de vue de cet écrivain, pour débattre de ces problèmes, sa présence est indispensable (...). On dit également qu'il rejette le communisme et Lénine. Mais il faut considérer qu'un écrivain comme Soljenitsyne, a ajouté M. Smirnov, a dit des choses dont on

B. G.

SUISSE

L'affaire des « narco-dollars » entraîne la démission du ministre de la justice

BERNE
de notre correspondant

Dans un premier communiqué publié à l'issue de la séance extraordinaire du gouvernement, M^{me} Kopp avait admis qu'elle avait « conseillé à son (mari) de quitter immédiatement le conseil d'administration de la société Shakarachi » après avoir elle-même appris « de manière officieuse que ladite société pourrait être impliquée dans l'affaire de la « connexion libanaise ».

Avocat d'affaires très en vue à Zurich, M. Hans Kopp s'était officiellement retiré, le 27 octobre dernier, de la vice-présidence du conseil d'administration de la Shakarachi, tout juste une semaine avant que la presse suisse ne révèle publiquement l'affaire de la « connexion libanaise », qui porte sur au moins 1 milliard de dollars.

Protestant de sa bonne conscience, M. Kopp avait soutenu jusqu'à présent qu'il avait démissionné pour des « raisons strictement personnelles » et indiqué qu'il n'avait appris que plus tard par la presse les soupçons qui pesaient sur la Shakarachi. Mais, vendredi 9 décembre, le quotidien le *Matin* de Lausanne affirmait que M. Kopp avait été incité à donner sa démission à la suite d'informations confidentielles émanant du département fédéral de justice et police dirigé par son épouse. Interrogé par le même journal, M. Kopp maintenait qu'au moment de sa démission il n'était question que d'un trafic d'or avec la Turquie auquel se serait livrée la Shakarachi. A la question de savoir s'il avait été averti « par une personne du département de justice et police » avant le 27 octobre du rôle imputé au groupe Shakarachi dans le blanchiment d'argent sale, M. Kopp avait répondu : « Je n'ai jamais eu connaissance d'un tel rapport ni d'une information liée au blanchiment d'argent de la drogue. Personne ne m'a averti, votre affirmation me surprend. »

JEAN-CLAUDE BUHNER.

(Publicité)

COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE A PARIS

L'ambassade d'Algérie informe les ressortissants algériens que l'élection du président de la République se déroulera du 10 décembre 1988 au 22 décembre 1988. A cet effet des bureaux de vote sont ouverts de 9 heures à 18 heures dans les consulats généraux et consulats d'Algérie en France.

Afrique

L'assistance au Soudan sud

La France propose l'installation d'un pont aérien pour ravitailler un nombre égal de villes gouvernementales et rebelles

JUBA
de notre envoyé spécial

Il est mille manières en ce quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de leur rendre hommage. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a choisi de célébrer l'événement sur le terrain dans l'une des régions, en ce moment, les plus déshéritées d'Afrique, le Soudan sud. Il a séjourné samedi 10 et dimanche 11 décembre à Juba, capitale de la province de l'Equatoria, encerclée depuis des mois par les rebelles antigouvernementaux de l'Armée populaire de libération de l'Etat (APLS). Objectif de cette visite : étudier sur place de quelle façon la France pourrait apporter au Soudanais du sud une aide humanitaire d'urgence.

Au terme de cette mission d'évaluation conduite avec les concours des autorités régionales, M. Kouchner a décidé de proposer au gouvernement français un double type d'assistance. La première — et la plus spectaculaire — prendra la forme d'un pont aérien permettant l'acheminement de nourriture dans plusieurs villes isolées des provinces de l'Equatoria et du Bah-EI-Ghazal. La France dans cette affaire ne fera pas cavalier seul. Elle mettra ses moyens logistiques à la disposition d'une organisation humanitaire déjà active sur le terrain, soit le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), soit le Programme alimentaire mondial (PAM). Son pont aérien complètera et prolongera ceux mis en place par ces deux organismes. Chaque jour depuis le 27 novembre deux Hercules C-130 affrétés par le PAM — qui dépend des Nations unies — apportent à Juba depuis Nairöbi et Entebbe quelque 80 tonnes de nourriture. De son côté, le CICR approvisionne depuis le 4 décembre la ville de Wau, située en zone rebelle.

La France, qui aimerait rester neutre, souhaite que son aide profite aux deux parties en conflit. Son pont aérien pourrait ainsi desservir un nombre égal de villes gouvernementales et rebelles. C'est pourquoi deux experts français se trouvent sur place cette semaine pour étudier les conditions d'atterrissage dans deux localités du sud situées l'une côté gouvernemental, l'autre côté rebelle, Aweil et Maridi.

Ce pont aérien devrait être opérationnel entre huit et dix jours après la réponse favorable des organismes internationaux. Dans ce délai, un premier Transall prêt par l'armée française pourrait commencer des navettes entre Entebbe et le Soudan sud. Un second pourrait suivre un peu plus tard. Ces appareils peuvent transporter entre cinq et dix tonnes de nourriture. A partir de Maridi, l'aide française permettrait d'acheminer beaucoup plus facilement des convois vers l'une des villes les plus dépourvues. Ici, où 100 000 personnes, dont 60 000 déplacées, sont pratiquement privées de toute nourriture.

Le deuxième volet de l'aide française sera médical. M. Kouchner propose de contribuer à la réhabilitation de l'hôpital gouvernemental de Juba, un établissement particulièrement dénué. Dans un premier

temps, la France y enverrait une antenne chirurgicale. M. Kouchner a reçu l'assurance du gouverneur de Juba que les malades de cet hôpital seraient nourris, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

M. Kouchner voit dans ce projet des Français au Soudan sud une illustration exemplaire de ce droit à l'assistance humanitaire qui, à l'instigation de Paris, vient d'être consacré par le vote d'une résolution aux Nations unies. Avec quelque retard, la France se préoccupe enfin d'épanouir au Soudan le remarquable travail qu'y effectuent depuis plusieurs années les organisations non gouvernementales, notamment ceux qu'on appelle ici les « français doctors », membres de Médecins sans frontières ou de Médecins du monde. C'est la meilleure façon de leur prouver qu'ils ne sont pas seuls dans leur combat humanitaire.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Front Polisario reconnaît avoir abattu le DC-7 américain « par erreur »

Alger (AFP). — Le Front Polisario a reconnu, dimanche 11 décembre, dans un communiqué diffusé à Alger, qu'une unité de reconnaissance sahraouie « a abattu par erreur » le DC-7 américain de lutte antiaérienne, jeudi 8 décembre, au-dessus du Sahara occidental (le Monde daté 11-12 décembre).

L'avion qui a été abattu à 27 kilomètres du mur de défense marocain, à l'intérieur des positions sahraouies, à Gart-Elhemmer, dans la région de Smara, au nord du territoire, a été confondu avec un avion militaire de type C-130, affirme le communiqué signé du gouvernement de la RASD (République arabe sahraouie démocratique).

Le gouvernement de la RASD, qui exprime [ses] « vifs regrets et [ses] sentiments de profonde affliction », a déclaré qu'il remettra « incessamment les restes des corps des victimes à leurs familles » et s'est dit « convaincu que cet accident tragique, qui n'est ni prémédité ni intentionné, ne peut porter ombrage à des relations américano-sahraouies que nous avons toujours voulues amicales et confiantes ».

Amériques

SALVADOR : entretien avec un candidat aux prochaines élections

M. Guillermo Ungo ou le refus d'être une « gauche-bonzaï »

« Les Etats-Unis et leurs relais au Salvador, démocrates-chrétiens et militaires, voient volontiers la gauche comme un de ces arbres qui les Japonais appellent « bonzaï » : un ornement d'autant plus joli qu'il est petit ; et s'ils ne le grandissent pas, on ne doit pas hésiter à lui couper une branche de temps à autre ! » Socialiste, président de ce Front démocratique révolutionnaire (FDR) qui est l'allié politique de la guérilla du FMLN (Front Farabundo Martí de libération nationale), candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de mars prochain, M. Guillermo Ungo ne déteste pas le sarcasme grinçant pour illustrer son propos. De passage à Paris, pour une réunion du conseil de l'Internationale socialiste dont son parti est membre, il nous déclarait mercredi 7 décembre : « Nous n'acceptons pas ce traitement. Nous avons donc décidé de participer au scrutin présidentiel du 19 mars 1989 ; non certes parce que nous croyons que le jeu sera régulier ; encore moins que nous y voyons une solution à la guerre qui ensangante le pays ; mais pour gagner du poids. Nous croyons que nous devons être sur le terrain, même si l'arbitre est contre nous. »

Un récent sondage de l'Université catholique centre-américaine (UCA) de San-Salvador, dirigé par les jésuites, a crédité la Convergence démocratique (le rassemblement de trois partis qui soutient la candidature de M. Ungo) de 6 % des intentions de vote, contre 26 % à l'ARENA d'extrême droite et 21 % à la démocratie chrétienne du président en place Napoléon Duarte. C'est désirable ? « Non, c'est beaucoup. Car pour se déclarer « de gauche » au Salvador, il faut surmonter une peur mortelle. Notre combat consiste à discuter les esprits et les cœurs à cette peur. En outre, 40 % des personnes interrogées renoncent — incertitude ou justifiable pru-

dence — à exprimer leurs préférences. Il peut donc y avoir des surprises. »

Quoi qu'il en soit, la Convergence démocratique, assure M. Ungo, ne se bat pas pour « former un gouvernement », mais d'abord pour « abolir la peur », par un processus de « négociations » entre belligérants de la guerre civile — processus que refuse aujourd'hui « le complexe de forces militaires et politiques, qui domine le Salvador ».

Pour porter ce témoignage, M. Ungo, cinquante-sept ans, avocat, a accepté, en 1987, de rentrer au pays après six ans d'exil, et d'y vivre « une vie blindée, sans entourage familial, perpétuellement gardé, escorté » par des hommes de confiance.

Comment expliquer cette candidature, alors que l'« allié » FMLN, lui, réouvre la participation aux élections ? Double jeu ? « Non. Nous avons nos convergences ; ainsi notre conviction que la guerre menée par le Front n'est pas légitime. Nos divergences aussi : telle, précisément, notre attitude vis-à-vis de l'élection du 19 mars prochain. Le FMLN nous désuise beaucoup. Il respecte nos décisions. » Cela signifie-t-il que le scrutin sera paisible ? « Pas nécessairement. Les actions de guerre ont leurs exigences. » Il précise : « La guérilla gagne du terrain. Elle est désormais présente en ville, à San-Salvador notamment. L'attaque, le 1^{er} novembre, et la semi-destruction du quartier général de la garde nationale, en plein cœur de la capitale, a été une impressionnante démonstration de l'acquisition par le Front d'un haut niveau militaire. »

La situation présente de la Démocratie chrétienne ? « Ses divisions l'ont tuée politiquement avant même que Duarte soit mort cliniquement. » (1) M. Alfredo Cristiani, candidat de l'ARENA, et

Les préparatifs de l'indépendance de la Namibie

« L'heure est à la mobilisation populaire »

nous déclare le président de la SWAPO

Malgré la récente « sortie » de la délégation sud-africaine qui a empêché, à Brazzaville, la signature d'un protocole d'accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola, M. Sam Nujoma, président de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui milite pour l'indépendance de la Namibie, pense que les autorités de Pretoria seront obligées de signer. Le Congo — pays hôte — ne vient-il pas d'annoncer que la cérémonie de signature aura finalement lieu le mardi matin 13 décembre ? « Les Sud-Africains ne pourront plus indéfiniment utiliser des tactiques dilatoires pour repousser cette échéance, a-t-il déclaré au Monde, jeudi 8 décembre, lors de son récent passage à Paris, où il était venu assister au conseil de l'Internationale socialiste et où il a notamment rencontré M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. »

« Le régime de l'apartheid s'est livré à des manœuvres déloyales à Brazzaville, alors que le cabinet sud-africain avait déjà approuvé l'accord de principe de Genève et que, dès lors, plus rien ne s'opposait à une signature », affirme M. Nujoma. A son avis, les autorités de Pretoria, en agissant ainsi, cherchent seulement « à retarder l'application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie et à donner le temps à leurs marionnettes en Namibie de créer un front uni en vue des futures élections libres, prévues par cette résolution. »

Non-alignement

Le président de la SWAPO parle de « soulèvements populaires » en Namibie et précise qu'étudiants et élèves boycottent, depuis plusieurs mois, les cours tandis que l'armée sud-africaine organise réunions et réunions pour tenter de créer un front uni. « Mais, insiste-t-il, l'indépendance est inévitable. Il est impossible de renverser le cours de l'histoire. Le régime de l'apartheid est de plus en plus isolé sur la scène internationale. »

Pour l'heure, la SWAPO est en train, si l'on peut dire, de changer son fusil d'épaule : « Pour gagner les élections, nous sommes en train de passer de la lutte armée à la mobilisation populaire », explique son président. Il n'empêche que la vigilance s'impose encore aux yeux de M. Nujoma qui envisage de reprendre des actions militaires contre l'Afrique du Sud si celle-ci continue à bloquer le processus de paix. « Nous avons fait un geste de bonne volonté unilatéral en suspendant, depuis plusieurs mois, tous les actes d'hostilité contre le régime de l'apartheid bien que nous nous devions de répondre à des attaques de sa part », note-t-il.

« Depuis vingt-deux ans, nous combattons à l'intérieur de la Namibie », assure M. Nujoma. Il continue à entretenir la fiction selon laquelle il n'y a, dans l'Angola voisine, « que des réfugiés » et aucun soldat de la SWAPO.

Sur l'avenir de la Namibie, le président de la SWAPO est plus floa et se retranche derrière beaucoup d'idées générales. Un régime d'orientation marxiste ? « Notre pays sera non aligné ; chacun disposera de la liberté de parole et de mouvement. » Un système à parti unique ? « Rien ne sera imposé ; ce sera à la population d'en décider. » Le sort des Blancs ? « Nous n'avons rien contre eux en tant que tels mais nous luttons contre ceux qui s'opposent à la loi de la majorité. »

Un point, toutefois, sur lequel M. Nujoma est en ce qui concerne la coopération de l'Union soviétique de Walvis-Bay, où Pretoria dispose d'un port en eau profonde, « fait partie intégrante de la Namibie ». Il n'y a pas de compromis possible en ce domaine. Quant à accorder des facilités militaires à l'actuel occupant des lieux, le président de la SWAPO met en avant, pour s'y opposer, la position de neutralité de son pays. Et d'indiquer : « Il n'y aura pas de bases étrangères sur notre sol. »

JACQUES DE BARRIN.

GEORGE BUSH, LA SÉCURITÉ U.S. ET LE TIERS MONDE

Arabes dévoile le contenu de documents qui définissent la nouvelle stratégie politico-militaire des Etats-Unis dans les régions troubles du tiers monde.

Dans le numéro de décembre d'Arabes en kiosques et en librairies 78, rue Joffroy, 75017 Paris TEL : 46.22.34.14

© TUNISIE : Coopération avec le Libye

« A l'issue de la visite officielle que vient de faire en Tunisie le chef de l'Etat libyen, la commission de coopération entre les deux pays a confirmé toute une série de projets communs à caractère économique. La principale décision est le recrutement de dix mille travailleurs tunisiens par le Libye dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et de l'agriculture. Ils bénéficieront d'une couverture sociale et pourront rapatrier le moitié de leur salaire. » (Corresp.)

JAPON

La corruption



Asie

JAPON : après la démission de M. Miyazawa

La corruption, nerf de la guerre de la vie politique

TOKYO
de notre correspondant

Est-ce un épilogue ou bien les têtes vont-elles continuer à tomber ? Le scandale politico-boursier Recruit-Cosmos a fait sa première victime avec la démission du ministre des finances, M. Miyazawa (le Monde du 10 décembre). Y en aura-t-il d'autres ? Au moins vingt-six hommes politiques sont mêlés au scandale, dont le premier ministre, M. Takeshita, son prédécesseur, M. Nakasone, et M. Abe, secrétaire général du parti majoritaire. Comme le souligne l'*Asahi*, la démission de M. Miyazawa n'a rien résolu.

Les sondages montrent que la popularité du cabinet Takeshita est au plus bas. Les Japonais ne se font guère d'illusion sur ce qu'un quotidien comme *l'Asahi* appelle « la classe politique », des hommes politiques et des hommes d'affaires... Simple, en revanche, car il relève d'une pratique de pouvoir des plus communes.

A l'étranger, la déconsidération dont est victime M. Miyazawa — dont le prestige sur la scène financière internationale était grand — jette le discrédit sur l'ensemble de la classe politique. Le Japon pèse désormais d'un poids trop grand dans les équilibres mondiaux pour que ce qui s'y produit garde une dimension purement locale. Comme l'écrivait récemment *The Economist*, si les Japonais sont capables de corruption sur une telle échelle, « ne devons-nous pas être préoccupés par ce qu'ils peuvent faire lorsqu'ils

vont exercer leur force politique sur d'autres pays ? »

Sans doute ne faut-il pas tirer du scandale Recruit des conclusions trop hâtives. Le Japon n'est pas les Philippines des Marcos. Il y existe cependant, comme le souligne M. Tetsuro Minobashi, auteur de plusieurs livres sur les scandales politiques nippons (quelque cent trente en un siècle), une « corruption structurelle », c'est-à-dire une perversion du système politique par l'argent et les trafics d'influence.

Ce scandale est à la fois complexe et relativement simple. Complexe car on ne connaît que le sommet de l'iceberg, parce que, aux termes de la loi japonaise, les manipulations d'actions, avant leur cotation en Bourse, ne constituent pas un délit et parce que pratiquement toute la classe dirigeante y est mêlée : politiciens de la majorité et de l'opposition (à l'exception des communistes), hauts fonctionnaires, directeurs de journaux, hommes d'affaires... Simple, en revanche, car il relève d'une pratique de pouvoir des plus communes.

Les largesses de M. Ezoe

A l'origine du scandale, il y a un *self made man* multimillionnaire, M. Hiromasa Ezoe, qui, en quelques années, a bâti un empire à partir d'une société, Recruit, publiant des informations sur le marché de l'emploi intérieur et de l'immobilier. Il était devenu en 1987 le vingt-neuvième plus gros contribuable du Japon, avec un revenu de 1,3 milliard de yens. Pour assouvir sa situation, il chercha à se constituer un réseau de relations ne ménageant pas ses largesses. Il offrit notamment des actions de l'une de ses filiales, Recruit-Cosmos, avant leur introduction en Bourse. Pratiquement, des cadeaux en argent comptant : acquises à 1.200 yens, les actions se vendirent près de cinq fois plus lors de leur cotation. M. Ezoe ménageait à ses relations des prêts destinés à l'achat des titres par le

biais d'une autre de ses filiales, First Finance. Elles n'avaient donc rien à déboursier, simplement à signer quelques papiers et à encaisser. Cent cinquante-neuf personnes figurent sur la liste (loin d'être complète) des bénéficiaires de ces largesses.

Qu'obtint M. Ezoe en échange ? On ne le sait pas exactement, mais il fut nommé conseiller d'organismes gouvernementaux, fut en cheville avec le géant des télécommunications, NTT, afin d'entrer sur le marché des banques de données, et on lui facilita l'acquisition d'un terrain près de la gare de Kawasaki ayant appartenu aux Chemins de fer nationaux avant leur privatisation. C'est le maire adjoint de cette ville-satellite de Tokyo qui, en mai dernier, déléçonna le scandale.

Au Japon, la politique coûte cher, ce n'est pas nouveau. L'affaire Recruit révèle qu'elle coûte encore plus qu'on ne le pensait. Il faut en moyenne 100 millions de yens par an à un parlementaire pour entretenir sa machine électorale. Les fonds qu'il reçoit de son parti étant loin de suffire, il doit organiser ses réseaux de financement grâce au soutien de potentats locaux, d'entrepreneurs et de chefs d'associations professionnelles qui mettent à son service leur propre clientèle. Organisée en *koenkai* (littéralement : arrière-garde), elle finance le député et mobilise les voix au moment des élections. Une fidélité qui sera récompensée sous forme de distribution de fonds publics ou de passe-droits. Aux flux financiers latéraux s'ajoutent ceux en provenance des factions auquel appartient le député. Les chefs de faction traitent directement avec le monde des affaires à la capitale. C'est à ce niveau qu'opérait M. Ezoe.

Don et contre-don

Ce renchérissement du coût du pouvoir a pour corollaire un renouvellement des filières d'argent. Longtemps, ce furent les subventions et les dessous-de-table dans la

construction qui alimentaient les caisses des politiciens. L'affaire Recruit confirme l'existence d'une nouvelle source de financement : la Bourse.

Corruption ? Au pays des petits cadeaux, la pratique sociale du don et du contre-don tend à banaliser ce que, dans un contexte culturel différent, on nommerait corruption. Les trafics d'influence et le jeu des lobbies atteignent au Japon un degré inconnu dans les autres pays développés. Les filières d'argent servent cependant moins à l'enrichissement personnel du politicien qu'à faire fonctionner la machine du pouvoir. En outre, le système est tellement généralisé que tout le monde en est complice : l'électeur anonyme qui reçoit son enveloppe ou l'entrepreneur qui obtient sa subvention. « L'électeur vote moins pour une idée que pour une contrepartie matérielle », commente M. Murobushi.

Si le schéma de l'affaire Recruit-Cosmos est clair, ses conséquences politiques sont encore loin de l'être. Les grandes inconnues sont la réaction de l'opinion publique et l'action de la justice. Des hauts fonctionnaires sont impliqués dans le scandale. Si, dans le cas des politiciens, les largesses de M. Ezoe se perdent dans une mer d'opérations, contestables du point de vue éthique mais plus ou moins admises, dans le cas des fonctionnaires, il s'agit de corruption pure et simple.

PHILIPPE PONS.

« Evreux » à Kandahar : quarante-trois morts. — L'avion s'effondra à la ville de Kandahar, faisant quarante-trois victimes dont trente-quatre civils, a annoncé dimanche Radio-Kaboul. Selon la résistance, des avions pilotés par des Soviétiques ont attaqué des bâtiments militaires gouvernementaux. Une enquête a été ouverte. D'autre part, Radio-Kaboul a affirmé dimanche qu'un chasseur pakistanais avait abattu un avion commercial afghan, tuant les vingt-cinq personnes se trouvant à son bord. — (Reuters, AFP, AP.)

CHINE

La manifestation antichinoise de Lhassa a fait au moins deux morts

Pékin a reconnu, dimanche 11 décembre, qu'un lama tibétain avait trouvé la mort au cours des émeutes de samedi à Lhassa (le Monde daté 11-12 décembre) et que treize personnes avaient été blessées « au cours des troubles ». Selon le *Quotidien du peuple*, des tracts pour l'indépendance du Tibet ont été distribués à Lhassa, et les manifestants brandissaient des drapeaux tibétains. « Alors que la foule grossissait, les policiers en faction ont commencé à prendre des mesures pour stopper les manifestants, qui ont plus tard été dispersés », ajoute le journal.

Selon des témoins sur place, et en particulier une jeune Néerlandaise qui a été légèrement blessée, ces incidents ont fait entre deux et douze morts. Les policiers, casqués, ont ouvert le feu sans sommation, avec des armes automatiques, contre les manifestants qui arrivaient sur la place du Jokhang, au cœur de Lhassa. Il y aurait aussi eu entre cinquante et cent blessés.

Cette manifestation, la troisième au cours de laquelle le sang a coulé depuis septembre 1987, a eu lieu le jour même du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. — (Reuters, AFP, AP, UPI.)



FINANCES
J'ai 50 000 F, je veux des conseils bien placés.

FINANCES
LES LETTRES FINANCIÈRES

38 F. L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE.
Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

Offre forte IBM : la micro à prix micron.

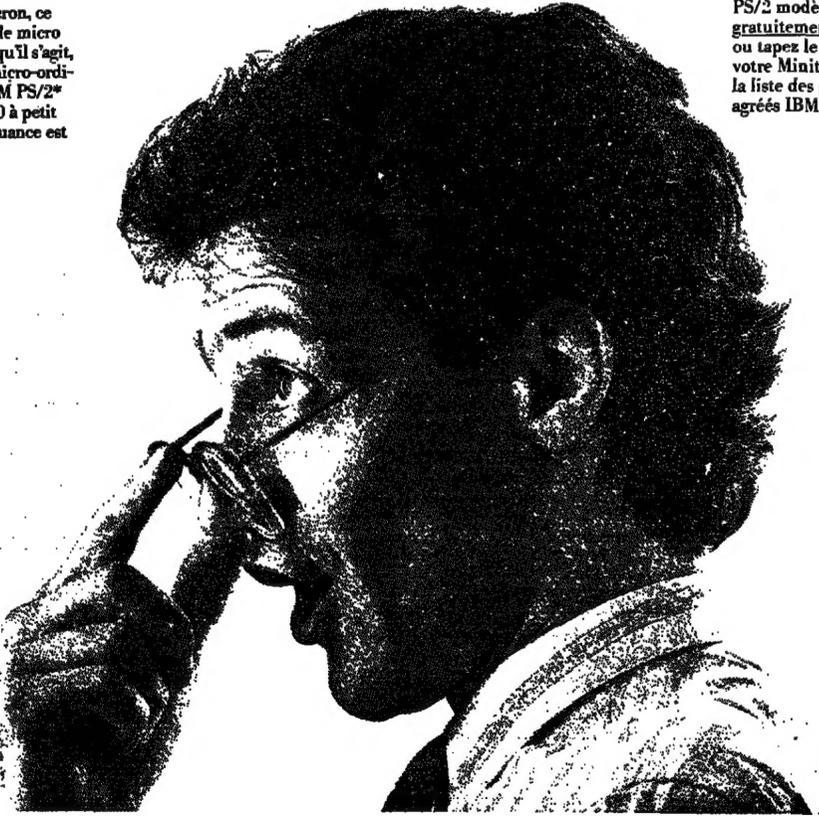
Agreeable à utiliser, l'IBM PS/2 modèle 30 est un système professionnel complet, petit par la taille, mais grand par les performances et la qualité des écrans.

Alors ouvrez bien vos yeux et vos oreilles. Demandez aux Distributeurs Agréés IBM les prix micron qu'ils proposent pour l'IBM PS/2 modèle 30. Appelez gratuitement le 05.03.03.03 ou tapez le 3614 IBM PC] sur votre Minitel pour obtenir la liste des points de vente agréés IBM PS/2.

Non, non, rassurez-vous, quand on parle de micro à prix micron, ce n'est pas de micro au rabais qu'il s'agit, mais du micro-ordinateur IBM PS/2* modèle 30 à petit prix. La nuance est de taille.



IBM 8530-002 avec clavier et écran monochrome 8503.



A ce prix-là, il faut le voir pour le croire!

*PS/2 est une marque déposée d'IBM Corporation.

هكذا من الأصل



Politique

Les difficultés électorales et sociales du gouvernement

Le PCF et le RPR sortent gagnants des élections partielles

L'élection sans risque de M. Lionel Jospin dans le canton rural de Cinteagabelle n'est pas suffisante pour compenser les revers enregistrés par le PS: le 11 décembre, au cours d'un véritable dimanche «noir».

Des huit scrutins qui étaient organisés, les socialistes n'ont obtenu que deux victoires: celle de leur ancien premier secrétaire, en Haute-Garonne. La progression de leur candidat à Saumur ne sera pas toutefois suffisante pour qu'ils reconquièrent un siège perdu en 1985.

Au rang des déboires, le recul du PS dans l'Aveyron apparaît mineur. C'est, en effet, un double échec que le parti du premier ministre a subi.

En Meurthe-et-Moselle d'abord où, invalidé par le Conseil constitutionnel, M. Job Durupt n'a pu conserver son siège face au RPR, M. Gérard Léonard. Le vaincu comptait sur les abstentionnistes du premier tour pour confirmer son mandat: la meilleure mobilisation au second tour n'a pas suffi. Plus grave encore, en Seine-Saint-Denis, le communiste M. Roger Gouhier a pris l'avantage: avec 74 voix d'avance, il se retrouve dans la situation qui était celle de M^{me} Véronique Neiertz en juin dernier. Le second tour, dimanche 18 décembre, devrait le laisser candidat unique dans la neuvième circonscription. Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, qui participait à ce scrutin comme

suppléant du candidat titulaire, M. Claude Fuzier (dont la qualité de suivant de liste du sénateur PS, M. Marcel Debarge, avait justifié l'annulation du scrutin de juin par le Conseil constitutionnel), avait pourtant reçu le soutien de nombre de ses amis socialistes; au premier rang desquels M. Rocard.

Enfin, à Grenoble, le PS espérait faire mieux que la candidate radicale de gauche à laquelle il avait accordé son investiture en juin: déception là encore, il perd deux points.

En six mois, le PS perd 1,49 point. Dans ces trois circonscriptions, ses représentants ou ceux qu'ils soutenaient avaient totalisé 44 213 voix sur 125 069 suffrages exprimés. Aux trois premiers tours des partielles de décembre, sur 75 742 suf-

frages exprimés, ils ne recueillent que 25 650 voix. En pourcentage par rapport aux exprimés, la famille socialiste passe de 35,35 % à 33,86 %.

Le PC qui en juin avait recueilli 14 087 suffrages n'en obtient certes plus que 9 224 en décembre. Reste que son solide est positif de 0,91 point en pourcentage (12,17 % au lieu de 11,26 %). Compte tenu du recul du Front national, c'est l'opposition qui sort de ces scrutins renforcée. En particulier le RPR qui a d'ores et déjà gagné le siège de Meurthe-et-Moselle et devrait confirmer celui de Grenoble.

A. Ch.

Trois législatives

ISÈRE: le RPR victime de l'abstention.

Inscr., 71 170; vot., 26 441; abst., 62,84 %; suffr. expr., 26 215. MM. Richard Cazeneuve, RPR, 14 491 voix (55,27 %); Raymond Espagnac, PS, anc. sén. cons. mun. de Grenoble, 7 161 (27,31 %); Daniel Rozier, Verts, 4 826 (6,96 %); Hugues Petit, FN, 1 546 (5,89 %); Patrick Cortey, PC, 1 191 (4,54 %). Il y a ballottage.

[Les électeurs de la première circonscription de Flines (Grenoble I, II, IV) étaient appelés à remplacer à l'Assemblée nationale, le maire RPR de Grenoble et président du conseil général, M. Alain Carignon, qui ne pouvait pas, en vertu de la loi sur le cumul des mandats conserver son siège de député.

Dans cette circonscription réunie en 1986, et très favorable à la droite, le plus proche collaborateur de M. Carignon depuis vingt ans, M. Richard Cazeneuve, secrétaire départemental du RPR et président de groupe RPR au conseil régional Rhône-Alpes, réalise au premier tour un pourcentage de voix supérieur à celui obtenu par M. Carignon le 5 juin dernier, 55,27 % des suffrages exprimés contre 53,94 % au maire de Grenoble élu au premier tour. Le taux de participation, qui avait été de 66,66 % il y a six mois, est « tombé » pour l'élection partielle du 11 décembre à 37,15 %. Du coup, M. Carignon, qui a réussi à réaliser un score de 2,07 points inférieur à celui de son titulaire.

Le FN, qui lui avait assuré le statut de chef de file régional de plus d'un point, tandis que le PC voit son électeur diminuer de moins d'un demi-point. Les écologistes, en revanche, améliorent de plus d'un point et demi leur score.

Les résultats des précédents scrutins dans cette circonscription avaient été les suivants: 5 juin 1988: insc., 71 459; vot., 47 641; abst., 33,33 %; suffr. expr., 47 308. M. Alain Carignon, URC-RPR, 25 096 (53,04 %); M^{me} Liliane Billère, maj. p.-MRG, 13 901 (29,38 %); M. Bernard de Saint-Marc, FN, 3 395 (7,17 %); M^{me} Geneviève Jumeau, c.m. de Grenoble, 2 499 (5,28 %); M. Patrick Cortey, PC, 2 319 (4,90 %).

M^{me} Isabelle Damerose, ext. d., 98 (0,20 %).

MEURTHE-ET-MOSELLE: succès du RPR.

Inscr., 73 863; vot., 34 478; abst., 53,32 %; suffr. expr., 33 602.

M. Gérard Léonard, RPR sout. UDF, M. de Saint-Max, 17 111 voix (50,92 %); ELU; M. Job Durupt, PS, d.s., m. de Tomblaine, 16 491 (49,07 %).

[Arrivé en tête du premier tour de l'élection législative partielle organisée dans la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle (Saint-Max, Vandœuvre), M. Gérard Léonard, RPR, soutenu par l'UDF, a vaincu le candidat du Parti socialiste, M. Job Durupt, avec 50,92 % des suffrages exprimés. 620 voix séparées les deux candidats, alors que plus d'un millier d'électeurs avaient marqué l'écart la semaine précédente entre les candidats de l'opposition (RPR, Front national et POF) et ceux de la gauche (PS et PC). La forte mobilisation entre les deux tours (la participation passant de 40,1 % à 46,68 %) n'aura donc pas suffi à rendre à M. Durupt le siège de député qu'il avait perdu après l'annulation de son élection en juin dernier.

Dès l'annonce du résultat, M. Léonard l'a interprété comme « un sérieux avertissement pour la gauche, alors que la Lorraine est déclinée par le pouvoir socialiste ». Cette élection porte à trois le nombre des députés de l'opposition en Meurthe-et-Moselle, les quatre autres sièges étant détenus par le Parti socialiste. Le département est désormais divisé en une zone urbaine (l'agglomération de Nancy) gérée par trois députés de l'opposition et le reste représenté par le PS. M. Durupt n'est inquiet dimanche soir de cette situation, qui va tendre selon lui « l'équilibre du district de l'agglomération nancéenne sur l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle ». Le candidat socialiste a également déclaré à l'AFP qu'il envisage plus de déposer un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel après l'élection du candidat RPR, contrairement à ce qu'il avait annoncé jeudi. M. Durupt avait alors affirmé que, lors du premier tour, le nombre d'urnes dans un bureau de vote de la ville de Saint-Max, dont M. Léonard est le maire, n'était pas conforme aux dispositions du code électoral. C'est pour un motif identique retenu dans un conseil de l'Assemblée nationale que l'élection de M. Durupt avait été invalidée en juin dernier.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants:

Inscr., 73 871; votants, 29 623; abst., 58,89 %; suffrages exprimés, 29 076. MM. Léonard, 13 966 (48,03 %); Durupt, 12 280 (42,23 %); Claude Baumann (PC), m. de Varrangéville, 1 750 (6,02 %); Jean-Pierre Pollet, 3 917 (9,05 %); M^{me} Odile Beyel (POF), 142 (0,49 %).

Les résultats des précédents scrutins avaient été les suivants: 12 juin 1988: insc., 73 965; vot., 48 062; abst., 35,02 %; suffrages exprimés, 47 108; M. Durupt, 23 642 (50,18 %); REELU; M. Léonard, 23 466 (49,81 %).

5 juin 1988: abs., 39,45 % (suffr. expr., 43 263); M^{me} Damerose, 18 196 (42,65 %); Léonard, 18 109 (41,85 %); Pollet, 3 917 (9,05 %); Baumann, 3 041 (7,02 %).

[Né le 1^{er} juillet 1945 à Lyon, M. Gérard Léonard, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, est élu conseiller à la Chambre de droit de Nancy depuis 1970. Maire de Saint-Max et vice-président du district urbain de Nancy depuis 1983, M. Léonard, secrétaire de la Fédération départementale du RPR depuis 1984, a été élu à l'Assemblée nationale de 1986 à juin 1988.]

SEINE-SAINT-DENIS: le PC prend l'avantage sur le PS.

Inscr., 60 116; vot., 20 782; abst., 65,43 %; suffr. expr., 20 451. MM. Roger Gouhier, PC, m. de Noisy-le-Sec, a. d., 6 283 voix (30,72 %); Jean-Claude Fuzier, PS, m. de Bondy, a. d., a. s., 6 209 (30,36 %); Jean-Jacques Ladet, UDF-PR, 3 740 (18,28 %); Pierre Dufour, FN, 1 933 (9,45 %); Louis Girard, « La France aux Français », 1 625 (7,94 %); Richard Betto, « Ecoles-92 », 335 (1,63 %); Jean-Louis Vidal, Verts, 326 (1,59 %). Il y a ballottage.

[L'élection législative partielle de la neuvième circonscription de Bondy (Seine-Saint-Denis) a été qualifiée par les socialistes de « grand enjeu » car elle avait été réservée à M. Claude Fuzier, ext. arrivé derrière le candidat communiste, M. Roger Gouhier (ce qui, à l'Assemblée nationale, avec la non-réélection de M. Job Durupt en tant que député, aurait permis au PS de reprendre la majorité relative socialiste), mais aussi à cause de la tendance qu'exprime cette élection.

Pour M. Fuzier, ce scrutin devait être l'occasion — comme il l'avait été lors du meeting de Noisy-le-Sec en présence de M. Rocard, mardi 6 décembre — de confirmer le « réajustement » à l'intérieur de la gauche en Seine-Saint-Denis, au profit du PS. Or c'est le contraire qui s'est passé et ce, dans le fief socialiste que représente Bondy, dont M. Fuzier est le maire.

Certes, M. Gouhier ne devance M. Fuzier que de soixante-quatre voix, alors que deux candidats écologistes — qui ont probablement pris quelques voix au PS — ont recueilli à eux deux près de sept cents suffrages. Mais l'essentiel est bien, comme d'habitude, le redoublement des socialistes au détriment du PS: ce dernier a été victime d'une forte poussée abstentionniste, probable signe de déception et d'incompréhension, tandis que le PC était bien moins touché et tire les bénéfices de sa ligne « dure ».

Par rapport aux suffrages exprimés, les communistes croissent en décembre, le déficit qui, en juin, les séparait des socialistes. En valeur absolue, compte tenu d'une abstention beaucoup plus forte que celle de juin (65,43 % des inscrits contre 41,84 % en juin), le PC ne perd que 2444 voix, soit moins du tiers de ses voix (8 727) du premier tour de juin, tandis que le PS en perd 5 907, soit près de la moitié de ses suffrages (12 116) au premier tour de juin.

C'est donc bien le PS qui est sanctionné par l'abstention alors que M^{me} Véronique Neiertz, ancienne députée de cette circonscription, et suppléante de M. Fuzier, est membre du gouvernement de M. Michel Rocard.

A droite, tout en perdant près de la moitié de ses voix du premier tour, le candidat UDF, M. Jacques Ladet, gagne près d'un point par rapport aux suffrages exprimés (mais fait moins, en pourcentage, que les deux candidats de la droite classique en juin), tandis que le FN — confirmé il est vrai à la concurrence d'un autre candidat d'extrême droite qui réunit 7,94 % des suffrages — passe de 17 % des voix à 9,45 %.

Les résultats des précédents scrutins avaient été les suivants:

12 juin 1988: insc. 62 155; vot., 27 016. Abst., 56,53 %; suffr. expr., 19 200.

Véronique Neiertz, 19 200 (100,00 %), REELUE.

5 juin 1988: abs. 41,87 % (suffr. expr., 35 491). M^{me} Neiertz, 12 116 (35,12 %); M^{me} Gouhier, 8 727 (25,29 %); Ladet, 6 053 (17,54 %); Dufour, 5 967 (17,00 %); Christiane Calais, UDF-PR dist., cr., 1 735 (5,02 %).

MAINE-ET-LOIRE: canton de Saumur-Sud (1^{er} tour).

Inscr., 20 073; vot., 8 743; abst., 56,44 %; suffr. expr., 8 592. MM. Louis Robineau, UDF-CDS sout. RPR, m. de Chacé, 4 630 voix (53,88 %); Jacques Perceveau, PS, cons. mun., a. d., 2 877 (33,48 %); Gérard Foulon, st. élig. m. de Montsoreau, 442 (5,14 %); M^{me} Micheline Hernandez, FN, 375 (4,36 %); M. Raymond Berthelette, PC, 268 (3,11 %). Il y a ballottage.

[Ces candidats se disputaient le siège laissé libre par M. Jean-Paul Hugot, RPR, maire de Saumur, contraint de sacrifier son mandat de conseiller général pour succéder à M. Jean Lecanuet au Parlement européen.

En l'absence d'un candidat RPR, c'est M. Louis Robineau (CDS), vice-président du district de Saumur, qui est arrivé en tête devant le concurrent socialiste, M. Jacques Perceveau, ancien conseiller général de canton, battu par M. Hugot en 1985.

M. Hugot avait été élu au second tour, en mars 1985, avec 6 214 voix (53,41 %) contre 5 419 (46,58 %) à M. Perceveau sur 20 021 inscrits, 12 330 votants et 11 633 suffrages exprimés. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants: insc., 20 021; vot., 12 595; abst., 37,09 %; suffr. expr., 12 292; MM. Hugot, 3 458 (28,13 %); Robineau, 3 437 (27,96 %); Perceveau, 3 213 (26,13 %); Foulon de Rieux, FN, 767 (6,23 %); Durand, Démocratie chrétienne, 764 (6,21 %); Toujou, PC, 397 (3,22 %); de Roquebrun, PSU, 256 (2,08 %).

En tant qu'il était député la barre des 50 % des exprimés, M. Robineau n'a pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits et, en conséquence, n'a pu être déclaré élu.]

Quatre cantonales

AVEYRON: canton de Capdenne-Gare (1^{er} tour).

Inscr., 6 927; vot., 4 552; abst., 34,28 %; suffr. expr., 4 391. MM. Jacques Dournes, UDF, 2 137 voix (48,66 %); Ferdinand Déleris, PS, 1 569 (35,73 %); Jean-Marie Gras, PC, 685 (15,6 %). Il y a ballottage.

[Après le décès de Pierre Riols (PS), c'est M. Claude Delmas (PS) qui lui a succédé comme maire du chef-lieu. La tâche de conserver au PS le siège de conseiller général est revenue à M. Fernand Déleris, premier adjoint au maire. Cette mission n'apparaît pas des plus simples à remplir au vu des résultats de premier tour puisque M. Déleris accuse un retard de près de trente points sur le candidat de l'UDF.

Par rapport au premier tour des cantonales de septembre dernier, le PS perd 15,88 points de pourcentage tandis que M. Dournes progresse de 12,42 points et que M. Gras (PC) gagne 3,46 points. Les résultats du 25 septembre avaient été les suivants: insc., 6 932; vot., 4 215; abst., 39,19 %; suffr. expr., 4 059; Pierre Riols, 2 095 voix (51,61 %); MM. Dournes, 1 471 (36,24 %); Gras, 493 (12,14 %).

CORSE-DU-SUD: canton de Figari (1^{er} tour).

Inscr., 3 035; vot., 1 671; abst., 44,94 %; suffr. expr., 1 631. MM. Jérôme Polverini, RPR, m. de Pianottoli-Caldarelli, 1 262 voix (77,37 %); ELU; Roger Simoni, div. d., 251 (15,38 %); Jean-Etienne Luciani, nat., 118 (7,23 %).

[Vice-président de l'Assemblée régionale de Corse, M. Polverini succède sans difficulté au maire de Figari, Quéntin Fianchi (RPR), décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre dernier.

Les résultats de ce scrutin avaient alors été les suivants: insc., 3 052;

vot., 1 924; abst., 36,95 %; suffr. expr., 1 890. Quéntin Fianchi, 1 186 (62,75 %); M. Roch Simon, div. d., 248 (13,12 %); M^{me} Marie-Claude Fianchi, PS, 158 (8,35 %); MM. François Piacini, PC, 122 (6,45 %); Jean-Etienne Luciani, nationaliste, 77 (4,07 %); Angèle Chiaroni, div. d., 55 (2,91 %); Albano Lovici, div. d., 44 (2,32 %).

L'absence de représentants de la gauche et la présence d'un seul candidat des droites au lieu de trois en septembre ont permis au nouvel élu RPR de recueillir 14,42 points de plus que le conseiller général décédé, M. Simon qui avait obtenu à lui, 2,36 points et le chef de file des nationalistes, 3,16.

HAUTE-GARONNE: canton de Carrognan (1^{er} tour).

Inscr., 3 128; vot., 2 259; abst., 27,78 %; M^{me} Lionel Jospin, PS, min. d'Etat, min. de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 1 253 voix (56,71 %); ELU; Pierre Dumas, UDF sout. RPR, 500 (22,61 %); Guy David, Parti occitan, 224 (10,13 %); M^{me} Jeanine Sans,

PC, 150 (6,78 %); Catherine Ricalens, FN, 66 (2,98 %); M. Christian Dancaie, div. g., 18 (0,81 %).

[M. Lionel Jospin confirme son implantation dans un département où il s'était « parachuté » en septembre 1986 à l'occasion de législatives partielles. L'ancien premier secrétaire du PS succède au conseil général à Jacques Pic (PS), récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1985. Les résultats avaient alors été les suivants: insc., 3 061; vot., 2 485; abst., 19,34 %; suffr. expr., 2 368; Jacques Pic, 1 466 voix (61,59 %); MM. Hubert Mesplès, sout. RPR et UDF, 638 (28,81 %); Roger Esquillat, PC, 234 (9,79 %).

M. Jospin, s'il obtient un score inférieur de 4,68 points à celui réalisé par son prédécesseur, croise l'écart qui le sépare de son principal adversaire. Le représentant de l'opposition perd 6,2 points par rapport à 1985, que les 2,98 recueillis par le FN n'expliquent pas. Quant au PC, il régresse également: moins 3,01 points.]

Une municipale

CALVI

Inscr., 2 764; abst., 44,97 %; vot., 1 521; suffr. expr., 1 479; liste de M. François Zanotti (div. d.) entre 652 et 615; liste de M. François Canava (Un. g.) entre 445 et 412; liste de M^{me} Françoise Marzuffori (RPR): entre 377 et 346; liste de M. Robert-Jacob Dilusi (FN): entre 57 et 47. Il y a ballottage.

[Il s'agit d'être le successeur de M. Xavier Colonna (sans étiquette), qui avait annoncé, dimanche 13 novembre, sa démission de maire et de conseiller municipal de Calvi, parce qu'il n'était

arrivé que troisième au second tour des élections cantonales de septembre-octobre dans le canton de Calvi.

Bien qu'elle ait été soutenue par M. François Manno, RPR, député européen, qui (sans être élu) avait devancé M. Colonna lors des élections cantonales, la liste RPR de M^{me} Françoise Marzuffori n'arrive qu'en troisième position, alors que la liste de M. François Zanotti, ancien FDG de Renaud Védicolas Industrials, et soutenue par M. Colonna, arrive en tête, devant la liste d'union de la gauche de M. François Canava. Le second tour devrait donc prendre la forme d'une élection triangulaire.]

« Dimanche noir » pour M. Michel Rocard

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, l'avertissement s'adresse aux seuls socialistes qui ne parviennent pas à mobiliser, alors que — la Seine-Saint-Denis en est témoin — les communistes déplacent leurs électeurs dans un esprit de rude concurrence avec leurs anciens alliés.

L'élection de Seine-Saint-Denis, proche banlieue de Paris, pouvait être considérée comme un test sur la manière dont sont reçus les mouvements sociaux, notamment dans les transports, qui empoisonnent la vie quotidienne de centaines de milliers de personnes. Si ce test a une valeur, il donne clairement raison aux communistes et aux « engagés » de la CGT, pour parler comme M. Rocard, plutôt qu'au gouvernement.

La mobilisation relative de électeurs communistes, la désaffection confirmée des sympathisants socialistes, qui avaient déjà bouillé les urnes lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, valent avertissement. En 1982, la sanction électorale marqua le début de la disgrâce: six ans plus tard, elle exprime une déception, qui nourrit l'abstention. Mais laquelle? Serait-ce l'incapacité de M. Rocard à régler les difficultés de la vie quotidienne des Français, comme il s'y était engagé dans son discours d'investiture? Serait-ce l'absence d'un « grand dessein » mobilisateur pour le pays?

Le RPR, par la voix de M. Philippe Séguin, avait tranché d'avance, à la veille du week-end, lors du débat de censure à l'Assemblée nationale. Les socialistes, selon lui, n'ont pas de projet et la France manque d'un « grand élan ». Cette thèse fait des ravages jusque dans les rangs socialistes, puisque M. Jean-Pierre Chevènement relaie M. Laurent Fabius sur le thème du « grand dessein » nécessaire à la France et que le gouvernement est impuissant à leur offrir.

En bonne logique, si tous les « déçus du rocardisme » s'étaient coalisés, la censure aurait dû être votée à l'Assemblée nationale dans la nuit de vendredi à samedi

dernier: aujourd'hui, le gouvernement Rocard ne devrait plus exister. Quelle différence d'analyse y a-t-il entre les affirmations de M. Séguin et celles de M. Fabius? Le premier dit: « Le pays a besoin d'être conduit, de savoir où il va, et surtout, pourquoi il y va; faute de quoi, chaque catégorie se reploie encore plus étroitement sur elle-même et chacune ne pense plus qu'à son propre intérêt ». Le second dit: « Les Français ont besoin de repères. Si le présent est obscur et l'avenir opaque, si l'on ne sait ni où l'on est, ni où l'on va, alors bien sûr on revendique le maximum pour tous et tout de suite [...] L'alternative est entre projet collectif et déchaînement des corporatismes ».

On peut évidemment supposer que le « grand élan », exigé par M. Séguin et le « grand dessein » réclamé par M. Fabius sont fort différents. Encore faudrait-il les connaître. Il est vrai aussi que le RPR dénonce ouvertement la gestion de M. Rocard tout en lui reconnaissant des « capacités personnelles » et une évidente « bonne volonté », tandis que M. Fabius prend bien soin de souligner qu'il ne met pas en cause le premier ministre, et que le président de la République incarne une « communauté de dessein ». Quel dessein? Là encore la question n'a pas reçu de réponse satisfaisante.

M. Rocard qualifie de « faibles » les propos de ceux qui, au RPR, exigent de lui qu'il donne de « l'élan » à son action. On attend de connaître ce qu'il pense des socialistes qui le contestent. M. Rocard se flatte d'être un « gestionnaire » et de gérer « dans le sens des valeurs aux-quelles les socialistes croient ». Il se situe ainsi très exactement sur le terrain qui, de 1984 à 1986, avait permis à M. Fabius, premier ministre, de bâtir sa réputation.

L'ennui pour M. Rocard, qui croit aux valeurs des socialistes, c'est que les socialistes ne veulent pas croire en lui.

JEAN-MARIE COLOMBANI, et JEAN-YVES L'HOMEAU.



FINANCES
En 1989, je veux des conseils bien placés.

FINANCES
DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉPIQUE, DE LA VIE.

38 F. L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE.
Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

كنا من الأصل

Journal de 1789
estigieuse
n couleurs
rés
que mois
écembre 1989

كندا من الأصل

Politique

À la recherche de Socialisme et République

M. Laurent Fabius : « Quand on ne sait ni où l'on est, ni où l'on va... »

Le courant Socialisme et République, qui réunit au sein du PS les amis de M. Jean-Pierre Chevènement, a organisé, le samedi 10 et le dimanche 11 décembre, son troisième colloque, auquel il a donné pour thème : « *Un dessein de progrès*. » Nous ne croyons pas que la politique soit, simplement, une question de méthode, ni que l'on puisse résoudre les problèmes du pays en les tra-

Ainsi de la construction communautaire : « *L'Europe a perdu du terrain, elle en perd* », a déclaré M. Jean-Paul Planchou, député de la Seine-et-Marne. M. Claude Cheysson, commissaire européen et premier des personnalités que Socialisme et République avait invitées à ce colloque, s'est montré plus pessimiste encore, en décrivant une Europe dominée par les « *forces du marché* » et où « *toutes les pentes sont savonnées dans le même sens* », celui que préconise de façon « *cohérente* » M^{me} Margaret Thatcher. « *Il y a peu de sujets, a-t-il dit, sur lesquels l'incompatibilité soit aussi totale entre la droite et la gauche* ». Entre une vision qui « *exige l'absence de tout contrôle* » et une autre, qui implique la « *démocratie* », la construction de politiques communes dans tous les domaines... M. Cheysson a laissé percer une pointe d'amertume lorsqu'il a confié qu'il aimerait « *entendre dire cela ailleurs, par des hommes qui en ont plus que [lui] la capacité* ».

Il ne suffit pas que l'Europe se construise ou qu'elle s'élargisse pour qu'elle soit l'Europe. M^{me} Gisèle Charzat a diagnostiqué une « *crise d'identité* » de l'Europe, où la France est, selon elle, « *le seul pays à déployer une politique étrangère portée par une vision d'autonomie* », alors que la RFA regarde vers l'Est, la Grande-Bretagne vers l'Ouest et les pays du Sud vers le marché mondial. Les orateurs de Socialisme et République ont dénoncé en outre, précédemment, la directive de juin dernier sur la libération des mouvements de capitaux, dont M. Jean Besse, représentant à l'Assemblée européenne, a demandé que les socialistes subordonnent l'application, prévue pour juillet 1990, à des mesures fiscales et sociales.

Absence de projet, encore, pour l'entreprise : « *La gauche est orpheline d'un discours sérieux, progressiste, sur l'entreprise* », a déclaré M. Michel Charzat, député de Paris, membre du secrétariat national du PS.

tant l'un après l'autre », a déclaré, en introduction, M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS. Tout était dit, et le débat était lancé sur ce qu'il faudrait (pouvoir) faire plutôt que sur ce qui se fait : l'action du gouvernement n'allait être évoquée que de façon allusive, comme si elle n'était là que pour poser la question du projet socialiste dont elle accuse l'absence.

M. Charzat a souligné la nécessité d'un véritable plan, à travers lequel l'Etat assume la responsabilité qui lui incombe de fixer les perspectives en matière de formation, de recherche et de relations internationales. « *La politique, a-t-il dit, n'est pas l'art d'accommoder les restes* ».

Le déchaînement des corporatismes

M. Laurent Fabius a saisi la balle au bond lorsqu'il a placé en exergue de son propos la formule que Jean Monnet avait inscrite en tête de son premier plan : « *Modernisation ou décadence* ». Il s'agit, selon le président de l'Assemblée nationale, de « *donner un coup d'arrêt à la société à trois vitesses* » et de faire en sorte que la « *communauté nationale* » puisse « *se mobiliser collectivement* ».

Certes, a observé M. Fabius, « *le souci du quotidien est important et, même décisif* », mais « *il doit être réglé, en même temps, à un projet ambitieux et vaste* ». La nation, « *communauté de destin* », doit être, aussi, une « *communauté de dessein* ». « *C'est ce que François Mitterrand, a-t-il ajouté, incarne aujourd'hui* ».

Le président de l'Assemblée nationale a précisé que, pas plus que l'été dernier, lorsqu'il avait dénoncé l'absence d'un « *grand dessein* », il n'entendait mettre en cause le gouvernement, mais on pourra s'interroger sur la portée de remarques telles que celles-ci : « *Les Français ont besoin de repères. Si le présent est obscur et l'avenir opaque, si l'on ne sait ni où l'on est ni où l'on va, alors bien sûr, on revendique le maximum pour tous et tout de suite* ». (...) *L'alternative est entre projet collectif et déchaînement des corporatismes*.

M. Fabius a développé, ensuite, sa vision du socialisme moderne, qui s'oppose, d'abord, à la conception libérale tendant à étendre sans cesse la sphère des rapports marchands, et qui se donne pour objectif de libérer l'homme du travail contraint, au profit d'une « *civilisation du temps libéré et*

choisi ». A propos de l'Europe, M. Fabius a souligné qu'elle doit acquérir une nouvelle dimension incluant le social, la communication et la monnaie. Ce dernier point est, pour lui, décisif, sauf à accepter que le marché commun soit un « *leurre* », où les barrières tarifaires seraient remplacées par des manipulations des taux de change. Selon le président de l'Assemblée nationale, la construction européenne a atteint « *un point d'instabilité qui nécessite de franchir, dans le respect des intérêts français, une nouvelle étape, ou bien de revenir à une étape précédente* ».

M. Chevènement : tenir bon

D'autres invités de Socialisme et République ont eu un propos directement politique, notamment M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, qui a déclaré que « *pour faire une modernisation progressiste, il faut rassembler les forces progressistes* », à l'exclusion de celles qui tentent de « *se faire passer* » pour telles. M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a souligné la nécessité d'une « *approche globale* », qui traite la situation du secteur public en tenant compte du « *profit du secteur industriel* ».

M. Pierre Mauroy a regretté l'absence de débat au sein du PS, où les tendances semblent se borner à « *propulser l'un, propulser l'autre* », alors même qu'il « *n'y a pas de succession ouverte* ».

M. Chevènement a conclu le colloque en invitant les socialistes à « *tenir bon* » sur la ligne d'Epiméthée et à ne pas se « *mettre à la merci de tel ou tel parti de droite, et, bientôt, de la droite toute entière* ». Pour le ministre de la défense, le PS « *doit s'imposer historiquement comme le grand parti républicain et progressiste de la fin du siècle* ». Aussi doit-il, aujourd'hui, « *comprendre les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises publiques* », mais, aussi, « *ne pas oublier [qu'il] a en charge une collectivité plus vaste, avec des intérêts diversifiés, voire contradictoires* » et se rappeler que « *le service public a ses exigences, et les fonctionnaires des devoirs à l'égard des usagers, qui sont aussi des travailleurs* ».

Pour autant, M. Chevènement estime que l'effort doit être « *mieux réparti* » mais aussi « *mieux compris et, donc, mieux dirigé* ». Il fallait bien qu'un ministre défendit le gouvernement, mais M. Chevènement, ne doutant sûrement pas des capacités du premier ministre, l'invite à mieux faire.

P. J.

La préparation des élections municipales

Le PS fixe ses propres conditions à la négociation avec le PCF

Les socialistes ont décidé de prolonger le « *gel* » des négociations avec les communistes pour la préparation des élections municipales de mars prochain. Cette décision a été adoptée à l'unanimité, le dimanche 11 décembre, par les

premiers secrétaires fédéraux du PS, réunis à Paris. Les chefs de file municipaux du parti, désignés le mois dernier, se sont joints, ensuite, aux secrétaires fédéraux et ont voté dans le même sens.

Ce que M. Pierre Mauroy a appelé la « *ligne de fermeté* » vis-à-vis du PCF, préconisée par le bureau exécutif le 7 décembre, a donc été adoptée sans difficulté par l'ensemble du parti. Le premier secrétaire en a développé le calendrier. Dans un premier temps, une délégation socialiste, que le bureau exécutif doit mandater le 14 décembre et que devrait conduire M^{me} Marcel Debarge et Gérard Collomb, membres du secrétariat national chargés, respectivement, des élections et des relations extérieures, va demander à rencontrer les communistes avant les fêtes pour examiner avec eux la situation et préparer une rencontre au sommet.

Après cette « *patrouille de reconnaissance* », selon la formule de M. Debarge, le terrain serait prêt pour une discussion politique entre M. Mauroy et M. Georges Marchais, dans un deuxième temps, cette rencontre au sommet ayant lieu dans les premiers jours de janvier. La discussion, a indiqué M. Mauroy, portera sur trois points-clés. D'une part, la formation de listes communes pour les élections municipales devra tenir compte du rapport de force électoral tel qu'il a évolué depuis six ans (alors que les communistes demandent la reconduction des accords de 1983, année des précédentes élections) ; d'autre part, le PCF devra « *respecter* » les candidats du PS, quels qu'ils soient (et non pas reculer tel ou tel candidat d'ouverture) ; ensuite, les deux partis devront adopter une « *déclaration politique* », qui, a expliqué M. Mauroy, aura pour fonction de « *motiver* » la présentation de listes communes au premier tour.

Dans un troisième temps, enfin, les négociations ayant été ainsi débloquées, une convention nationale du PS, prévue initialement pour les 14 et 15 janvier, mais qui pourrait être retardée d'une semaine, entérinera les listes formées avec le PCF, ainsi que le choix de proposer des primaires dans les villes où les deux partis n'auront pas pu s'entendre.

Dans l'esprit de M. Mauroy, les décisions de la convention interviendront après une phase de négociation conduite, à la fois, localement et centralement par les deux partis. Pour le premier secrétaire du PS, il s'agit bien de parvenir, en fin de compte, à l'accord national qu'il avait demandé au départ, il y a deux mois, et que les communistes, dénonçant l'idée d'un « *Yalta municipal* », avaient refusé.

« *Nous acceptons de prendre un risque* », a déclaré M. Mauroy, tout en précisant qu'il n'a pas l'intention de tenter de faire entrer le PCF, malgré lui, « *dans la majorité présidentielle* ». Le risque existe, néanmoins, selon le premier secrétaire, que les communistes refusent toute déclaration politique commune, auquel cas les « *primaires* » deviendraient la règle. Pour M. Mauroy, en effet, la loi électorale permet deux formes d'union : le désistement classique au second tour, qui devient, en l'occurrence, fusion des listes présentées séparément au premier ; ou bien l'accord de premier

tour, qui implique une convergence politique.

Celle-ci ne peut avoir pour objet, admet M. Mauroy, un soutien en bonne et due forme du PCF au gouvernement, mais les communistes pourraient être conduits à expliciter leur pratique de ces dernières semaines, vérifiée encore le 9 décembre, lorsqu'ils ont permis, par leur abstention, l'adoption du collectif budgétaire sans recours à l'engagement de responsabilité. Autrement dit, le PCF ne vote pas la censure et n'empêche pas le gouvernement de faire passer ses textes : cela pourrait être écrit noir sur blanc dans une déclaration justifiant que les deux partis se présentent ensemble au vote des électeurs.

Interrogé, lundi 12 décembre, sur les décisions prises par le PS sur les municipales, M. Marcel Zaidner, membre du comité central du PCF chargé de la presse, n'a pas rejeté l'idée d'une rencontre au sommet entre M. Pierre Mauroy et M. Georges Marchais, tout en regrettant « *une perte de temps* ». De même, il a indiqué que M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, était prêt « *à tous moments* » à rencontrer le socialiste Marcel Debarge. « *Si c'est pour dire qu'on défend les intérêts des gens, nous sommes disposés à faire une déclaration commune* », a affirmé M. Zaidner en réponse à une des exigences du PS. Ne voulant « *pas refaire 1983* », c'est-à-dire « *un marchandage ville par ville* », le PCF semble cependant prêt à faire « *des rapprochements pour les villes à problème* ».

Soixante-dix « primaires »

« *Nous voulons aider les communistes à sortir de leurs contradictions* », ironisait M. Jean Poperen, tandis que M. Debarge soulignait que face à la « *stratégie globale* » du PCF, les socialistes doivent avoir, eux aussi, une stratégie d'ensemble.

C'est dire qu'après l'épreuve des conflits sociaux, qui n'est pas terminée, les socialistes ont le sentiment de s'en tirer plutôt bien et d'être en situation d'obtenir du PCF davantage que celui-ci n'était prêt à concéder au lendemain des élections cantonales. « *Il s'agit de les mettre au pied du mur* », expliquait M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, rocardien, en les obligeant à dire si leur priorité est de faire avancer la gauche ou de faire reculer le PS. M. Fuchs ajoutait que son évaluation des chances d'aboutir à un engagement politique minimum du PCF est « *probablement moins optimiste* » que celle de M. Mauroy. Or l'on retrouve l'aspect interne de la question.

On perçoit en effet, d'un côté, chez les socialistes une ligne de « *rassemblement à gauche* » dans la « *fermeté* » vis-à-vis des communistes, ligne qui a le vent en poupe en ce moment. Elle fait l'unanimité, mais elle ne fait pas, pour autant, le bonheur de tous. Le souhait existait, d'un autre côté, d'élections municipales qui auraient été l'occasion d'en finir une fois pour toutes avec le

mythe d'une « *union de la gauche* » qui n'a plus de contenu et qui contraint le gouvernement à des acrobaties parlementaires. Cette perspective s'éloigne, et M. Mauroy a pu confirmer, dimanche, l'exclusive contre toute tentative de « *troisième force* » municipale, qui associerait des socialistes avec des représentants de formations appartenant aujourd'hui à l'opposition.

Si l'on était besoin, M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, chargé des élections, a rappelé les socialistes aux réalités électorales en soulignant que des « *primaires* » qui sembleraient devoir être favorables au PS, il y a six ans, au vu des résultats des élections présidentielles et législatives de 1981, avaient toutes tourné à son désavantage. Aujourd'hui, les organisations locales du PS demandent, au total, près de soixante-dix « *primaires* », dont vingt-cinq à trente dans des villes de plus de 20 000 habitants dirigées par le PCF.

Or, selon M. Le Gall, au vu des indications fournies par les dernières élections et par des sondages, moins d'une dizaine de ces « *primaires* » peuvent être raisonnablement tentées par les socialistes contre des maires sortants communistes.

La ligne de conduite pour les élections municipales ayant été tranchée le matin, M. Michel Rocard n'en a pas parlé lorsqu'il s'est adressé, l'après-midi, aux premiers secrétaires fédéraux et aux chefs de file municipaux socialistes. Le premier ministre s'est borné à dresser un tableau de la situation économique, comme il l'avait fait, la semaine dernière, lors d'un meeting à Noisy-le-Sec, puis au bureau exécutif du PS. « *Dégager toutes les marges de manœuvre possibles pour l'emploi et la justice sociale, mais ne pas aller au-delà de ce possible, voilà la logique de la politique que mène le gouvernement* », a-t-il déclaré.

M. Rocard a rappelé l'effort consenti par « *l'Etat employeur* » et il a dénoncé, sans citer la centrale syndicale ni le PCF, l'attitude de la CGT dans les conflits sociaux. Soulignant que la revendication d'une augmentation de 1 000 F par mois pour tous représenterait, si elle était satisfaite, 250 milliards de francs, au total, le premier ministre a déclaré : « *Elle témoigne, à mes yeux, d'un double mépris pour les Français : mépris vis-à-vis des travailleurs, à qui l'on tente de faire croire qu'il est possible de trouver ainsi, en ressources nouvelles, le quart du budget de l'Etat ; mépris, aussi vis-à-vis des usagers, à qui sont imposés des servitudes à répétition, au nom d'objectifs n'ayant que peu à voir avec la négociation économique et sociale* ».

Il a dénoncé la démagogie « *et la facilité* ».

Le premier ministre a demandé aux socialistes, qu'il avait repus à déjeuner à l'hôtel Matignon, de faire en sorte que les « *difficultés de la vie quotidienne* » ne soient pas « *l'arbre qui cache la forêt des grandes avancées* », que le PS et le gouvernement réalisent « *ensemble* ».

PATRICK JARREAU.

A l'appel du Front national

Trois mille personnes contre « les grèves communistes »

Environ trois mille personnes (dix mille, selon les organisateurs) ont répondu « *à l'appel de la nation et de Jean-Marie Le Pen* », dimanche 11 décembre entre les places de l'Opéra et de Châtelet à Paris.

L'objectif de la manifestation était de dénoncer « *les grèves communistes* », le PCF et la CGT ont donc été les cibles privilégiées par le Front national.

« *Walesa à Paris, Krasnicki à Varsovie* » est le slogan qui a remporté le plus de succès devant « *le métro aux Français, Marchais du*

balai », « *les cocos au boulot* » et « *France, Le Pen, liberté* ». Les socialistes ont été égratignés avec « *Rocard au placard, Mitterrand sous le camp* » et « *communistes assassins, socialistes complices* ». Quant au président du mouvement d'extrême droite, absent, officiellement, « *à cause d'un problème de transport aérien* », il a bénéficié du mot d'ordre « *Le Pen président* ». Ni le délégué général, M. Bruno Mégret, ni le nouveau secrétaire général, M. Carl Lang, n'étaient

présents à cette démonstration francilienne.

Encadrés par un jeune service d'ordre bien nerveux dont certains éléments portaient des matras télescopiques dans le creux de la main, les manifestants ont hué les syndicalistes, à l'initiative de M. Jacques Deschanel, président du front anti-chômage, « *la Madone des aéroports* », c'est-à-dire M. François Mitterrand, à l'initiative de M. Pierre Descazes, président du syndicat des professeurs libéraux qui s'est adressé aux « *travailleurs*

actifs », le secrétaire général de la CGT contre qui « *le peuple de Paris va se lever dans les jours qui viennent* » (M. Michel Collinot, député européen) et le bicentenaire de la Révolution, à l'initiative de M. Dominique Chaboche, vice-président du mouvement d'extrême droite, qui, ne craignant pas le paradoxe, a précisé : « *Il existe encore des Bastilles, avec Jean-Marie Le Pen, nous les abattons* ».

O. B.

EA EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA Master Of Business Administration
Academic program, unique in concept, format and professional experience.
Université à San Francisco spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience pratique du projet personnel/professionnel.

3^e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : médecine, sciences, lettres, droit - Ingénieurs - DEA, DESS, IEP - Pharmaciens - Titulaires de maîtrises.
Programme de 12 à 14 mois conduisant au M.B.A. : Paris (2 mois) San Francisco (10 - 12 mois).

2^e CYCLE Expérience professionnelle de 3 ans exigée après une formation supérieure de type second cycle.
Programme de 14 à 16 mois conduisant au M.B.A. : Paris (2 mois), San Francisco (12 - 14 mois).

Informations et sélections : European University of America
17/25 rue de Chailiot (9^{ème} arr.), 75116 Paris, (1) 40 70 11 71

Communique par European University of America • San Francisco • California • Accords universitaires internationaux : Amérique - programmes associés et accredités de MBA et de PhD - Europe et Asie.

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

SINORG C CAM. SERVEUR

Tél. : (1) 45-38-70-72

Un responsable du Front national condamné pour abus de confiance et détention d'armes. — Jean-François Etienne, cinquante ans, chargé de mission au parc national des Cévennes et trésorier de la fédération localiste du Front national, a été condamné, jeudi 8 décembre, à 5 000 F d'amende par le tribunal de grande instance de Mende. Il a été reconnu coupable d'abus de confiance et de détention sans autorisation d'armes et de munitions de première et de quatrième catégorie. Le parc national des Cévennes, qui s'était constitué partie civile, a obtenu 5 400 F au titre de dommages et intérêts et du préjudice moral. En avril et août 1988, Jean-François Etienne avait utilisé pour sa voiture personnelle des bons d'essence destinés aux véhicules du parc national des Cévennes. Au cours d'une perquisition à son domicile de Florac, les gendarmes découvrirent deux revolvers, trois pistolets, 80 mètres de cordeau détonnant, 60 mètres de mèche lente, 112 détonateurs, 21 grenades et 513 cartouches de calibre 11,43 et 7,65. — (Corresp.)

Le cinquantenaire de la IV^e Internationale. La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a fait, samedi 10 décembre à la Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le cinquantenaire de la création de la IV^e Internationale, fondée par Léon Trotski, en présence de trois mille personnes environ. « *On n'a jamais autant parlé de Trotski et des trotskistes* » s'est félicité M. Alain Krivine, porte-parole de la LCR. Si les communistes français et soviétiques avaient décliné l'invitation, en revanche, le petit-fils de Trotski, M. Esteban Volkov que ses amis appellent « *Séba* », étaient présents aux côtés de personnalités d'une vingtaine de pays dont un membre du comité central du PC italien. Grâce à l'historien Pierre Broué, auteur d'une monumentale biographie de Trotski, M. Volkov qui vit au Mexique va rencontrer, pour la première fois, sa sœur Alexandra qui habite en URSS.

M. Jean-François Le Pen perd son temps...

Politique

A l'Assemblée nationale

Les députés socialistes rétablissent le contrôle de la chambre régionale des comptes sur la Ville de Paris

L'Assemblée nationale a adopté ce premier mardi, samedi 10 décembre, le projet de loi concernant la fonction publique territoriale. Seuls les députés socialistes ont approuvé ce texte présenté dans l'hémicycle par le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, M. Jean-Michel Baylet. Tous les groupes de droite, RPR, UDF et UDC ont voté contre, le groupe communiste a choisi de s'abstenir. Ce texte proroge de

deux ans (jusqu'au 27 janvier 1991) le délai prévu par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 pour la réorganisation des services extérieurs de l'Etat (rectorat, inspection académique, etc.). Cette disposition prend ainsi en compte le retard enregistré dans le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales.

Ce projet de loi modifie également la composition du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale de façon à en assurer la parité élus-syndicats. Enfin, il facilite l'emploi par les collectivités locales de personnels à temps non complet. La discussion s'est polarisée samedi sur un amendement socialiste concernant le contrôle des finances de la Ville de Paris. Le débat a donné lieu à une cascade de rappels au règlement des élus RPR.

La motivation de cet amendement est uniquement politique, a également fait valoir M. Jean Tiberi. Il s'inscrit, en effet, dans le cadre d'une précampagne électorale à Paris. Et si messieurs les socialistes sont intéressés par la question des crédits de la gesture de Paris, nous, nous sommes intéressés par la gestion des crédits de la présidence de l'Assemblée nationale, a lancé le secrétaire général du RPR en faisant allusion aux dépenses de représentation du locataire de l'hôtel de Lassay.

Utilisant un article du règlement de l'Assemblée nationale, les députés RPR ont tenté en vain de faire déclarer irrecevable l'amendement Le Guen. Il devait finalement être adopté. Le PS le votant, les communistes s'abstenant, les autres groupes de droite votant contre.

Saisissant la balle au bond, les députés RPR ont alors tenté de prendre les socialistes à leur jeu en poursuivant dans la logique de l'amendement Le Guen, c'est-à-dire un retour au droit commun de la Ville de Paris. M. Touba a donc défendu un amendement tendant à confier au maire de Paris les pouvoirs actuellement dévolus au préfet de police en matière de stationnement et de circulation. M. Jacques Dominati (UDF, Paris), a quant à lui, reproché au préfet de police un comportement militant. Les députés ont ensuite examiné et adopté un amendement de M. Louis Mexandeau (PS, Calvados) destiné à baisser le seuil d'application de la loi de 1983 concernant le mode de scrutin pour les élections municipales : ce système instaurait un scrutin majoritaire avec une dose de proportionnelle permettant aux minorités de faire leur apparition dans les conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants. L'amendement Mexandeau abaisse à 2 500 habitants le seuil d'application de la loi.

D'autre part, les députés de l'opposition s'étaient vigoureusement opposés vendredi 9 décembre, au début de l'examen de ce texte à la modification de la composition du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale. Le nouveau dispositif du gouvernement établit en effet le paritarisme entre les représentants des élus et ceux des organisations syndicales. M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn) a défendu une question préalable pour repousser ce dispositif.

PIERRE SERVENT.

M. Yves Galland élu président du Parti radical

Le caveau de la République

Le quatre-vingt-neuvième congrès du Parti radical a tenu ses promesses. Vide sur le fond mais débordant de rivalités de personnes, prompt toujours à se réjouir derrière son passé mais incapable de tracer une ligne pour l'avenir et de s'y tenir. Les radicaux valent-ils cette fois par leur manque de vision ? Plus d'idées, plus de jeunes, pas de femmes. On peut se demander après ce congrès si les radicaux ne sont pas tout simplement une espèce politique en voie de disparition.

La Maison de la chimie n'est pas d'ordinaire un endroit très gai. Elle avait pris dans tous les sens du terme des allures de « caveau de la République ». Edgar Faure n'était plus là pour apporter le zeste de réflexion supérieure qui pouvait encore faire illusion. M. Etienne Dailly, vice-président en titre de ce parti, dernier peut-être monstre sacré du radicalisme éclairé capable un tant soit peu de ranimer la flamme, s'était décliné.

Pauvre-petit-trista grippé. Plus incroyable, c'est que l'on puisse encore se disputer autant, déployer une telle énergie pour prendre la tête de ce parti qui, depuis longtemps, n'a plus de jambes et est en train de perdre son âme. Car, durant ces trois jours, ce ne furent que messages basses entre loges francophones : échanges de bénédictions et d'absolutions en tout genre autour de la chaire, si faible mais tellement convoitée, de président du Parti radical.

Au pied de ce dérisoire maître de cocagne, trois hommes, MM. Rosinot, Bariani et Galland, toujours les mêmes appelés par ceux qui, dans ses rangs, gardent quelques éclairs de lucidité sur eux-mêmes. Le « trio infernal », ou plutôt, pour ne pas transgresser les règles de la fraternité radicale, « Cher André », « Cher Didier » et « Cher Yves ».

« Cher André », président sortant, fut mis au tapis dès le vendredi soir. Ce n'est pas qu'il ait mérité ces derniers temps sur le recensement exigé par le parti profond. Mais, à force de vouloir tirer sur la corde des statuts, il était presque fatal qu'il s'y prit lui-même les pieds. Une majorité des militants refusèrent sa réforme, ce qui revenait à lui signifier que, cinq ans sous sa férule, cela suffisait.

« Je vais faire du ski »

Vint donc le samedi, avec ses jeux de marionnettes dans les couloirs, ses palabres, ses fautes et ses promesses sans lendemain. « Cher Yves », à son tour, entraînait dans le piège. Depuis longtemps, M. Gauchon avait annoncé le candidat qu'il était candidat à la succession de « Cher André ». Quant à « Cher Didier », nourri au biberon radical, il ne pouvait, une fois de plus, que faire don de sa personne. Le combat annoncé allait donc avoir lieu. Deux chiraquiens, deux anciens ministres de M. Chirac, deux Parisiens, les provinciaux considéraient que le choix offrait était bien restreint.

Les partisans de l'ouverture se voyaient mal choisir entre deux fervents du verrouillage. M. Rosinot tenta, le matin, de les raisonner pour qu'il n'en reste qu'un. Echec. Favorable au rapprochement avec les radicaux de gauche, l'ex-président se demanda même si ses amis n'allaient pas en venir à faire comme eux. Une présidence tournée à trois ? Un type qui

a une bonne gueule, qui est conseiller général et qui ferait 20 % dans le parti peut perturber le jeu », cartifiait M. Rosinot, soudainement détaché de toutes ces bonnes contingences. Qui allait-il donc soutenir ? « Je consulte », répondit-il le samedi. « Moi, je fais », confiait M. Paul Granel, qui nous avait déclaré vendredi matin être candidat à la fois de la gauche et de la droite de la gauche de la droite du parti, suspecté d'être un sous-marin de l'Association des démocrates de M. Durafour, il préféra se retirer du jeu.

Dimanche, jour de vote, arriva enfin. Suspense. Lassitude, abandon, confessions. « C'est mon dernier congrès », avouait l'Association des démocrates. M. Jean-Paul Benoit. « Je vais faire du ski. Quand on est au gouvernement, on ne peut pas parler. Quand on n'y est pas, il faut se taire pour y revenir. » A la tribune, l'inimitable trio se reconstruisait pour un dernier grand oral. Première question : qui des deux postulants « Cher André » allait-il donc soutenir ? M. Rosinot s'en lava les mains, préférant choisir l'intérêt supérieur du parti. Son testament tenait en cette phrase : « Nous devons assurer notre présence au centre et au centre gauche entre la philosophie démocrate chrétienne et la philosophie socialiste. »

Ar-ti-ca-ler, se faire entendre

Deuxième question : qui, de « Cher Didier » ou de « Cher Yves », allait se montrer le plus cartifiait, c'est-à-dire le moins à droite ? Leur passage à la tribune fut tiré au sort. Premier, M. Galland, qui se prononça pour une opposition sans ambiguïté mais non manichéenne, promit de redonner « une identité et une politique de communication » à son parti, épousant la réplique de M. Gauchon. Vint, une amie de plus de dix ans, et rappela qu'il avait même voté pour M. Barre au premier tour de la présidentielle. Second, M. Bariani. Moins sobre que « son honorable compétiteur », celui-ci se perdit dans un charabia verbeux duquel on pouvait retirer qu'il souhaitait un parti plus proche des réalités quotidiennes. « Il faut ar-ti-ca-ler, préconisa-t-il, parce qu'on ne nous entend pas assez. » M. Bariani remettait, presque à son insu, la barre à droite, persuadé « qu'à force de vouloir être partout, on n'est nulle part ».

C'est dans le même ordre que les unes sortirent leurs noms : avec 54,7 % des suffrages, M. Galland fut élu président, sans doute surtout parce que les radicaux voulaient donner sa chance à celui des trois qui ne l'avait jamais été. De la chance, il en faudra certainement beaucoup pour espérer maintenant sauver ce parti du naufrage. Les 20 % d'abstentions à ce vote sont déjà une alerte. L'association des démocrates pompe déjà sur la gauche. M. Rosinot, installé dans la position du recours, songe à lancer une association des états généraux du radicalisme, afin de poursuivre le rapprochement avec le MRG auquel il croit, mais qui reste un leurre pour son successeur. Dans l'immédiat, M. Galland va donc devoir donner des pages au centre, chose malaisée quand, dans le même temps, il faut préserver un poste d'adjoint au maire de Paris.

DANIEL CARTON.

Au « Grand Jury RTL - le Monde »

M. Jean François-Poncet : « Le gouvernement perd son temps pour préparer l'Europe »

M. Jean François-Poncet (UDF), sénateur du Lot-et-Garonne, invité dimanche 11 décembre au « Grand Jury RTL - le Monde », a estimé que le gouvernement ne préparait pas suffisamment la France à la suppression des frontières économiques européennes pour 1993, en disant : « Depuis huit mois je n'ai pas le sentiment que la priorité européenne - je ne dis pas qu'elle soit absente - joue le rôle dominant qu'elle devrait jouer. » Il cite notamment le domaine fiscal, ajoutant : « On va être obligé en 1989 de rattraper le temps perdu. De même « la décision qui consiste à figer une fois pour toutes le secteur privé et le secteur nationalisés n'est pas conforme aux exigences de la concurrence européenne ».

M. François-Poncet souhaite que soient accrus les pouvoirs des trois institutions européennes, que soit le

Conseil européen, la Commission et le Parlement. Il précise : « Je suis partisan d'une présidence du Conseil européen qui ne serait plus tournante tous les six mois, ce qui est ridicule, mais de ce que je rapprocherais du Saint-Empire romain germanique, c'est-à-dire que les présidents et les chefs de gouvernement désignent parmi eux un chef d'Etat qui serait président pendant cinq ans, sauf naturellement s'il n'est plus chef d'Etat chez lui. »

A propos de la Commission, « elle devrait avoir plus d'indépendance », son président étant élu par le Parlement sur une liste qui lui serait soumise par les chefs d'Etat et de gouvernement. Évoquant les prochaines élections européennes M. François-Poncet estime : « S'il y a accord entre l'UDF et les centristes sur les choix européens, je n'arriverais pas

à comprendre pourquoi les centristes feraient une liste européenne, sinon pour faire une démonstration de politique intérieure, et je trouve que le sujet des européennes ne s'y prête pas. S'il y a accord sur la construction de l'Europe, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas de liste unique entre le RPR, l'UDF et l'UDC. »

Du côté de la gauche il considère : « Le cartel électoral entre le Parti socialiste et le Parti communiste, qui est ce que l'on a vu se développer depuis la présidentielle et ce qui s'annonce pour les municipales, ne constitue pas une majorité de gouvernement capable de faire l'Europe. »

« Qui peut compter sur M. Marchais pour faire l'Europe ? Si l'on veut faire l'Europe, il faudra bien créer une majorité européenne. » « Je crois que le septennat se jouera là-dessus. »

Précampagne

C'est la volonté de Jacques Chirac et de son parti de transformer la mairie en capitale de l'UDF et d'abuser de ses pouvoirs, a répliqué M. Le Guen, en dénonçant « les myriades de chargés de mission de la mairie qui s'occupent plus du RPR que de la Ville de Paris ». Pour M. Le Guen la « virulence » avec laquelle le RPR s'oppose à ces amendements démontre, a contrario, son utilité.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs votent un budget amputé de 30 milliards de francs

Commencée lundi 21 novembre, la discussion budgétaire s'est achevée, samedi 10 décembre, par un vote (1) positif émis par l'opposition RPR-UDF, largement majoritaire au Palais du Luxembourg. Socialistes, communistes et dix membres du groupe de la Gauche démocratique ont voté

contre. La version du projet de budget ainsi mis au vote après trois semaines de débat à la suite de votes successifs d'amendements de la majorité sénatoriale diffère sensiblement de celle issue des travaux de l'Assemblée nationale.

Au total, le budget a été diminué de 30 milliards de francs, tant dans sa partie

recettes que dans celle consacrée aux dépenses. La commission mixte paritaire, convoquée mardi 12 décembre pour examiner les dispositions sur lesquelles les deux Assemblées ont été divergentes, n'a guère de chance de parvenir à un accord.

Commencé le samedi 26 novembre, l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1989 (consacrée aux dépenses) s'est soldé par l'adoption des crédits des DOM-TOM, des transports et de la mer, de l'environnement, du travail et de la formation professionnelle, de l'agriculture, de la recherche et de la technologie, de la recherche et de la jeunesse et des sports, du tourisme, du Plan, du commerce extérieur, de l'industrie, des affaires étrangères, de la coopération, de la défense...

Examen sélectif et dialogue

Au jeu de massacre systématique que sa suprématie lui permettait, la majorité sénatoriale a préféré une diminution capillaire plus sélective. Seuls les budgets de trois ministères ont été intégralement repoussés : aménagement du territoire, postes, télécommunications et espace, santé, solidarité et protection sociale. Trois autres ont vu disparaître leurs crédits de fonctionnement : justice, anciens combattants, culture et communication.

Réponses détaillées, assurances prodiguées, regards appuyés aux intervenants de l'opposition ont conforté des basculements préparés par un travail de contacts préalables entre les cabinets ministériels, les secrétariats des groupes et les sénateurs eux-mêmes. Rarement, il y eut autant de discussions hors hémicycle, informelles, certes, mais démontrant qu'un dialogue, porterait-il sur des dossiers ponctuels, était possible.

Du coup, un vote négatif sur l'ensemble du projet de loi de finances en première lecture aurait été incompréhensible, du moins difficilement explicable. Ce vote de la première partie permet donc à la majorité sénatoriale de montrer le visage de l'union... quitte à oublier les attitudes différentes prises par ses composantes lors des différents scrutins. Elections municipales obligent, chacun à droite a dû composer, quitte à en tirer des appréciations nuancées.

Vendredi 9 et samedi 10 décembre ont été examinés les budgets des ministères suivants :

● Economie et finances
L'examen des crédits consacrés aux charges communes, aux services spéciaux et aux comptes spéciaux

du Trésor dépendant du ministère de l'économie, des finances et du budget ont donné lieu à un débat sur les dénationalisations. Le Sénat a ainsi refusé que soit clos le compte d'affectation des produits de la privatisation et a reproché au gouvernement de prévoir que les recettes éventuelles soient versées au budget général.

A l'exception de ces dispositions, le budget des charges communes a été approuvé ainsi que ceux du secrétariat d'Etat à la consommation, des monnaies et médailles et de l'imprimerie nationale.

Routes

Au hi-parade des membres du gouvernement venus défendre leur budget, M. Maurice Faure serait sans nul doute bien placé. Ancien sénateur lui-même, le ministre d'Etat, qui avait présenté précédemment les crédits de l'urbanisme et du logement (le Monde du 2 décembre), a défendu celui des routes, qui pose un problème, a-t-il expliqué, « non romantique qui ne suppose pas de considération métaphysique », mais des « solutions justes pour toutes les régions, efficaces et respectueuses de la démocratie locale ». Président du conseil général du Lot et maire de Cahors, M. Faure a fait adopter sans difficulté l'ensemble des crédits de son ministère.

P et T et Espace

M. Paul Quilès a eu moins de chance : son budget a été intégralement repoussé. La principale critique opposée à ce budget a été la nouvelle augmentation des prélèvements du budget annexé des P et T au bénéfice du budget général, qui s'élèveront à 14,3 milliards de francs l'année prochaine.

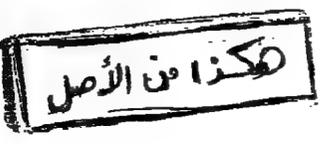
ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) 224 sénateurs ont voté pour : les 81 RPR, les 53 RI, les 4 non-inscrits, 69 Union centriste (sur 70) et 17 Gauche démocratique (sur 33).

88 sénateurs ont voté contre : les 15 PC, les 63 PS et 10 Gauche démocratique (MM. Bauduel, André Boyer, Grives, Didier, Giacobbi, Moine, Poyou, Rigou, Roger et Sempé).

3 sénateurs se sont abstenus : 3 Gauche démocratique (MM. Abadie, Besse, Lesclap).

4 sénateurs n'ont pas pris part au vote : MM. Alain Poirer (Un. cent.), président du Sénat, Etienne Dailly (Gauche dém.), qui présidait la séance, Gilbert Baumet et Yvon Collin (Gauche dém.).



كذا من الأصل

Société

JUSTICE

Grève à l'éducation surveillée

Le désarroi d'une profession déconsidérée

Le SNPES (Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée) a déposé un préavis de grève reconductible pour le 12 décembre. Déclenché depuis la fin du mois d'octobre, le mouvement des éducateurs de l'éducation surveillée a conduit au blocage dans la région parisienne des admi-

sions des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire. Des négociations pour le dégel de postes et l'octroi de primes doivent reprendre cette semaine. Mais, au-delà, c'est toute la question d'une profession déconsidérée, blessée, qui se pose et la redéfinition de sa mission.

Le budget de la justice, on le savait, ne permettait pas de miracles. Mais les magistrats ont décroché des primes: les surveillants de prison aussi, avec, en plus, des embauches; les greffiers ont gratté quelques miettes.

Les éducateurs, eux, n'ont rien obtenu. Ils sont cinq mille sept cent cinquante - personnels de l'éducation surveillée -, fortement syndicalisés au SNPES, où l'influence du PC certes continue à se faire sentir, mais ne suffit pas à expliquer, à elle seule, leur détermination. Car il s'agit d'un corps « blessé, meurtri » à la fois par des changements de politique en forme de tête à queue (c'était l'ère de M^{me} Michèle Giannotti, directrice de l'éducation surveillée sous M. Alain Chaland) et par une interrogation profonde sur sa mission et la considération qui ne s'y attache plus guère.

Les maux vides

Quand le « bleu » du budget est arrivé dans les mains des éducateurs, le colère fut immédiate: pas de création de postes, pas de revalorisation d'une profession où 40 % des personnels gagnent moins de 5 400 F par mois... Le mouvement des infirmières a encouragé les revendications des éducateurs: des créations de postes, de l'argent, mais aussi une demande de considération, une reconnaissance de l'utilité sociale de leur métier. Au-delà des revendications jusqu'au-boutistes (1 500 F mensuels pour tous, le

retour des postes disparus ou gelés depuis 1985, soit 10 %), ce sont leurs questions et leurs angoisses que les éducateurs ont mises en avant.

La mission de protection judiciaire de l'enfance ne se suffit plus à elle-même en période de crise économique. « Auparavant, on avait affaire à des bandes de mômes organisés. Il suffisait de décrypter leur code. » Les choses ont bien changé et devant les questions posées par les mineurs en difficulté - emploi, nationalité, toxicomanie, délinquance répétitive, semi-clochardisation, - les éducateurs ont souvent les mains vides.

Que faut-il faire de ces Africains de l'Ouest, de l'Est, des Vietnamiens ou Thaïlandais qui commencent à arriver dans les foyers, sans papiers et sans espoir d'en avoir, que l'on suit jusqu'à l'âge de dix-huit ans, que l'on remet ensuite à la rue en espérant qu'ils ne se feront pas prendre dans un contrôle? Comment convaincre des TUC à 1 250 francs par mois, des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) à 2 500 francs, qu'ils peuvent « s'insérer » dans ces conditions alors que la moindre chambre de bonne à Paris coûte plus de 1 000 francs par mois?

« Que dire aux pouvoirs publics, à l'opinion, alors qu'on ne peut se prévaloir d'aucune « rentabilité » sur le thème « Je m'occupe des gamins, vous pouvez être tranquilles... » Alors, la mort dans l'âme, les éducateurs ont lancé un mot d'ordre sans précédent: refuser l'admission dans le milieu ouvert de tous les jeunes

AGATHE LOGEART.

ÉDUCATION

Une décision du ministre

L'instituteur atteint du SIDA est titularisé

M. Didier Hutin, le jeune instituteur stagiaire atteint du SIDA, dont la titularisation avait été ajournée par M. René Monory, vient d'obtenir gain de cause: M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a décidé, vendredi 9 décembre, de la titulariser. Le ministre fonde sa décision sur des motifs humanitaires mais aussi juridiques: la réglementation ne permet pas de prolonger pour des raisons médicales la période de stage d'un instituteur. « S'il est apte, il n'y a aucune raison de le mettre plus longtemps à l'épreuve; s'il ne l'est pas, on aurait dû le licencier », commente-t-on au cabinet de M. Jospin.

L'administration a tout de même pris le soin de s'assurer que l'état de santé de M. Hutin lui permet d'exercer normalement ses fonctions. Cela n'était pas évident à la rentrée dernière puisque l'instituteur avait dû s'absenter pour des raisons de santé et n'a pu reprendre le travail que deux semaines. Depuis lors, M. Hutin enseigne à plein temps la musique dans une école de

Neuilly-sur-Seine, qui est différente de celle où il avait été nommé l'année dernière mais où il semble avoir été accueilli avec autant de dignité par les parents d'élèves. « C'est un grand soulagement: je suis reconnu comme un être normal, et j'ai ma place à part entière dans l'éducation nationale », commente M. Hutin aujourd'hui. Le 29 mars dernier, le Comité médical supérieur (CMS), instance placée auprès du ministre de la santé et composée de médecins, avait décidé de surseoir à la titularisation de M. Hutin pour une période de deux ans tout en l'autorisant à continuer d'exercer ses fonctions d'instituteur stagiaire. Le ministre de l'éducation nationale, pour justifier son refus de titularisation, avait rappelé que celle-ci « entraîne des droits et des obligations pendant toute la carrière des fonctionnaires et ne peut s'apprécier uniquement en fonction de la personne au jour donné ». L'instituteur qualifié alors de « malhonnête » cette décision: « L'administration ne

grand pas ses responsabilités, nous avait déclaré le Monde du 14 avril. (...) J'ai l'impression qu'ils attendent que je meure... » M. Hutin, âgé de trente ans, exerça les fonctions d'instituteur stagiaire depuis sa sortie de l'école normale d'instituteurs des Hauts-de-Seine, où il était entré en 1984. Mais il était tombé malade fin 1986, quelques mois avant de soutenir la mémoire qui devait le conduire à la titularisation. Il obtenait alors un congé de longue maladie, et son état s'améliorait. A la rentrée 1987, M. Hutin était nommé à l'école Charcot de Neuilly, mais l'administration refusait en décembre 1987 de prononcer cette titularisation. L'administration tentait de faire pression sur l'instituteur en lui « conseillant » de rester chez lui. C'est alors qu'il avait décidé de former un recours devant le Comité médical supérieur qui, en mars dernier, devait reporter à deux ans la décision sur sa titularisation.

PHILIPPE BERNARD.

La pénurie des professeurs de gestion

(Suite de la première page.)

Cette année, au concours de maître de conférence, trente-trois postes n'ont pas attiré le moindre candidat. Au point que certaines municipalités, soucieuses de la santé de leur université, offrent de doubler le salaire proposé par l'éducation nationale. Dans les écoles de commerce, les problèmes de recrutement sont aussi aigus. Même dans les plus prestigieuses. « Chaque année, la moitié des postes que nous ouvrons ne sont pas pourvus », constate Jean-Pierre Nioche, directeur de doctorat à HEC.

Invariablement, c'est la rémunération qui tue la vocation. « J'ai mis douze ans pour atteindre le niveau de rémunération que trouvent mes élèves à leur sortie de l'IAE », grince cet universitaire lillois. Les meilleurs spécialistes, notamment financiers, se voient offrir des ponts d'or par les entreprises. Pendant ce temps, l'image de la profession jaunit et désespère l'éventuelle relève.

« A la fin des années 60, il y avait urgence à former des maîtres pour cette matière stratégique. La FNEGE, nouvellement créée, y a pourvu avec le slogan: « 700 professeurs en six ans ». A l'aide de bourses, elle a envoyé plus de six cents jeunes Français en stage de longue durée aux Etats-Unis, entre 1969 et 1975. Mission remplie, mais sans lendemain. Cette génération est à la fois l'élite et la masse du corps enseignant français. « Nous avons été de mauvais managers de notre propre profession », déplore Roger Godino, ancien directeur FNEGE, fondateur de l'INSEAD, aujourd'hui conseiller de Michel Rocard, en constatant le déficit actuel.

Les besoins français ont été chiffrés. Entre les écoles des

chambres de commerce et les universités, il faudrait plus de six cents professeurs supplémentaires d'ici cinq ans. Pour l'ensemble de l'Europe, cinq mille environ. D'où une surcharge prévisible entre les écoles pour s'arracher les enseignants permanents.

A la merci d'une OPA

Un professeur de l'ESC de Lyon ne veut-il pas de passer avec armes et bagages à une école gérée par un autre? Au cas de son bulletin de salaire la même somme, mais libellée en francs suisses. « Nous sommes à la merci d'une OPA. Il suffit de payer notre corps enseignant pour mettre en péril la vie de nos écoles », affirme Bruno Dufour, directeur du groupe ESC Lyon.

Jean-Pierre Nioche confirme: « Le marché devient turbulent. Même les écoles installées ressentent les coups de la concurrence. Mais comment inciter un étudiant d'HEC à s'orienter vers l'enseignement? Il lui faut 200 000 F par an sur le marché, alors que pendant ses trois années supplémentaires de doctorat, on lui proposera une aide mensuelle de 3 000 F à peine. Certes, un professeur peut ensuite compléter son salaire par des prestations de consultant dans les entreprises. Mais cette activité, uniquement alléatoire pour le plupart, se fait souvent au détriment de la recherche.

Or, selon le diagnostic de Claude Rameau, le retard européen n'est pas seulement quantitatif: « En matière de recherche, nous sommes d'une fatalsse qui nous coûte cher. » Là encore, l'argent est le nerf d'une guerre perdue d'avance: la recherche n'est pas suffisamment valorisée dans les carrières et les rémunérations des enseignants. « Seuls les étrangers vont au bout de leur

thèse » a constaté Jean-Pierre Nioche dans son école. Les autres sont happés en cours de route par l'industrie, ou mobilisés à plein temps dans les salles de classe. « Pour répondre à des besoins de fonctionnement urgents, nous sacrifions le moyen terme », confesse-t-il.

« Faudrait-il avoir recours à des professeurs de l'étranger », comme le fait l'informaticien avec des Marocains formés aux Etats-Unis? », s'interroge Jacques Fayette, responsable de l'IAE de Lyon. Pour combler les vides, il faudrait former cent vingt professeurs par an, dont trente à quarante titulaires de DEA. Une seule solution: le financement des études doctorales, une incitation financière de nature à redorer le blason de la profession.

A qui s'adresser pour obtenir l'opération de survie réclamée de leurs vœux par l'ensemble des professionnels? NI le ministère de l'éducation nationale ni les organismes patronaux ne semble mobilisés. « Il y a une carence de soutien », estime Bruno Dufour, regrettant que la FNEGE « ne joue plus son rôle de lobby, de levier pour soulever le problème ». Message reçu, a répondu Yvon Chotard, le nouveau président de la FNEGE. « Mais comme on ne peut pas attendre des moyens nouveaux de l'Etat, il va falloir se tourner vers les entreprises pour changer de vitesse. »

JEAN-JACQUES BOZONNET.

PARIS

La tour Eiffel, monument vivant

Elle mesure maintenant 318 mètres de haut. Son sommet oscille doucement au gré du vent. Et aussi du soleil. De combien de centimètres? A quel moment, surtout? Ces questions, les responsables de la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel (SNETE) les ont entendues mille fois. Tellement souvent qu'ils ont décidé d'offrir aux 4,5 millions de visiteurs annuelle une sorte de répertoire.

Au premier étage, l'écran d'un appareil suit tout sur les mouvements du sommet de la tour: le centre; il les observe en permanence. Grâce à un tube infrarouge implanté au sol, près du pilier nord et dirigé vers un capteur au sommet, l'ellipse décrite au moment même par la pointe de la tour se dessine sur l'écran. Le clavier permet d'interroger: quels sont les records historiques d'amplitude, par exemple? A quel moment les cinq plus grands déplacements du siècle datent de 1893, 1971, 1979, 1984 et 1988. Le maximum a été atteint le 16 janvier 1971 avec une variation de 18 centimètres.

Le vent soufflait ce jour-là en rafales de 166 kilomètres à l'heure. Pourtant, on a découvert, depuis Eiffel, que le vent n'est pas le seul à boussuler la tour. Passionné d'aérodynamique, l'ingénieur avait consacré les premiers sous-gagnés avec son chef-d'œuvre du Champ-de-Mars à construire une soufflerie. Il avait calculé que la pointe de la tour pourrait bouger de 70 centimètres. Mais, un siècle plus tard, les découvertes ont progressé et l'on sait aujourd'hui que le soleil aussi lui fait tourner la tête de la vieille dame. A l'inverse du touriste, le sommet de la tour fuit le soleil et s'en éloigne sous l'effet de la dilatation.

C'est le concessionnaire des restaurants de la tour Eiffel, entre autres du prestigieux Jules-Verne, le groupe ELTAIR, qui régle la facture de l'appareil - un oscillographe, - dont le clavier et l'écran seront mis à la disposition du public: plus d'un million de francs.

En inaugurant, mercredi 7 décembre, cet « observatoire des mouvements du sommet », Bernard Rocher, président de la SNETE, a souligné que la tour Eiffel n'est pas un astre mort, mais un monument vivant. Cachée sous ses dix-huit couches de peinture - une tous les sept ans désormais, - la tour Eiffel ne se contente pas de bouger; elle s'allonge. Quand, du plein hiver au plein été, la température extérieure grimpe de 10° à + 30°, elle grandit encore, de 15 centimètres... CHARLES VIAL.

Espoir d'un redressement judiciaire pour la société du parc d'attractions de Nice

NICE de notre correspondant

Le tribunal de commerce de Nice vient d'engager une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société du parc d'attractions nicois (SPAC) propriétaire de Zigo-folis. Cette décision suspend la mesure de liquidation judiciaire qui risquait d'entraîner une cessation d'exploitation du parc, dont l'exercice financier, après moins d'un an d'existence, a révélé un passif de 200 millions de francs. La société dispose maintenant d'un délai de six mois pour proposer les solutions financières qui pourraient permettre un maintien de son activité. Durant cette période, un administrateur désigné par le tribunal établira le bilan de l'entreprise et en contrôlera la gestion. Faute d'une solution viable, la mise en liquidation judiciaire serait inévitable.

Le président-directeur général de la SPAC, M. Philippe Massonnet, estime que les perspectives actuelles sont meilleures et que le montant du chiffre d'affaires de la dernière saison est en progression de 30 % par rapport à celui de la saison précédente.

M. V.

Italie

Un projet de loi pour sanctionner les usagers de drogue

Le gouvernement italien a décidé, vendredi 9 décembre, en conseil des ministres, d'intensifier sa lutte contre la toxicomanie. Toutes les formes de détention de drogue, y compris la détention actuellement tolérée « en petite quantité pour consommation personnelle », pourraient ainsi être sanctionnées. Le projet de loi, qui prévoit de consacrer 480 milliards de lire à l'assistance aux toxicomanes, pénalisera les usagers qui seraient incarcérés s'ils n'acceptaient pas d'être traités dans des instituts de désintoxication. M^{me} Rosa Russo Gervolino, ministre des affaires sociales et auteur de ce projet, souhaite que le Parlement discute au plus vite d'un texte qui suscite déjà de nombreuses polémiques.

Les partisans d'une lutte impitoyable contre le trafic de stupéfiants s'opposent à ceux qui, comme le Parti radical, estiment que le projet entraînera une vague d'arrestations susceptible de bloquer la machine judiciaire italienne. Un « Manifeste du non à la prohibition », signé par plusieurs personnalités du monde du spectacle, de la politique et du journalisme, a, d'autre part, été publié.

Shirley Johnson-Bekaert

Etats-Unis: la cuisine des origines

Préface de Gérard Chaland

« Elle exprime dans un beau préambule toute sa nostalgie de la nourriture de l'enfance et trace une véritable mythologie de la culture noire américaine. » (J.B. Baronian, Le Vif-L'Express)

30 recettes originales

éditions de laube

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-97-27
Téléc: MONDPAR 850672 F
Télex: 310100

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1949-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs de Monde, La Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouss

Rédacteur en chef: Daniel Verdet

Correspondant en chef: Claude Salas

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-97-27
Téléc: MONDPAR 850672 F
Télex: 310100

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1949-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs de Monde, La Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouss

Rédacteur en chef: Daniel Verdet

Correspondant en chef: Claude Salas

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-97-27
Téléc: MONDPAR 850672 F
Télex: 310100

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1949-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs de Monde, La Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouss

Rédacteur en chef: Daniel Verdet

Correspondant en chef: Claude Salas

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél: (1) 42-47-97-27
Téléc: MONDPAR 850672 F
Télex: 310100

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs: Hubert Beau-Méry (1949-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs de Monde, La Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouss

Rédacteur en chef: Daniel Verdet

Correspondant en chef: Claude Salas

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Le Monde

SCIENCE ET MÉDECINE

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Localité: _____

Pays: _____

Veillez avoir l'obligeance d'envoyer tous les noms propres en capitales à l'imprimerie.



Cha

LE SIDA

Lesseurs de gestion

Le Monde

SCIENCE ET MÉDECINE

BULLETIN D'ABONNEMENT

ENTS

Ceux qui connaissent Strasbourg en parlent.



Photo R. KALVAR - Magnum

“Chaque fois que j’y mets les pieds, j’en prends plein la tête.”

Les journalistes strasbourgeois ont bien de la chance. C'est de Strasbourg que l'on peut le mieux percevoir - et prévoir - les évolutions en profondeur des sociétés européennes. C'est à Strasbourg que l'on peut vraiment prendre bien le pouls de notre vieille Europe en pleine révolution. Chaque fois que j'y mets les pieds, j'en prends plein la tête. A une époque où l'information est plus précieuse que le pétrole, travailler à Strasbourg c'est bénéficier d'une force de frappe sans égale dans la perspective de 1993. Vivre à Strasbourg, c'est se donner les moyens d'affronter l'avenir, les yeux grands ouverts, en voyant loin et large, sans ceillères. Je ne vous parlerai pas des mille et une autres raisons - parfois futiles - qui me font aimer Strasbourg. Celle que je mets en avant ici est trop rarement soulignée : Strasbourg est l'une des grandes capitales mondiales de l'information. D'une information non polluée par les modes. Les journalistes ne sont évidemment pas les seuls concernés. Industriels, cadres, chercheurs, universitaires, écrivains, artistes, savent qu'il faut souvent faire le voyage à Strasbourg. Chaque fois que je quitte Strasbourg, je sais que j'aurai envie et besoin d'y revenir bientôt.

Serge July, journaliste-éditorialiste.

STRASBOURG
Capitale Européenne

KOUFRAT

مكنا من الأصل

LES VILLAGES D'ENFANTS S.O.S. ONT DÉJÀ SAUVÉ 50.000 ENFANTS



Ces enfants vous enverront des fleurs pour vous remercier de parrainer leur village s.o.s.!



OUI, les enfants des Villages d'enfants s.o.s. dans le monde vous enverront un sachet de graines de fleurs. Ce sera leur façon à eux de vous remercier de parrainer leur village. Ces graines vous donneront de belles fleurs. Des fleurs qui vous rappelleront qu'à des milliers de kilomètres de chez vous des enfants vivent heureux, grâce à vous.

Connaissez-vous les "Villages d'enfants s.o.s. dans le monde" ?

Les villages s.o.s. prennent en charge des enfants, les victimes les plus vulnérables des guerres et de la misère.

Dans de nombreux pays pauvres, des milliers d'enfants se retrouvent seuls, sans famille, sans maison. Leurs parents, victimes des guerres, des catastrophes naturelles, de la misère, sont morts... ou ont choisi de leur donner une dernière chance en les abandonnant.

Les villages d'enfants s.o.s. recueillent ces enfants et leur donnent des soins, une famille, une maison, un village, une école.

50.000 enfants ont déjà été sauvés... Mais ce n'est pas encore assez : d'autres enfants délaissés ont besoin de secours rapidement. Aidez-les !

Quelques informations importantes :

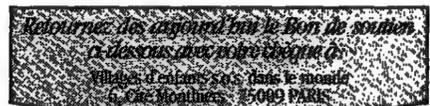
- A travers le monde, les villages d'enfants s.o.s. prennent en charge plus de 30.000 enfants. 260 villages ont été créés dans 95 pays.
- Les enfants recueillis sont toujours élevés dans leur pays d'origine. Les frères et les sœurs grandissent ensemble.
- Ils sont confiés à une mère s.o.s. qui leur apporte tout l'amour, la sécurité et les soins dont ils ont besoin.
- Chaque village est responsable de son propre budget et possède son jardin d'enfants, son école, son centre d'apprentissage, son dispensaire.
- Les enfants ne sont pas élevés en "assistés". Ils reçoivent une formation solide. Plus tard, ils pourront avoir un bon métier et être autonomes.

VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER CES ENFANTS

Trop d'enfants déshérités sont encore sans famille, sans maison, sans école. Aidez-les en nous envoyant un don. Mieux encore, devenez parrain d'un village d'enfants s.o.s. avec lequel vous aurez des liens privilégiés. Choisissez parmi les 9 villages ci-dessous celui que vous voulez aider régulièrement. Pour vous remercier, les enfants de ce village vous enverront un sachet de graines de fleurs. Un geste symbolique qui vous touchera très certainement. De plus, vous recevrez des nouvelles de ce village. Et vous saurez toujours comment votre argent est utilisé.

Votre aide est un nouvel espoir pour de nombreux enfants. D'avance, nous vous remercions de votre générosité.

association française pour le développement des **villages d'enfants s.o.s. dans le monde**



AIDE URGENTE INDISPENSABLE... AIDE

EQUATEUR, village de Quito : la misère est grande dans la capitale. Le village s.o.s. abrite une centaine d'enfants et a besoin d'un soutien constant pour faire face à cette situation.

EQUATEUR, village d'Esmeraldas : ce village s.o.s. est plus récent. Il se situe dans une région où les abandons d'enfants se multiplient. Le parrainage est la seule aide régulière pour survivre et réaliser les projets.

HONDURAS, village de Tegucigalpa : une aide régulière est indispensable pour financer en particulier un programme éducatif spécial destiné aux enfants perturbés par un passé récent.

HAITI, village de Port-au-Prince : ce village s.o.s. a pu sauver d'un destin tragique de nombreux enfants. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde. Mais grâce à votre soutien, les enfants pourront garder espoir et joie de vivre.

NEPAL, village de Pokhara : ce village s.o.s. a besoin d'une aide régulière pour faire vivre chaque jour une centaine d'enfants réfugiés tibétains.

INDE, village de Choglamsar : le Ladakh est une région aux hivers très rigoureux. Des ressources sont indispensables pour la survie des 500 enfants réfugiés tibétains, qui comptent sur vous.

CÔTE-D'IVOIRE, village d'Abobo-Gare : ce village s.o.s. doit augmenter sa capacité, assurer la scolarité des enfants et l'apprentissage d'un métier aux jeunes.

TOGO, village de Kara : un apport financier est nécessaire pour assurer le fonctionnement quotidien du village s.o.s. et aider les enfants dans leur formation scolaire et professionnelle.

MADAGASCAR, village d'Antananarivo : la construction de ce village s.o.s. vient de démarrer. Grâce à votre parrainage, il pourra très bientôt abriter une centaine d'enfants.



Prendre un enfant par la main, lui donner une mère, un foyer, un village.

BON DE SOUTIEN

à renvoyer sous enveloppe affranchie à : Villages d'enfants s.o.s. dans le monde - 6, Cité Monthiers - 75009 PARIS

J'aide les villages d'enfants s.o.s. dans le monde.

Je donne la somme de : 150 F 250 F 500 F

par chèque bancaire postal

à l'ordre des Villages d'enfants s.o.s. dans le monde.

Grâce aux nouvelles mesures fiscales :

• Le montant de votre don est déductible de votre revenu imposable dans la limite de 5% (3% pour les entreprises). A partir de la deuxième année de parrainage, vous pouvez déduire de vos impôts plus de 55% de vos versements à hauteur de 1.200 F par an.

Je souhaite devenir parrain du village d'enfants s.o.s. dont je coche la case ci-dessous :

Quito (EQUATEUR) Tegucigalpa (HONDURAS) Pokhara (NEPAL) Abobo-Gare (CÔTE D'IVOIRE) Esmeraldas (EQUATEUR) Port-au-Prince (HAITI) Choglamsar (INDE) Kara (TOGO) Antananarivo (MADAGASCAR)

Je m'engage à verser 130 F chaque mois à ce village (tout en restant libre, naturellement, d'arrêter mon parrainage à tout moment). J'envoie dès aujourd'hui mon premier versement de 130 F par chèque bancaire postal à l'ordre des Villages d'enfants s.o.s. dans le monde.

• Pour me remercier, les enfants m'enverront un sachet de graines de fleurs.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Chefs d'Entreprises,

soyez aussi nos partenaires : aidez-nous à construire de nouveaux villages d'enfants s.o.s.

Contactez nous au (1) 45.26.71.79

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

Religions

Après les polémiques sur le film de Scorsese et sur la prévention du SIDA

L'Eglise s'inquiète de son image

A partir du lundi 12 décembre, et pour trois jours, le Conseil permanent de l'épiscopat français est réuni à Paris pour examiner le malaise né de ses récentes prises de position contre le film de Martin Scorsese (« La Dernière Tentation du Christ »), contre les préservatifs (dans la prévention du SIDA) et la pilule abortive RU 486. Il reviendra aussi sans doute sur les déclarations de Mgr Jacques Gaillot, favorable à l'ordination d'hommes mariés. Le président des évêques de France, le cardinal Albert Decourtray, devait s'expliquer sur tous ces sujets au cours de l'émission « l'Heure de vérité », lundi 12 décembre à 20 h 30 sur Antenne 2.

« Je pronostique - et je crains - le moment où nous nous retrouverons tout seuls à poser publiquement à la société civile un problème crucial », disait en 1984 l'archevêque de Paris dans une interview au

Point. Et il citait trois domaines où l'Eglise risquait d'être en porte à faux : l'école, l'immigration et l'éthique médicale. Sur les deux premiers, le pronostic ne s'est pas vérifié. Sur le troisième, comme le redoutait-il y a quatre ans le cardinal Lustiger, l'épiscopat se retrouve bel et bien seul.

Au même moment, la gauche au pouvoir n'avait plus de projet mobilisateur. La crise des systèmes de valeurs et de représentation, le silence des intellectuels ou des tenants de la morale laïque ont d'une certaine manière libéré des espaces. L'Eglise s'est engouffrée dans ce vide des références éthiques, idéologiques et symboliques. On l'a vue prendre position, régulièrement et énergiquement, sur l'armement nucléaire et le racisme, les nouvelles pauvretés et la procréation artificielle, le SIDA et les manipulations génétiques.

aujourd'hui une sorte de choc en retour, à la suite d'une inflation de déclarations épiscopales, qui renouent en fait à quatre ou cinq ans. Le succès des manifestations pour l'école libre a sans doute joué un rôle d'entraînement, en partie ambigu : c'est la revendication elle-même (la liberté de choix d'un établissement scolaire) qui était populaire, plus que la hiérarchie catholique qui la soutenait.

Au même moment, la gauche au pouvoir n'avait plus de projet mobilisateur. La crise des systèmes de valeurs et de représentation, le silence des intellectuels ou des tenants de la morale laïque ont d'une certaine manière libéré des espaces. L'Eglise s'est engouffrée dans ce vide des références éthiques, idéologiques et symboliques. On l'a vue prendre position, régulièrement et énergiquement, sur l'armement nucléaire et le racisme, les nouvelles pauvretés et la procréation artificielle, le SIDA et les manipulations génétiques.

que et de l'homme. Selon lui, la laïcité n'est pas synonyme de neutralité et l'Eglise doit se faire entendre sur des sujets tels que l'avortement, la conservation des embryons, le SIDA, où l'Etat ne peut pas se conduire comme un simple gestionnaire de la santé publique. A gouverner la dimension religieuse de son patrimoine culturel, ajoutent les évêques, la société française dans son ensemble risque, à terme, d'être privée d'un ensemble de références sociales et morales (fidélité, charité, solidarité, respect de la vie) qu'elle tient de son héritage juif autant que chrétien.

Le retour des certitudes

Une articulation nouvelle entre la puissance publique et les diverses expressions qualifiées de la société civile est sans doute souhaitable. Le Comité national d'éthique est né déjà d'une telle intuition. L'épiscopat appelle de ses vœux cette redéfinition des règles du jeu laïque.

Mais plus elle parle, moins l'Eglise semble se faire entendre. Elle dit humanisme, on lui répond élitisme. Pour expliquer le caractère de ces dernières semaines avec l'opinion, on a tout à tour invoqué la responsabilité des médias, l'autonomie des individus sur tout ce qui touche à la morale privée et celle de l'Etat contre toute forme d'empêchement. Tout cela est sans doute vrai, mais la principale défaillance vient peut-être de la stratégie de communication de l'Eglise : mauvais dosage de ses interventions ; non-concentration avec les autres confessions ; ton et langage de certitudes inadéquates à la complexité des questions éthiques et culturelles qu'elle prétend traiter.

« Quand elle s'adresse à la société, l'Eglise ne doit pas se poser en puissance dominante », dit justement le Père Henri Madelin dans une interview à l'hebdomadaire *la Vie* du 8 décembre. En d'autres termes, sans à entrer dans une logique intégriste, ce qui est exclu des croyants ne peut pas l'être d'une société majoritairement composée d'incroyants.

L'Eglise n'a pas à suivre les humeurs de l'opinion et les soubresauts, a dit Mgr Decourtray. Mais peut-elle ne pas en tenir compte ? Ce serait remettre en cause l'acceptation des règles du jeu pluraliste de la société civile. Celle-ci est encore pleine, en France, du souvenir de ses luttes fratricides. Elle aime les questions, mais pas les pressions.

HENRI TINCO.

(1) Au synode de l'Eglise réformée de la région parisienne les 18 et 20 novembre à Chantilly.

La symbolique chrétienne

Qu'elle ait alors voulu trop en faire, jusqu'à réveiller aujourd'hui le spectre du cléricalisme, est vraisemblable. Dans le même temps en effet, l'épiscopat mutait les bouchées doubles sur un autre front, celui de la culture, avec ses mises en garde contre le matérialisme qui est menacé bien avant la dernière affaire Scorsese) ou des interventions pour défendre l'enseignement religieux du mercredi - jusque devant les tribunaux, ce qui est sans précédent - ou introduire à l'école publique, comme en régime concordataire, des cours de culture religieuse.

Le risque de dissolution du christianisme dans la culture moderne n'est que trop évident. Les églises sont fréquentées aujourd'hui par les touristes presque plus que par les pratiquants. On y joue des concerts (et pas toujours de musique sacrée) qui font recette plus que les offices. Le patrimoine chrétien est pillé à des fins esthétiques (« Je vous salue Marie » de Godard ou « La Dernière Tentation du Christ » de Scorsese) ou politiques, le meilleur exemple étant celui de *Le Pen* faisant de Jeanne d'Arc le symbole de la résistance à l'étranger. On assiste aujourd'hui à une offensive de l'épiscopat pour « se réapproprier l'imaginaire religieux et le champ de la symbolique chrétienne », dit Danièle Hervieu-Léger, sociologue.

On accuse l'Eglise de vouloir défendre sa propre logique d'inspiration et imposer ses normes, absurdes et inhumaines, et-on dit, à propos du SIDA. Procès d'intention, répond en substance l'épiscopat : l'Eglise se place du seul point de vue de l'éthique.

BICENTENAIRE

Le 1^{er} janvier 1989

Dans toute la France, l'envol

L'année du bicentenaire de la Révolution s'ouvrira, le 1^{er} janvier 1989, par une vaste opération philatélique, postale et aéronautique, sur l'ensemble du territoire français.

A la fois commémorative, festive et placée sous le signe de la solidarité, ainsi que l'a expliqué, le samedi 10 décembre, en présentant le programme de cette journée, M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire, ces manifestations associeront dans une même célébration deux hommages : à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et à son département, création administrative de la Révolution.

A Paris, et en principe dans chaque chef-lieu ou grande ville de chaque département (cinquante-cinq ont d'ores et déjà achevé l'organisation de cette journée), des montgolfières, symboles de liberté, s'envoleront à 15 heures (entre 12 h 30 et 13 heures en Ile-de-France), chargées de courrier frappé d'une oblitération.

Une petite fascicule reproduisant la Déclaration de 1789 et la Déclaration universelle de 1948 sera lancé au début de ces envois.

M. K.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au Journal officiel du samedi 10 décembre 1988 :

UNE CIRCULAIRE

- Du 30 août 1988 relative aux plans départementaux de promotion et de randomisation (loi n° 83-663).

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 11 décembre :

UN ARRÊTÉ

- Du 2 décembre 1988 relatif à l'organisation de la session de 1989 des brevets de technicien supérieur.

DES LISTES

- Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de mines de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.
- Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

4, rue du Dragon, Paris 8^e, Tél. 45 44 20 47
23, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
105, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
42, rue Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
65, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85

Le Carnet du Monde

Mariages

— Marcelle PONTI et Jacques ROUXEL ont le plaisir de faire part de leur mariage.

50, rue de Chateaux, 75011 Paris.

Décès

— Châlons-sur-Marne (Marne). M^{me} Roger Bouffet, son épouse, M. et M^{me} René Libere, M. et M^{me} Pierre Bouffet, M. et M^{me} Georges Bouffet, ses enfants, ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BOUFFET, professeur honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite social, commandeur des Palmes académiques.

survécu le 10 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Alpin où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Conformément au désir du défunt, tout geste à sa mémoire serait apprécié sous forme de dons au profit d'œuvres sociales.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, allée Voltaire, 51000 Châlons-sur-Marne.

— M. Bernard Grasset, M^{me} Robert Peyrat, ses enfants, Marie-Hélène et Marie-Laure Peyrat, ses petites-filles, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Edmond GRASSET, née Hélène Eyrolles.

survécus le 1^{er} décembre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 9 décembre, en l'église d'Angoulins-sur-Mer (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Emilie Hedreul, ses enfants, Petit-enfant, Arrière-petit-fils, Et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Emilie HEDREUL, directeur adjoint honoraire au ministère des postes, téléphone et télécommunications, officier de la Légion d'honneur.

survécus le 11 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 décembre, à 15 heures, en l'église de Champel (Ille-et-Vilaine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances sur registre.

Champel, 35300 Muzillac-en-Bretagne, à M. et M^{me} Gustave Marzouet, 75015 Paris.

— M. André Kosmann, M^{me} Claude Kosmann, M. Bernard Schwarzbach et M^{me}, née Yvette Kosmann et leurs enfants, M. et M^{me} René Silverberg (Brozoles), M^{me} Madeline Maïto, née Kosmann (Madrid), ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} André KOSMANN, née Gertrude Silverberg.

survécus le 10 décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation se fera le mercredi 14 décembre, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Le chiv'a sera observé, chez M^{me} Schwarzbach.

20, rue de Varize, 75016 Paris.

— Serge et Micheline Sauvageot, Marc et Line Sauvageot, ses petits-enfants, Julien Sauvageot, son arrière-petit-fils, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Aurélien SAUVAGEOT,

survécus à Aix-en-Provence, le 5 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Emile-Faguet, 75014 Paris. 75, rue de la Maye, 80100 Abbeville.

Mariages

— Sa famille, ses anciens collaborateurs, ses amis, et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 7 décembre 1988, de

M^{me} Suzanne PACAUD, née Bér, directeur de recherche honoraire au CNRS.

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 décembre, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse, entrée boulevard Edgou-Montparnasse.

— Pierre Saintfon, Isabelle et Claude-Henri Chouard, Anne-Marie et Jean-Claude d'Herbécourt, Caroline et Antoine Clavel, Frédérique et Xavier Thine, Christophe et Géraldine, Mathieu et Laurence, Clément, Julien, Aurélien, Charles, Karine, Julie, Hélène, Catherine, Céline, Jean et Geneviève Sauvaget, Marcel et Hélène Joly, Les familles Carretier, Saintfon, Drouot, Riclion, ont la douleur de faire part du décès de

Louis SAINFLOU, né Carretier,

survécus le 10 décembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 décembre, à 16 heures, en l'église Sainte-Clothilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris-7^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue Crémieux, 75010 Paris.

— M^{me} Geneviève Wouissot, M. et M^{me} Jonathan Tartour et leur enfant, Francis Tartour, Anny Tartour, M^{me} veuve René Tartour, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Jacob Tartour, leurs enfants et petits-enfants, épouse, fils, frères, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 10 décembre 1988, à son domicile, 13, rue de Châtillon, 92170 Vanves, de

M^{me} Jules TARTOUR, docteur en droit, ancien premier secrétaire de la Confédération des Bénévoles de Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 décembre 1988, à 10 heures, au cimetière de Vanves, rue Marcel-Martinie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses sœurs M^{me} Pierre Kaan, M^{me} Jean Martret, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, font part avec tristesse de la mort de

M^{me} Yvonne VEYRUN,

survécus le 2 décembre 1988.

La messe et l'inhumation ont eu lieu le 5 décembre, à Blaizac (Gard).

Anniversaires

— Le 12 décembre 1983, Louise DESMAS, née Ridaïer, nous quitte.

Une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— L'Association Charles-Dullin invite ses adhérents, les amis, les administrateurs de

Charles DULLIN,

et tous ceux qui restent fidèles à son souvenir, de s'unir par le cœur et par la pensée pour se rendre compte de l'anniversaire de sa disparition.

10, rue de la Chaussée-d'Antin.

— En ce deuxième anniversaire du raptel à Dieu de notre très cher

Serge LIFAR, artiste incomparable et homme de cœur, une messe sera célébrée à sa mémoire, le jeudi 15 décembre, à 19 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Neufve, 12, rue Daru.

— Françoise Rouleau, son épouse, remercie tous ceux qui n'ont pas oublié.

Raymond ROULEAU

de prier à l'occasion du septième anniversaire de sa disparition.

Communications diverses

— Le jeudi 15 décembre 1988, 20 h 30, conférence par le frère Vincent Comma, dominicain : « Impressions d'Egypte : décadence ou développement ? ». Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris (métro Clémence, bus n° 21). Libre participation aux frais.



Les « fantômes » de Strasbourg

Ils s'inscrivent à l'université, puis disparaissent tout de suite, ou au bout de quelques semaines. Ces étudiants « fantômes » font partie des mystères de l'enseignement supérieur. Qui sont-ils ? Où vont-ils ? Pour le savoir, le service d'information et d'orientation de l'université des sciences humaines de Strasbourg a cherché ce qu'étaient devenus ceux qui s'étaient inscrits, dans ces conditions, en 1983. Premier constat : un tiers seulement d'entre eux se sont définitivement inscrites ; les autres ont repris des études après ce premier essai raté. Ces recaptés se répartissent en trois catégories d'importance à peu près équivalente : ceux qui ont repris des études identiques dans la même université ou une autre ; ceux qui ont acquis une formation courte (généralement un BTS) ; ceux qui sont entrés dans une école (art, infirmière, architecture, carrières sociales...).

Ceux qui ont abandonné expliquent cette décision à la fois par la nécessité de gagner leur vie et par leur inadaptation à la vie et aux études universitaires. Leurs réponses montrent une faible intégration à leur nouveau milieu ; ils fréquentent peu les bibliothèques ou les associations d'étudiants et ont peu de livres à leur disposition. Si la plupart disent avoir fréquenté les cours, ils ne se souviennent plus des noms de leurs professeurs.

Pour les auteurs de l'enquête, ces constats montrent la nécessité de mieux informer les bacheliers et de mettre au point de nouvelles formations correspondant davantage à leurs capacités et leurs motivations, d'une part, aux débouchés, d'autre part. Ils mettent en particulier en garde l'éducation nationale contre sa tendance à abandonner aux établissements privés cette population fragile et facilement marginalisée, qui commence sa carrière universitaire par un échec.

F. G.

Ingénierie spécialisée

L'école supérieure d'ingénieurs en électronique et électronique (ESIEE) lancée, en mars 1988, deux cycles de spécialité : ingénierie spécialisée en conception de systèmes électroniques et ingénierie spécialisée en automatisation de la production.

ESIEE, cité Descartes, 2, boulevard Blaise-Pascal, BP 99, 83102 Noisy-le-Grand. Tél. : 45-82-86-00.

PME et exportation

Les juniors-entreprises de

L'école centrale et d'HEC lancent le 18 janvier 1989 le forum « Initiative-Export ». Cette journée, qui aura lieu à HEC, rassemblera quarante PME qui souhaitent associer les étudiants à leur projet d'exportation.

(HEC Junior conseil, centre HEC-ISA, bâtiment H. Tél. : 39-56-19-58.)

Formation continue

Les cahiers du CEFI publient une étude sur « La formation continue dans les écoles d'ingénieurs ». Prix : 65 francs.

(CEFI publications, 58, rue de Liège, 75006 Paris. Tél. : 43-58-82-12.)

LA BOURSE

Le J

AUX STAGES

Étudiants

postez vos réponses avant le 15 décembre minuit (le cachet de la poste faisant foi) à :

BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS

BP 4

93260 LES LILAS

Church's

LE TEMPS TRAVAILLE POUR NOUS.

4, rue du Dragon, Paris 8^e, Tél. 45 44 20 47
23, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
105, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
42, rue Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
65, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85

Church's

LE TEMPS TRAVAILLE POUR NOUS.

4, rue du Dragon, Paris 8^e, Tél. 45 44 20 47
23, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
105, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
42, rue Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85
65, rue de Valenciennes, Paris 11^e, Tél. 45 25 25 85

CALENDRIER

12 décembre 1988

13 décembre 1988

14 décembre 1988

15 décembre 1988

16 décembre 1988

17 décembre 1988

18 décembre 1988

19 décembre 1988

20 décembre 1988

21 décembre 1988

22 décembre 1988

23 décembre 1988

24 décembre 1988

25 décembre 1988

26 décembre 1988

27 décembre 1988

28 décembre 1988

29 décembre 1988

30 décembre 1988

31 décembre 1988

Culture

MUSIQUES

L'ouverture de la Scala de Milan

Guillaume Tell en liberté surveillée

La Scala de Milan s'est réouverte sur un chef-d'œuvre méconnu de Rossini : Guillaume Tell, admirablement dirigé par Riccardo Muti dans une mise en scène contestée de Luca Ronconi. Les Parisiens pourront voir cet opéra au Théâtre des Champs-Élysées, en mars 1989.

« En voilà assez des promesses non tenues ! », hurlait un jeune homme agrippé au sommet d'un lampadaire. Allait-il, comme dans *Nostalghia*, s'immoler par le feu ? Six heures plus tôt, sous le même lampadaire, un poignard d'excités criait au scandale du diapason trop haut, à la mort par asphyxie des grandes voix d'opéra. Et sous les affluents stridents des policiers, les timonnières glissaient, de l'or, des plumes, des fourrures en sortaient, les appareils des photographes transperçaient la colonne, les caméras passaient d'épaule en épaule.

À la date traditionnelle du 7 décembre, Saint-Ambrogio pour le calendrier, jour férié, le Tout-Milano de la finance, de l'industrie et de la politique vient ici se montrer. Et les manifestations rituellement manifestées contre une « culture glottée » (plus de 6 000 de nos francs pour une place au marché noir) qui le bon peuple italien de son art favori pour ne lui laisser que « la pellicule ». M. Berlusconi, présent, était peut-être visé.

Six heures, c'est le temps qui allait séparer une entrée tumultueuse d'une sortie surréaliste. Quatre actes, trois entractes, quatre heures de musique : le temps qu'il faudrait à Riccardo Muti, directeur musical de la Scala, roi en sa fosse ce soir-là, pour mener une salle bien disposée aux frontières du délire.

La partition de *Guillaume Tell* testament-heure de Rossini, était restée fermée depuis qu'Ilya Ligezky avait chanté en 1965 et en 1966 le rôle de Mathilde. La reprise s'imposait-elle ? « Manger solidement avant la représentation, mais pas trop pour ne pas dormir », conseillaient les journaux du matin.



Dernière des chanteurs, les dispositifs géants objet des sifflets.

Il allait donc falloir tenir ? Une rapide pénurie de sandwiches, de longs gâteaux au chocolat, signalèrent en effet le peur de flancher (imaginable seulement dans le temple de l'opéra, cette robe de velours rouge frappée de faulx et de marteaux grands comme le bras !).

Mais pure imagination que ces appréhensions. Rossini et Muti s'alliaient pas vous laisser sommeiller. Car on allait découvrir, dans la luminosité, les orages violents et vite apaisés, l'autorité ombrageuse de style Muti — ici aussi viril, noble et fier que celui de Toscanini. — un Rossini lavé de tous ses tics comiques. Un Rossini ignoré, en lutte ardente pour le bien de l'humanité, habillant de chœurs baladeurs, de deux tragiques, de récidivistes héroïques, peignant aux couleurs les plus sombres et nostalgiques (clarinettes, cors, violoncelles) les mots d'« indépendance », d'« union nationale », de « liberté ». Héritier, dans cette adap-

tation du drame de Schiller, du Beethoven toute la musique ; il ne finira jamais d'étonner. L'œuvre nait d'une seule note, un mi naturel, joué par un seul instrument, pour déboucher après des heures de musique sur un finale grandiose dont la puissance ne peut être comparée qu'à celle du finale de la Neuvième symphonie de Beethoven.

Regardant des chœurs gigantesques avec la précision de petits ensembles de musique de chambre, synchronisant sans peine ces grands tableaux naturalistes et champêtres (scènes de chasse, mariage villageois, sonneries de cors en coulisse), faisant chanter les cors comme une seule voix sous le timbre des solistes tous à la hauteur de leur rôle, généraux en piano, avares en force (un seul fortissimo : le finale), Riccardo Muti a prouvé en effet combien il admirait cette œuvre, qu'il avait déjà affrontée deux fois à Florence, en 1972 et 1976. Pour conclure en toute connaissance de cause : « Elle résume et elle anticipe tout ; elle vit d'une vie autonome (1). »

« Tu règnes désormais sur la terre, ô liberté ! » après le crescendo monumental du finale — souvenir du chœur des prisonniers de *Fidelio*, anticipation du *Requiem allemand* de Brahms (aueul tous ces chœurs d'hommes font penser), Rossini n'écrit plus rien pour l'opéra durant la quarantaine d'années qui lui restent à vivre. Formidable salut d'artiste. Adieu trop préemptoire, acte trop « positif » pour avoir, semble-t-il, vraiment inspiré le metteur en scène, Luca Ronconi, maître en second degré et en bizarres machineries.

Bizarre, cette production fest. Mélange de carton-pâte et de technologie avancée, irrévérencieuse et ambiguë : post-moderne serait peut-être encore une fois le mot qu'il faudrait prononcer. C'est une production à trois. Elle sera reprise à Paris (au Théâtre des Champs-Élysées à partir du 17 mars) et à Nice dans sa langue originale et à français. Ronconi aura eu le temps de régler au calme ses éclairages

rasants et se sera donné les moyens de déjouer les pièges bien connus des plateaux tournants escamotables (sh ! l'œil épouvanté du choriste embarqué sur cette machine infernale !).

Reste le principe : comme souvent chez Ronconi, l'incommodité généralisée. Le petit peuple suisse se glisse comme il le peut dans des soubres-travaux qui évoquent celles d'un parlement ou d'un tribunal (projection de l'idée de domination ?) ; les puissants, les tyrans sont juchés comme à l'accoutumée sur d'invasibles constructions (ici, une machine de guerre prolongée d'un bélier). Et sur ces édifices branlants, leur est évidemment demandé de chanter sans trembler. Mais c'est le public qui tremble !

La pomme de discorde, cause de la grogne à la Scala, s'est au fond qu'un détail : il fallait bien que la Suisse, dont Guillaume Tell est le héros national, figurât quelque part. La Suisse, ses montagnes, ses lacs, ses eaux courantes, ses forêts brumeuses et verdoyantes... Après des hésitations dont témoigne la brochure-programme, le décorateur (Il lui sera beaucoup pardonné), Gianni Quaranta, a finalement opté pour la pire des solutions : le diapason d'images animées géantes, style *Commissaire du monde*, d'une part, la synchronisation texte-images demanderait à être améliorée. D'autre part, si le décor à la Scala rompt avec le carton-pâte (aux innombrables et admirables variantes que l'on sait), l'opéra est mort, vive le cinéma !

ANNE REY.

★ Prochaines représentations : dans le rôle de Guillaume Tell, le baryton Giorgio Zancanaro ; Arnoldo : le ténor américain Chris Merritt ; Jenny : Amelia Felie. Cheryl Studer remplace, dans le rôle de Mathilde, la soprano Lella Cuberti. L'enregistrement « live » paraîtra chez Philips. Si jamais l'idée de couper venait aux coproducteurs français, qu'ils nous épargnent les balles inépuises du troisième acte.

(1) Dossier Rossini dirigé par Roman Vlad dans la revue *Musica* (n° 24, décembre 1988).

JAZZ

La mort de Charlie Rouse et de la baronne de Rothschild de Koenigswarter

Le même jour, le 30 novembre dernier, ont disparu Charlie Rouse (saxophoniste ténor) et la baronne Nica Rothschild de Koenigswarter. Le premier, né en 1924 à Washington, avait joué plus de dix ans aux côtés de Thelonious Monk (de 1959 à 1970).

Cette longue association, le prestige et le mystère du pianiste, et tenu quelque peu dans l'ombre Charlie Rouse (aux yeux du public, du moins), dont le caractère s'était déroulé aux pupitres des grands orchestres (Billy Eckstine, Dizzy Gillespie, Count Basie ou Duke Ellington) : ce qui en fit long sur l'exigence amicale de Monk. Récemment (en 1982), avec Kenny Barron, Buster Williams et Ben Riley, Charlie Rouse avait fondé un groupe dont le nom, *Sphere*, représentait un des sarrons de Monk. Ce qui en fit long sur la fidélité du saxophoniste.

Que disparaissent le même jour une figure étrange, énigmatique, du petit monde du jazz, elle aussi liée à Monk, a paradoxalement, quelque chose d'attendu. Nulle surprise à cette coïncidence. La baronne de Rothschild de Koenigswarter a hébergé Monk pendant les longues années où, muni dans son rêve silencieux, il ne reconnaissait même plus un piano.

Barry Harris, autre pianiste, faisait partie des invités réguliers de la baronne. Des airs lui ont été dédiés, comme *Panasonic* (de Monk) ou *Nica's Dream* (de Horace Silver). La baronne avait également écrit les derniers mois de Charlie Parker (même le film d'Eastwood, peu explicite sur cet épisode final, a pu le gonner entièrement) qui est mort dans sa suite, à l'hôtel Stanhope, juste en face du Metropolitan.

FRANCIS MARMADE.

Une expérience française à Hongkong

Un grain de son dans l'enfer des bruits

Dans la mégapole de l'Asie en pleine expansion a débarqué, pour une semaine, une équipe de chercheurs français en matière d'environnement et de son. Leur but : apprivoiser le dragon des bruits urbains à Hongkong, en y ajoutant les leurs, plus humains.

HONGKONG de notre envoyé spécial

Samedi, 7 heures du soir, sur Statue Square, au centre géographique de la plus dense concentration urbaine d'Extrême-Orient, des milliers de jeunes femmes originaires des Philippines, employées comme domestiques à Hongkong, se retrouvent pour une soirée de repos, dans la tiédeur de la nuit. Leur bavardage sur un ton haut perché, entre deux bouchées de casse-croûte ou deux points de couture, s'élève en un tapage assourdissant pour se réfléchir dans les façades de verre des gratte-ciel qui encadrent le jardin. Les soirées de week-end sont le seul moment de la semaine où le bruit, pour être volumineux, n'en revêt pas moins un caractère humain rassurant en ces lieux consacrés à la finance, aux allures de science-fiction.

Le reste du temps, c'est l'enfer. Le quartier central de Hongkong, vitrine spectaculaire du modernisme architectural sur la rive d'une baie dont la beauté coupe le souffle, vibre d'un vacarme permanent difficilement soutenable. Les travaux herculéens s'y succèdent sans discontinuer. La ville en est à creuser son deuxième tunnel automobile reliant l'île Victoria au continent. Les monstrueuses percussions des machines enfouissant dans la roche les structures de fer qui soutiendront les immenses tours de béton secouent des plateaux d'immeubles entiers. Le moteur à explosion tisse un épais fond sonore. Les gigantesques souffleries des climatisations collectives y ajoutent leurs basses envahissantes.

Hongkong, chef-d'œuvre accidentel de beauté plastique par sa construction anarchique, est la ville la plus désagréable du monde sur le plan acoustique. C'est du moins la conclusion à laquelle on parvient en additionnant les sources sonores dans l'espace et dans le temps, même si certains quartiers d'autres mégapoles de cette Asie en pleine expansion, l'Asie des « dragons » économiques, battent, par moments, la colonie britannique en instance de rétrocession.

Il fallait peut-être le grain de folie d'une bande de Français pour tenter, au cœur de cet univers, une expérience consistant à rajouter un peu de bruit de manière à réduire les effets stressants de la masse sonore ambiante. Ce fut, du 28 novembre au 2 décembre, le cas en ce centre même Statue Square que surplombent deux monuments, géants, au capitalisme du siècle à venir : l'immeuble radiateur de la Hongkong and Shanghai Bank, réalisé par l'architecte américain Foster, et l'arrogant pic de béton et de verre en cours d'achèvement que Pei looh Ming a dédié à la Banque de Chine.

« Urbasonic 88 », puisque tel était le nom de cette manifestation sans précédent, était l'œuvre, plus réfléchi qu'il n'y paraît, de Louis Dandrel, compositeur et fondateur d'Espaces nouveaux, laboratoire de recherches acoustiques tournées vers l'urbanisme du futur. Action de départ de l'entreprise : l'oreille humaine, comme l'œil, peut focaliser son attention sur un son infériorité au volume à l'environnement global du moment qu'elle y trouve repos, confort ou soulagement.

Le résultat sur Statue Square ne manquait pas de sel. Le « jardin des sons » — produit exclusivement par des batteries d'enceintes acoustiques disposées en faisceaux en plusieurs points de la place et reliées à des magnétophones embusqués dans les fourrés — récréa, le temps d'une journée, un univers sonore agréable et distrayant pour les dizaines de milliers de passants qui traversent quotidiennement le lieu sans songer un instant à s'y arrêter. Ici des sortes de grillons électroniques. Là des cascades d'eau un tantinet « gonflées » — elles ont le mérite de masquer les médiums et les basses du moteur

automobile. Ailleurs, des oiseaux tout aussi incongrus dans ce monde de béton. Un peu partout, des effluves de « pipa », instrument à cordes chinois, pour la référence culturelle. Et de temps à autre un « phœnix » élevant sa voix éblouissante et recueillie aux quatre coins de la place.

Tout le monde ne s'aperçoit pas du changement. Car c'était bien la gageure de cette entreprise que d'installer une telle panoplie électronique au milieu d'une ville peuplée d'êtres pour qui bruit est synonyme de vie, et n'est pas consciemment perçu comme une pollution.

Certains passants commençant bien à se dévisser la tête à la recherche de la source de ces sons dès la sortie du métro. D'autres, par contre, traversèrent l'espace les yeux rivés sur leurs pieds, pour, peut-être, ne s'apercevoir qu'après-coup du monde sonore nouveau qu'ils avaient franchi.

Dandrel s'en frotte les mains : « Le but n'est pas de déranger les habitudes, au contraire. Il est de structurer ou de restituer un espace sonore », de manière à le rendre moins agressif. Du reste, le contrat signé avec le conseil urbain de Hongkong, co-sponsor de la manifestation, avec, notamment, la Hongkong Tourist Association et du côté français, le ministère de la culture et celui des affaires étrangères, prévoyait explicitement que toute la quincaillerie électronique des expérimentateurs devait être immédiatement débranchée et renballée au moindre signe d'attroupelement, d'immobilisation de la foule. On ne badine pas avec la circulation dans la quatrième place financière du monde.

Autre expérience qui ne devait pas non plus boussuler le dogme « Time is money ». L'aménagement sonore, pendant une journée également, d'une passerelle piétonne surplombant l'avenue la plus bruyante du quartier, Connaught Road, fréquentée quotidiennement par la foule des employés de bureau transitant entre le poste central et les immeubles commerciaux. Ici, demi-décib. Le boudin transluicidifié truffé d'équipements acoustiques qui y fut installé lancait des stries sonores trop discrètes, hélas ! pour atteindre pleinement leur ambition : réguler le flux des passants dans les deux sens par l'effet dit « saluez-moi » qu'est censé créer le son en mouvement.

Savoir-faire

« Question de balance, assure Dandrel, le principe est bon, et utilisable dans plusieurs cas de figure de signalisation urbaine comme la traversée piétonne des voies de circulation automobile. Le son peut accompagner, guider, prévenir un danger, etc. »

Question de bon usage aussi, car les dangers d'une telle technologie sont évidents dès lors qu'elle tomberait dans des mains trop peu scrupuleuses.

Mais on n'en est pas encore là. La technologie française innova en ce domaine, elle en est à montrer ce qu'elle sait faire, dit Dandrel, qui, autour d'Espaces nouveaux, a su rassembler pour cette manifestation des laboratoires de recherche musicale jusqu'aux plus soupçonnés d'extraire de leur tour d'ivoire : GRAME de Lyon, LIMCA d'Auch et CIRM de Nice. Car l'objectif de cette ébauche d'architecture sonore est aussi d'exporter une technique, un savoir-faire. D'ores et déjà, le gouvernement de Hongkong est intéressé par une nouvelle expérience lors de l'inauguration, en novembre 1989, du gigantesque centre culturel en cours de construction de l'autre côté de la baie, sur Kowloon, site destiné à rivaliser avec le célèbre Opéra de Sydney, lui aussi implanté dans un cadre marin.

Les Japonais, présents à Hongkong, se disent impressionnés par ces techniques. Des propositions sont à l'étude : un « Urbasonic 90 » nippon, la réalisation du logo sonore de l'Exposition d'Osaka, le design acoustique du métro de cette même ville... « Le public est prêt, il reste à lutter contre le bruit en organisant le son », affirme Dandrel, le magnétophone en bandoulière, ici à l'affût de nouveaux signaux sonores propres à restaurer la saveur acoustique de la Chine. Avec un argument choc : « On dépense bien des millions pour le design d'un presse-purée. Rien, techniquement, n'empêche de faire en sorte que ce presse-purée émette un bruit moins odieux que celui qu'il produit aujourd'hui. »

FRANCIS DERON.

CALENDRIER

Classique

Isaac Stern à Pleyel. — Voici la star du violon américain dans un répertoire qui va de l'éternel *Concerto de Beethoven* au récent *Pieces avec piano* de Weber. Car Daniel Barenboim ne s'est pas contenté de l'inviter avec l'Orchestre de Paris (au programme également : *Métaboles* de Dutilleul, *Francesca da Rimini* de Tchaïkovski). Il l'accompagne au *Quintet au piano* dans le *Duo D 574* de Schubert, une sonate de Mozart et la *Troisième Sonate* de Brahms.

★ Les 15 et 16 (avec orchestre) et le 19 (en récital), à 20 h 30. Tél. : 45-43-07-40.

« Tristan », acte III, aux Champs-Élysées. — Trian vieillissant, mais encore vaillant (il a chanté la rôle dans la dernière production du Palais Garnier), René Kollo mourra probablement en beauté au long de ce troisième acte de l'opéra de Wagner, donné en oratorio par l'Orchestre national de France dirigé par le profane dans le rôle de Parsifal, Karan Armstrong — elle en a les moyens — de célébrer l'union de la volupté et de la mort.

★ Samedi 17, à 20 h 30. Tél. : 42-30-23-08.

« Saint-François d'Assise » à Lyon. — Personne ne peut ignorer désormais que Lampedusa est entamée. Mais bien étonnante est l'arrivée sur les bords de la Saône, via le Royal Festival Hall de Londres, de l'« impossible » opéra du compositeur français car aussi long (quatre heures trente environ) que difficile à chanter. Une spécialité des chefs japonais, apparemment : c'était Ozawa qui dirigeait la création à Paris en novembre 1983. C'est Kent Nagano (qui le doublait à l'époque) qui ramène de Londres le London Philharmonic Orchestra pour accompagner Marian Oraz, dans le rôle de l'ange, et David Wilson-Johnson dans celui de saint François.

★ Dimanche 18, auditorium, à 18 heures. Tél. : 78-28-09-60.

Jazz

Marc Decret, au Sunset. — Il s'est imposé en doute dans l'ONU première manière. Pourtant, il sem-

blait revenir à une conception classique de la guitare de jazz : plus proche de Wes Montgomery que de Mike Stern, si l'on veut. Mais ce qui frappe, c'est l'humanité qui s'est faite autour du jeu de Marc Decret. On la comprend.

★ Mardi 13 (jusqu'au 17), au Sunset, à 22 heures. Tél. : 46-26-46-60.

La nuit des Zhirvors. — Le peloton de tête des musiciens particulièrement actifs dans le jazz de création (Barthé, Kasap, Levallet, Mahieux, Marais, Texier), des invités (Michel Grallier, Alain Jean-Marie, entre autres), un cinéaste (Cassenti), des architectes, restauration et consommation sans interruption : la nuit du jazz des Zhirvors — du 17 décembre, 19 heures, au 18, 18 heures, — promet d'être particulièrement productive. On peut prendre le train en marche.

★ Jeudi 17, Denoël, à 19 heures. Tél. : 45-84-72-00.

Variétés

God Marlow : burlesque. — Clown au visage impassible, un peu beatnik, même irrépressible et caricature, God Marlow présente son nouveau spectacle, *Décapant*. Avec deux ou trois séquences d'autobiologie : le chef d'orchestre, le motard, le footballeur.

★ Le Tournoi, à 20 h 30. Tél. : 48-87-82-48.

Super Diamono de Dakar : le nouveau son africain. — Grâce à la présence de deux chanteurs, Omar Fene, le « véteran », et Maïga, représentant la nouvelle génération, Super Diamono brasse large, du « mbalax », le rythme traditionnel sénégalais, au jazz, au funk, au reggae et surtout au blues.

★ Elysées-Montmartre, le samedi 17 décembre, à 20 h 30. Tél. : 42-52-25-15.

Charles Trenet : échantillon sans de chansons. — En dépit des années, les chansons de Trenet ont gardé intacte leur magie. Et à soixante-quinze ans, l'ancien « fon chantant » a trouvé un nouveau public de jeunes. Au Châtelet, Trenet revisite son répertoire. Et c'est fabuleux.

★ Théâtre du Châtelet à partir du 17 décembre. Tél. : 42-33-44-44.

هكذا من الأصل

مكنا من الأصل

Culture

THÉÂTRE

Deux créations de Béjart à Lausanne

Faux Chéreau et vrai Mahler

Patrice Chéreau, personnage de ballet. Jorge Donn confronté à un monde féminin. Deux reprises: l'Après-midi d'un faune et Trois études pour Alexandre. C'est Béjart à Lausanne.

Diabole de Béjart. Son imagination créatrice est un paquet d'étoffe, la moindre étincelle l'enflamme. Un de ses nouveaux danseurs ressemble-t-il très vaguement à Patrice Chéreau? Hop! c'est parti: il fera un ballet mettant en scène le metteur en scène. Où il lui fera rencontrer... voyons, qui? Des personnalités de continents différents, de culture différente, de sexe différent... Euréka: Mishima et Eva Peron. Et voici Patrice Chéreau (devenu danseur): règle la rencontre entre Mishima et Eva Peron.

Le faux Chéreau (Martyn Fleming) commence évidemment par allumer une cigarette (le vrai Chéreau fume beaucoup). Il est en jeans et blouson (comme souvent le vrai). Musique: le début de l'Opéra de Wagner, c'est d'ail au fameux Ring de Bayreuth, qui apporte une gloire internationale à notre petit génie. Le ballet se terminera, comme le Ring, sur le final du Crépuscule des dieux. Entre les deux, parmi divers bruitages, on entendra

« off » la voix de Chéreau (le vrai): des bribes d'une interview enregistrée, hachée menu, où l'on perçoit par exemple: « mise en forme de l'espace... », « travailler... », « la musique du texte... », « un certain rythme... ».

Une douzaine de garçons presque nus, reliés les uns aux autres par des cordages, forment des figures variées. Le faux Chéreau court beaucoup, fume toujours, réfléchit. Entre, à gauche, Eiji Mihara (l'acteur japonais de la troupe), en lunettes noires et kimono rouge, tenant dans ses mains une paire d'escarpins; à droite, Eva Peron (Cecilia Monez-Ruiz, une belle blonde argentine: Béjart possède ça aussi dans sa troupe), en robe du soir noire à paillettes, portant un sabre. Ils échangent leurs cadeaux sur le dos du faux Chéreau.

Il y a aussi sept filles en collant chair et brassière rouge, et les douze garçons du début qui reviennent en survêtements blancs ou rouges. Mishima et Eva Peron ont chacun leur double (Marc Hwang et Katarzyna Gdaniec), en plus déshabillé. Le faux Chéreau leur règle un pas-de-deux.

Mishima pose sur un socle, une horloge sur l'épaule (l'image est extraite d'un album de photos du vrai Mishima), tandis qu'Eva Peron danse un tango...

Le faux Chéreau brandit le sabre (ainsi le vrai Chéreau joua-t-il peut-

être avec l'épée de Siegfried, à Bayreuth). C'est avec une rose que Mishima se fera hara-kiri (autre photo de l'album du vrai Mishima). Chéreau entasse ses personnages et danse de joie; les garçons apportent sur des plateaux-miroirs des centaines de paires de chaussures (la vraie Eva en raffolait) qu'ils déversent devant lui.

Le miracle est que de ce bricolage Béjart fait un ballet bien construit, fortement théâtral, et toujours captivant. Qui a déjà remporté un vif succès en Belgique, en Italie, en Turquie, en Grèce, devant des publics auxquels le vrai Chéreau n'est tout de même pas si familier. C'est dire qu'il tient debout sans références pour happy few. Diabole de Béjart.

Mise en scène efficace

Il ne fait pas dans le titre court, ces temps-ci. La création mondiale de la soirée s'appelle *A force de penser, je suis resté chez moi*. Une phrase de l'écrivain suisse Ramuz, trouvée dans son journal, qui a fait tilt. Et qui a rencontré un autre désir plus ancien du chorégraphe, celui de dédier à Jorge Donn un triptyque d'adagios mahleriens: il a déjà réglé deux de la troisième et de la cinquième symphonies, il utilise ici celui de la quatrième.

Etrange ballet fantasmagique, onirique, ballet d'atmosphère plutôt que de narration proprement dite. Un homme (Jorge Donn) y est confronté à un univers exclusivement féminin: une femme en noir, peut-être la Mort (Grazia Galante), trois longues créatures en combinaisons soyeuses et pieds nus (Florence Faure, Suzanne Devries et Kyra Kharkevitch), tentantes, et une ribambelle de jeunes filles blanches qui plient et défilent des draps, symboles peut-être d'une vie heureuse et sans histoire. Une petite barrière blanche représente la porte du départ. Partira, partira pas? On apporte à l'homme une valise, dont il extrait costume gris, chaussures, chaussettes, manteau noir, chapeau et même lunettes (les petites lunettes rondes de Gustav Mahler). Il ne partira pas. Les trois divines, revenues en noir, tricotent. Comme des Parques...

Sans vraiment renouveler l'écriture béjartienne, la chorégraphie est subtile, délicate, et la mise en scène efficace comme toujours.

Le programme - miscelé - comprend aussi le *Prélude à l'après-midi d'un faune* (Le Monde du 23 décembre 1987), dansé par ses deux remarquables créateurs - Serge Campardon, intensément perdu dans sa sensuelle rêverie intérieure, et Jania Batista, sublime araignée, qui ne l'intéressera qu'en lui abandonnant un des ses chaussons. Quant aux *Trois études pour Alexandre*, elles furent naguère taillées sur mesure pour la star cubaine Fernando Buñones, un des danseurs les plus proches de la perfection qui soient. Lourde succession. Elle échoit à Göran Svalberg, un Suédois de vingt-trois ans, qui fait pratiquement ses débuts professionnels dans le Béjart Ballet Lausanne. Il est charmant, il danse large et « propre », il a de l'éclat. Une étoile est née. Peut-être.

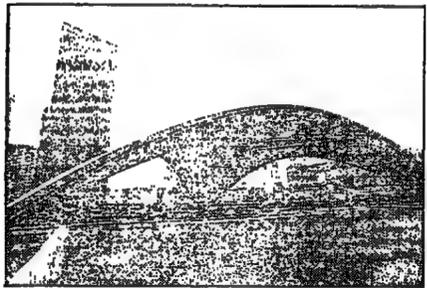
SYLVIE DE NUSSAC.

* Palais de Beaulieu, Lausanne, jusqu'au 13 décembre.

ARCHITECTURE

Le sort du CNIT à la Défense

Ce que vous ne verrez jamais plus...



Premier symbole de la modernité du quartier de la Défense, la plus grande voûte du monde, celle du CNIT, 230 mètres de portée, fut inaugurée en 1958. Elle répondait à une exigence simple: construire sur un terrain triangulaire une salle d'exposition, la plus vaste possible, sans points d'appui. Les architectes en furent Bernard Zehrfuss, Robert Carmelot et Jean de Mailly. La rôle de l'ingénieur Nicolas Esquillon fut décisif pour la conception de la voûte. C'est Jean Prouvé qui dessina les façades de verre.

Aujourd'hui, la SAARI, propriétaire du CNIT, s'apprête à la bourrer d'équipements divers: salles d'expositions et de congrès, bureaux, hôtel. L'admirable voûte que l'on peut voir, pour peu de temps encore, totalement nue, épure qui dialogue superbement avec sa voisine, la Grande Arche, est en train d'être défigurée par l'adjonction de demi-camberts qui sortiront des façades. Huit architectes, de nationalités différentes, Mario Botta, Paul Chemetov, Borja Huidobro, Renzo Piano, Aldo Rossi, Alvaro Siza et James Stirling, viennent de lancer un appel pour que l'on respecte cette construction: « Le problème, disent-ils, est en vérité celui de la reconnaissance du XX^e siècle, alors que l'architecture des siècles passés a maintes fois acquis droit de cité. En 1820 on démolissait Cluny, ce que l'on n'aurait plus osé dix ans plus tard. C'est au moment où l'on détruisait les Halles de Paris que l'on a compris leur intérêt. Même si en exploitation Orsay a été créé. On peut assurer que la même chose se produira au CNIT dès que l'on aura reconnu dans cette voûte, record du monde de portée libre, un chef-d'œuvre du XX^e siècle. Il est tout juste temps de se réconcilier avec notre temps. »

L'appel sera-t-il entendu? On peut en douter. Le CNIT « new-look » doit être achevé pour le 14 juillet 1989. Encore une occasion de perdue.

E. de R.

Communication

Le premier satellite privé d'Europe lancé par Ariane-4

Astra et ses seize chaînes

Le satellite luxembourgeois Astra, lancé par Ariane, pourra diffuser jusqu'à seize chaînes de télévision simultanément dès février 1989. Les dix clients actuels d'Astra visent en premier lieu le public britannique.

« Il n'y a pas de doute que le projet de satellite luxembourgeois a été et reste un des facteurs les plus décisifs pour déclencher et promouvoir la libéralisation de la télévision en Europe. » Ce constat figure dans le document officiel qui accorde à la Société européenne de satellites la garantie financière du grand duché de Luxembourg. Il situe bien l'enjeu politique du premier satellite privé d'Europe, Astra, dont les 1 045 kilos ont été construits par l'américain General Electric-RCA.

Du projet Luxsat amorcé par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) dans les années 70, on est passé à Coranet sous les couleurs américaines, et enfin au nom de guerre Astra, mais le projet luxembourgeois a toujours eu l'ambition de se jouer des frontières pour être un vecteur de la télévision commerciale. Avant même sa mise en service, Astra aura servi d'argument à l'ouverture de l'Europe aux télévisions privées.

Par rapport à ses concurrents français (DF1 (Le Monde du 29 octobre), allemand (TV Sat, ou britannique BSB, Astra se distingue par au moins deux caractéristiques. Sa puissance d'abord: avec 45 watts par canal, elle est intermédiaire entre celle de TDF1 et consort (230 watts) ou celle des satellites de télécommunications comme Telecom 1 (20 watts).

Ce compromis permet à Astra d'être reçu - avec des antennes d'un diamètre inférieur à 80 cm - dans la majorité de l'Europe, tout en économisant de l'énergie. Et cette énergie peut être consacrée à multiplier les chaînes diffusées, car, à la différence de ses concurrents, Astra n'est pas limité à cinq fréquences par les accords de Genève conclus en 1977. Pour l'« état civil », Astra est en effet un satellite de télécommunication et non de télévision directe. Ces astuces juridiques et techniques, combinées avec le soutien actif de British Telecom et une stratégie commerciale agressive, ont permis à Astra de convaincre jusqu'à présent dix clients.

Dix clients en majorité anglophones

Trois d'entre eux visent en priorité le marché scandinave, quasiment sévère de télévisions privées: il s'agit des groupes Escelte (avec la chaîne de cinéma payante Filmet) et Scansat (avec deux chaînes dont la généraliste TV 3). Les sept autres canaux réservés sont anglophones (à l'exception de la chaîne sportive Screen Sport, doublée en français et en allemand sous le nom de TV-Sport et Sport Kanal). Astra est notamment le vecteur choisi par Rupert Murdoch pour contester à ITV le monopole de la publicité commerciale en Grande-Bretagne.

Le magnat austro-américain va ainsi lancer à l'assaut du marché

Sky Channel (version « muccée » de la pionnière des chaînes par satellite, actuellement reçue dans douze millions de foyers), Sky News, une télévision d'actualités permanentes, et Eurosport, une chaîne sportive pour laquelle il espère toujours le concours des chaînes publiques de l'UER (Union européenne de Radiodiffusion).

Ces trois programmes seront gratuits. En association avec l'américain Disney, M. Murdoch lancera aussi deux chaînes payantes pour les îles britanniques, Sky Movies (cinéma) et Disney Channel (jeunesse). Et il envisage d'ajouter à cet ensemble, baptisé « Sky télévision », une sixième chaîne consacrée aux films classiques et aux arts.

Enfin, avec les deux chaînes retenues par le groupe anglais WH Smith (Screen Sport et Lifestyle), Astra offrira un « bouquet » composé aussi bien de sport que d'information, de cinéma que de dessin animé ou de programmes « féminins ».

Ces dix clients sont suffisants pour rentabiliser 1,5 milliard de francs français investis pour le satellite et sa station terrestre de Betzdorf, estiment les responsables de la Société européenne de satellites. Ce qui devrait rassurer leurs actionnaires (1) et le gouvernement luxembourgeois, qui, au-delà de sa

garantie financière a beaucoup fait pour le succès d'Astra et multiple les avantages fiscaux aux industriels de l'audiovisuel qui choisissent le grand duché.

Le pari n'est pourtant qu'à moitié gagné. La stratégie paneuropéenne d'Astra repose à l'origine sur un équilibre entre les programmes visant les trois grands bassins linguistiques, anglais, allemand et français. Ce dernier marché lui est quasiment fermé, raisons politiques et présence de TDF 1 aidant.

Quant aux chaînes allemandes, avec une prudence toute germanique, elles n'ont pas voulu signer d'engagements avant la réussite technique du satellite. Sur le marché britannique, où les constructeurs de matériels rivalisent pour offrir des antennes de réception à moindre coût (Le Monde Affaires, du 10 décembre), MM. Maxwell et Murdoch pourraient se disputer les derniers canaux libres.

MICHEL COLOMBA D'ISTRIA.

(1) Outre des sociétés publiques luxembourgeoises pour 20 %, le capital de 730 millions de francs français comprend des intérêts belges (dont la SGB, indirectement), allemands (notamment des banques), luxembourgeois, scandinaves et britanniques (dont les chaînes privées Thames TV, TV SouthWest et Ulster TV).

Emotions... et succès

La deuxième tentative a été la bonne. Dimanche, 11 décembre, à 1 heure 33 mn 38 s., heure française, un lanceur Ariane-4 a quitté le pas de tir E1a 2 du centre spatial guyanais de Kourou. Vingt minutes plus tard, elle déposait sur une orbite quasi parfaite le satellite britannique de télécommunications militaire Skynet-4B. Deux minutes et demie encore, et c'était le tour du satellite luxembourgeois de télévision Astra-1-A.

C'était le premier lancement commercial d'Ariane-4. Les deux satellites quitteront bientôt l'orbite de transfert (1) sur laquelle les a placés Ariane, pour s'installer sur une orbite géostationnaire d'où ils relayeront, l'un des messages de la Navy, l'autre, une brochette de programmes télévisés. Ces changements d'orbite sont prévus, lundi 12 décembre, vers 14 heures, pour Astra, et mardi 13, vers 23 heures, pour Skynet.

Cette réussite incontestable n'est pas sans quelques émotions. Il y eut d'abord la panne d'une unité de télémesure qui fit, samedi matin, retarder le tir de vingt-quatre heures. Une analyse détaillée, samedi, a montré que cette panne n'en était pas vraiment une. Un seul avait été fixé trop bas dans un boîtier électronique. Adapté à un premier démarrage, il ne l'était pas au cas où le compte à rebours reprendrait après une interruption - du moins dans les circonstances précises rencontrées samedi. Dimanche matin, le seul corrigé, tout paraissait en

ordre, et il en fut ainsi jusqu'à vingt-six secondes avant l'heure H, fixée à 0 h 56. Et là, de nouveau, l'ordinateur stoppa tout en indiquant qu'un capot de la ligne d'alimentation au oxygène liquide n'était pas étanche. C'était, cette fois-ci, un incident bien connu, presque classique. Ceux-ci savent qu'il suffit, en général, de manoeuvrer deux ou trois fois le clapet pour qu'il ferme bien ensuite. La vérification fut rapidement faite, et le décapot déclaré étanche.

Ensuite, il n'y eut plus rien à signaler - à part la beauté des images prises par une caméra nouvellement installée. - Jusqu'aux applaudissements qui saluèrent la mise en orbite des satellites.

Prochain rendez-vous, le 28 janvier 1989 pour le vingtième tir d'Ariane qui doit mettre en orbite un satellite Intelsat-5. « Il nous faut dix ans sans échec. Il n'y en a eu que neuf puisque le cinquième tir échoua et qu'Ariane faillit encore au quinzième. Mais, si tout se passe bien en janvier prochain, les dix succès consécutifs seront acquis », a déclaré M. Frédéric d'Allest, président d'ArianeSpace.

M. A.

(1) Le périhélie, l'apogée et l'inclinaison de l'orbite sont de 202 kilomètres, 36 200 kilomètres et 7,06 degrés, alors que l'on visait 199,8 kilomètres, 36 010 kilomètres et 7 degrés. Les écarts sont bien inférieurs à ce qui est admissible.

LES DÉPÊCHES DE L'AFP SUR MINITEL AFP-PRO 36.29.36.19

GRAND PRIX 88 DU JOURNAL D'ENTREPRISE En raison des difficultés d'acheminement du courrier, la date limite du dépôt de candidature fixée au 20 novembre est reportée au 15 décembre.

JACQUELINE MAILLAN LE RETOUR AU DESERT MICHEL PICCOLI PATRICE CHÉREAU DE B.M. KOLTES THEATRE RENAUD BARRAULT LOCATION 42.56.08.80/42.56.60.70

theatre AMERICAN CENTER

Le Monde ECONOMIE

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Flexibilité, flexibilités...

AU palmarès européen de la flexibilité, la Grande-Bretagne vient largement en tête, suivie de la France. Loin derrière - et plutôt dans le camp de la rigidité - se situe l'Allemagne fédérale, et la Suède est bonne dernière. Le même classement, établi pour l'emploi cette fois, ne révèle pas un avantage déterminant pour les pays où la dérégulation sociale est la plus avancée. Bien au contraire.

Ainsi la France connaît un fort taux de demandeurs d'emploi, malgré ses succès récents. La Grande-Bretagne continue de subir des difficultés tout en créant des postes de travail et en réduisant régulièrement son nombre de chômeurs depuis vingt-sept mois. En revanche, la RFA ne cesse d'améliorer sa position, grâce en partie, il est vrai, à un déficit démographique préoccupant. Quant à la Suède, elle a renoué avec le « plein emploi » (le Monde de l'économie) du 11 octobre).

Pour expliquer cette situation apparemment paradoxale, M. Bernard Brunhes a entrepris une étude comparative - non encore publiée - pour le compte de l'OCDE. « La flexibilité à court terme dont bénéficient les employeurs britanniques est un obstacle indirect à la flexibilité à long terme », écrit-il notamment, en se référant explicitement au cas voisin de la France. Les pays en question « courent plus que les autres le risque que les employeurs ne se préoccupent pas suffisamment de ce qui fera à terme leur flexibilité et leur efficacité, c'est-à-dire la formation des hommes ».

A l'inverse, les pays considérés comme trop rigides compensent

ce handicap par un effort accru de cohésion sociale et surtout ils anticipent sur les événements. Leur marge de manœuvre provient pour l'essentiel de la formation, sage de mobilité fonctionnelle. Ils font de la contrainte un avantage et sont amenés à planifier, alors que, chez les flexibles, « la souplesse crée le laxisme ».

A l'examen, M. Brunhes distingue cinq variantes de la flexibilité. « La flexibilité quantitative externe consiste à faire évoluer le nombre de salariés de l'entreprise en fonction des besoins. Elle utilise les licenciements, mais aussi les nouvelles formes d'emploi, dont l'intérim, le contrat à durée déterminée et le temps partiel.

La vraie souplesse réside dans la cohésion sociale et la formation professionnelle

On la trouve en France et en Grande-Bretagne. Cette méthode peut avoir pour conséquence - la segmentation du marché du travail - et présente le danger d'entraîner vers « une société à deux vitesses » avec le « risque d'affaiblissement des qualifications ».

L'externalisation amène à confier à d'autres entreprises ou à des personnes indépendantes une part variable de l'activité. En fait,

il s'agit de remplacer un contrat de travail par un contrat commercial, ce qui revient à transférer à une société ou à un particulier les risques liés aux incertitudes et aux fluctuations de la production.

Diverses formes sont connues : la sous-traitance, externe ou sur le site, avec la maintenance par exemple, la location de personnel et le recours à des travailleurs indépendants, faux artisans ou

consultants. Présent dans tous les pays, le phénomène est particulièrement développé en Grande-Bretagne mais gagne rapidement la France.

« La flexibilité quantitative interne, elle, permet de faire varier le nombre d'heures de travail, sans modifier le nombre de salariés. Elle est recherchée partout - sauf en Suède, - y compris depuis peu en RFA où l'accord issu de la grande grève de la métallurgie, en 1984, a ouvert une brèche pour l'aménagement du temps de travail.

En France, la loi est précise, mais les employeurs disposent maintenant d'une plus grande latitude. En Grande-Bretagne, « le temps de travail n'est pas régi par la loi », sauf interdictions pour les jeunes et les femmes. Il apparaît que le travail à temps partiel sert de plus en plus à moduler le nombre d'heures travaillées, notamment dans les commerces, en RFA et en Grande-Bretagne.

« La flexibilité fonctionnelle s'emploie à changer les affectations des travailleurs, dans les postes de travail, et repose donc sur leur polyvalence. Plus les salariés sont compétents, plus il est facile de leur demander d'occuper des fonctions différentes. On échappe ainsi au taylorisme et on peut développer les ateliers flexibles. Selon les cas, on joue de la variété des tâches et de l'initiative, ou on organise une certaine mobilité géographique temporaire.

Cela suppose qu'une entreprise soit capable de se redéployer à moyen ou à long terme, et donc que les travailleurs aient acquis les moyens de changer de métier au cours de leur vie professionnelle, y compris au sein de la même entreprise. En Allemagne et en Suède, on privilégie cette approche, à l'opposé de la France et de la Grande-Bretagne qui traduisent la flexibilité par « contrats à durée déterminée », « possibilité de licencier » et « durée du travail variable ».

« La flexibilité salariale enfin, consiste à adapter le coût du travail et, par voie de conséquence, le salaire. Les entreprises cherchent le moyen de réussir une gestion individualisée des salaires, mais la tentative, globalement, reste relativement modeste. Une forte présence syndicale, et plus certainement le rôle dévolu à celle-ci, limite cette possibilité. C'est bien sûr le cas en RFA et en Suède.

Pays par pays, les politiques sociales peuvent se définir à partir de ces grandes catégories. Manifestement rigide, voire « inflexible », la Suède pratique un sys-

tème qui interdit la souplesse sur le court terme au profit d'une « grande flexibilité » sur le long terme, lequel repose sur la « prééminence de la négociation entre partenaires sociaux ».

« La flexibilité fonctionnelle est d'autant plus grande », relève M. Bernard Brunhes, qu'elle permet les prêts de personnel d'une unité à l'autre d'une même entreprise, chez Sandvik ou Ericsson. Les modes d'organisation du travail en tiennent compte mais, surtout, tout le monde s'accorde pour changer de métier, si c'est nécessaire, et acquérir la formation correspondante.

On fait ensemble des choix stratégiques pour sélectionner les secteurs porteurs qui permettent de maintenir la qualification, la protection sociale et le niveau de vie auquel on est attaché. « Pour chacun, c'est un devoir vis-à-vis de la collectivité que de travailler », observe M. Brunhes, qui tire un enseignement à contrario de l'exemple suédois. « Loin d'être un moyen de retour au plein emploi, la flexibilité quantitative du travail introduit un laxisme qui décourage la gestion prévisionnelle et l'effort de formation ».

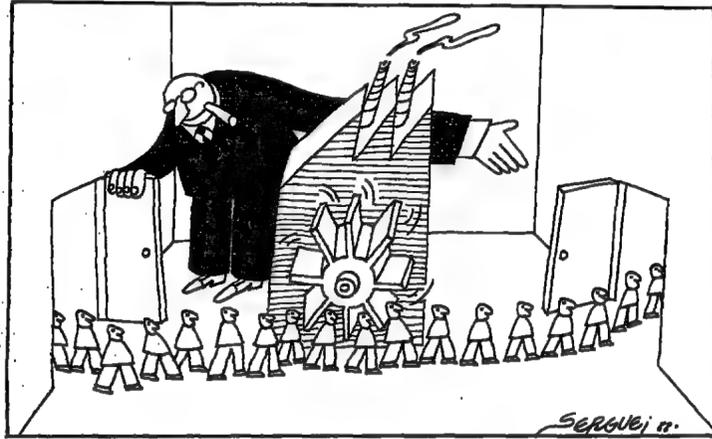
Le choix à long terme

Bien qu'en retrait, la situation de l'Allemagne fédérale présente des similitudes avec la Suède, mais on y constate aussi « une évolution récente et négociée vers la flexibilité ».

Si le cadre général demeure rigide, favorise le choix à long terme et fait porter l'effort sur la formation en entreprise, des changements - légers - sont intervenus dans l'aménagement du temps de travail, après le conflit avec l'IG Metall, et avec l'expérience provisoire des contrats à durée déterminée.

Là aussi, les licenciements pour cause économique sont difficiles à faire admettre, sont soumis au droit de regard des syndicats, et s'appliquent toujours selon la règle du « dernier entré, premier sorti ». Le travail intérimaire est étroitement limité à trois mois au plus (six mois exceptionnellement) et la sous-traitance, pour le nettoyage et la maintenance, ne se développe guère. L'individualisation des salaires ne « prend » plus et la tendance va plutôt vers des intéressements collectifs aux résultats, l'objectif étant d'augmenter celui de la motivation du personnel.

ALAIN LEBEAUE.
(Lire la suite page 22.)



LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Le piège de l'union monétaire

Avec une sorte d'allégresse la France se place sous la dépendance de la Bundesbank

par PAUL KIRCHE (*)

sièurs reprises, le débat sur le maintien ou la sortie du franc du SME. La continuité de notre engagement dans l'accord de change était toujours présentée comme l'unique voie de salut rédempteur, étant entendu que nous ne pouvions trouver ce salut en nous-mêmes.

Les conditions internes d'une éradication de l'inflation nécessiteraient en effet des orientations très nettes en matière de politique budgétaire et de revenus, mais aussi une politique monétaire crédible et donc indépendante des aléas politiques. Les deux premières contraintes se sont imposées tardivement, la troisième jamais. La désinflation s'est donc opérée en partie grâce à l'ancrage du franc au deutschemark, à une politique salariale plus rigoureuse - de façon particulièrement nette à partir de la mi-1983, période durant laquelle se sont cumulés les effets de la surévaluation du franc par rapport au deutschemark entre deux réalignements de parité - et enfin à la baisse du prix du pétrole.

L'inflation a reculé, mais l'appareil productif ne s'est pas renouvelé, et la croissance française, pour éviter un élargissement du déficit commercial, s'est alignée sur le rythme d'expansion, particulièrement bas, de l'économie allemande, qui accumulait des excédents considérables. Le franc, loin de faire jeu égal avec le deutschemark, est contesté sur les marchés des changes à la moindre alerte parce qu'il est la monnaie d'un pays dont la politique monétaire est incertaine et, par conséquent, les grands équilibres fragiles.

Notre devise a, en outre, peu à peu perdu sa spécificité internationale pour se fondre dans la zone de satellisation du deutschemark. Ainsi la monnaie de la quatrième puissance économique de l'Occident, leader d'une zone monétaire avec de lourdes responsabilités à l'égard des pays qui la composent, est désormais pratiquement absente des schémas de pensée et d'analyse des observateurs, praticiens et commentateurs financiers et monétaires mondiaux, qui ne retiennent que le dollar, le yen, le deutschemark et, depuis peu, de nouveau le livre sterling.

Une idée imprudente

Dans ce contexte, l'idée, avancée par des responsables politiques français, d'une banque centrale européenne est imprudente dans le rapport de forces actuel. L'ouverture européenne de 1993, dont certains échéances concernant la levée totale du contrôle des changes devront être assumés dès 1990, impliquera déjà, pour les pays du SME membres de l'accord de change, l'abandon d'une large marge d'autonomie de leur politique monétaire. On ne peut en effet concilier la totale liberté de mouvement des capitaux et des services financiers, la fixité des changes et une politique monétaire indépendante. Sauf à revenir sur la stabilité des changes, les pays européens devront accepter une coordination

(*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

étroite de leur politique monétaire.

Cette coordination se fera-t-elle sur une base communautaire ou par alignement sur le modèle allemand ? La conjoncture actuelle peut laisser penser que les jeux sont déjà faits en faveur de la deuxième voie : la politique monétaire française, faute d'avoir conquis son autonomie au plan interne, est maintenant dépendante d'une force extérieure sur laquelle elle n'a plus prise.

Mais les choses peuvent encore évoluer, pour peu que l'on suive une orientation différente de celle du passé et que les événements ne soient pas imprudemment et irrémédiablement précipités par une unification monétaire « au forcés », telle qu'elle est proposée par la voie de la création d'une banque centrale européenne.

La satellisation actuelle du franc à l'égard du deutschemark et la conviction de la Bundesbank d'être le pôle de la stabilité monétaire en Europe conduisent évidemment à un processus accéléré d'intégration monétaire européenne vers la loi d'une Bundesbank dont le conseil sera élargi à quelques personnalités extérieures. C'est, pour l'économie française, la perte définitive du pouvoir monétaire, et même de la participation à ce pouvoir.

A-t-on exactement mesuré les conséquences d'une telle évolution ? Souhaite-t-on que la conception de la stabilité monétaire de la Bundesbank, inflation zéro voire négative, mesurée à l'aune des prix à la consommation allemande (alors que les différences méthodologiques entre les indices des prix des Etats européens peuvent, par elles-mêmes, entraîner des distorsions non négligeables dans les variations), soit institutionnellement l'unique référence de la politique économique européenne, contraignant inutilement la croissance des pays, dont le nôtre, à forte pression démographique ?

(Lire la suite page 23.)

Le salut extérieur

Toutefois il était aussi porteur d'espoir pour l'économie française et la concertation européenne : l'interface franco-deutschemark qui en résultait aurait pu en effet aboutir à une gestion concertée du système monétaire européen si la politique économique et monétaire française s'était donné les moyens pour que le franc fasse jeu égal avec la devise allemande.

Mais l'accord de change a, en pratique, été considéré en France comme une pression exogène indispensable pour obtenir une désinflation que la politique interne ne contribuait qu'imparfaitement à susciter. Rien n'est plus symptomatique que l'esprit dans lequel fut tranché, à plu-

2^e CYCLE ISG

PROGRAMMES PEDAGOGIQUES 1989

- Cycle national**
 - 1^{re} et 2^e années d'enseignement et préparation à la vie professionnelle à Paris
 - 3^e année d'insertion professionnelle progressive en entreprise
- Cycle multinational**
 - 1^{re} année : enseignement de base et préparation internationale à Paris
 - 2^e année : enseignement à l'étranger
 - Zone U.S.A. : I.S.G./New York
 - Zone ASIE : I.S.G./Tokyo - Chine - N.P.I.
 - 3^e année : insertion professionnelle en entreprise

Dates du concours :
17, 18 et 19 avril 1989

Date limite du dépôt des dossiers :
4 février 1989

Institut Supérieur de Gestion
Etablissement libre d'enseignement supérieur
8, rue de Lota - 75116 Paris
Tel. : 45 53 60 00 - Minitel : 3616 ISG

ISG

هكذا من الأصل

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

HUMEUR
Revenu minimum d'indignité ?

DANS un discret entrefilet, le Monde nous a appris, il y a quelques jours, que le texte relatif à l'instauration d'un revenu minimum d'insertion avait été définitivement adopté. Sans dissensions, sans opposition aucune ou quasiment, une des mesures les plus punitives de notre temps a maintenant force de loi.

per ROMAIN JACOUX (*)
en face et d'inventer des solutions, en l'occurrence des emplois. Regarder la situation en face : l'évolution des sciences et des technologies a fait sauter des pans entiers de l'emploi industriel. Des métiers ont disparu à jamais, et avec eux des centaines de milliers d'emplois.

1. L'invention ou la « réinvention » d'emplois socialement utiles, même si au départ ils ne sont pas directement économiquement rentables.
Parmi ces types d'emploi :
1. Tous ceux qui relèvent de la propriété des lieux publics urbains et ruraux. A partir d'une certaine concentration d'utilisateurs, le nettoyage devient une irremplaçable fonction sociale.

Flexibilité, flexibilités...

(Suite de la page 21.)
La encore, la flexibilité fonctionnelle est préférée, avec des équipes de travail autonomes. Grâce au niveau de qualification, l'éventail hiérarchique est plus resserré et l'encadrement intervient en fonction de sa compétence technique, davantage qu'au titre de son pouvoir de commandement. En partie, ce choix s'explique par la place prise par la formation, qui - reste, pour les employeurs comme pour les salariés allemands, la principale voie de flexibilité.

à la formation « qui rend le salarié difficilement adaptable ».
Sévère, M. Brunhes en déduit, par comparaison avec la RFA et la Suède, un « écart » dans les ambitions des chefs d'entreprise « en matière de formation ». On peut se demander, continue-t-il, si, le patronat français, « en réclamant toujours plus de flexibilité à court terme, ne recherche pas la solution de facilité face à l'insuffisance de la flexibilité à long terme d'un pays qui n'a pas accordé à la formation professionnelle une vraie place ».

Bien sûr, les entreprises réduisent au minimum leur « noyau dur », parfois au-dessous des besoins de leur production normale, et font appel à la périphérie pour tout le reste. « Ainsi serait obtenue une parfaite flexibilité des emplois », estime M. Brunhes, qui s'inspire de cette « dichotomie créée dans l'entreprise et non entre les entreprises », comme en France ou au Japon. Il note qu'un « fort chômage permet de réaliser une bonne flexibilité ».

Le logement et la pauvreté

Le logement est un des points sensibles pour les personnes en situation financière précaire : le bilan des campagnes de lutte contre la pauvreté que vient de publier la direction de l'action sociale du ministère de la solidarité et de la protection sociale le montre.

Parallèlement, 160 « fonds d'aide aux impayés de loyer » ont accordé 14 000 aides l'hiver dernier et 60 « fonds d'aide au logement et de garantie », dont les deux tiers ont été créés à l'automne 1987, ont permis à des ménages à faibles ressources d'obtenir un logement. Le rapport déplore l'attitude souvent réticente des organismes HLM, qui hésitent à attribuer des logements aux ménages les plus défavorisés (qui sont pour 32 % des ménages avec enfants, et pour 27 % des parents isolés).

tant dans les zones relevant des actions de « développement social des quartiers ».
Parallèlement, 160 « fonds d'aide aux impayés de loyer » ont accordé 14 000 aides l'hiver dernier et 60 « fonds d'aide au logement et de garantie », dont les deux tiers ont été créés à l'automne 1987, ont permis à des ménages à faibles ressources d'obtenir un logement. Le rapport déplore l'attitude souvent réticente des organismes HLM, qui hésitent à attribuer des logements aux ménages les plus défavorisés (qui sont pour 32 % des ménages avec enfants, et pour 27 % des parents isolés).

DECEMBRE! le mois du cuir chez NEUBAUER A l'occasion des fêtes votre 205 rallye, votre 309 GTI, avec un intérieur en cuir façon sellier GRATUIT en livraison immédiate. NEUBAUER PEUGEOT 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

Une répétition générale
Autre aspect mis en évidence : les actions d'insertion professionnelle. Elles ont reçu que 6 % des crédits. Elles sont néanmoins jugées intéressantes en particulier dans la perspective de la création d'un « revenu minimum d'insertion » (RMI), et ont bénéficié du versement des 28 millions de francs encore disponibles au mois de mai dernier.

Le Monde L'ÉTAT DES CONFLITS DANS LE MONDE préface d'André Fontaine
POUR la première fois, les journalistes du service étranger du Monde dressent l'état des conflits armés et des guerilles qui ensanglantent le planète. Avec des articles et des cartes en couleurs inédits.
LES ARMES DE LA GUERRE
SUR LE CHEMIN DE LA PAIX
NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE - 144 pages, 40 F.
L'ÉTAT DES CONFLITS DANS LE MONDE
Tarif France : 40 F. Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus).
NOM _____ PRÉNOM _____ ADRESSE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____ PAYS _____
BON DE COMMANDE ET RÉGLEMENT A RETOURNER
Le Monde
Vente au numéro
7, rue des Italiens
75427 Paris Cedex 09

كذا من الأصل

Le mar...
Le piège
UN AN...
LE MO...
DE...
DIX ET...
SUR LE...

flexibilités...

ronde
DANS LE MONDE

DANS LE MONDE

Le Monde

ÉCONOMIE

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Le marathon des confitures

PRÈS de trente ans ! C'est une des épopées les plus longues et les plus méconnues de l'harmonisation européenne qui a pris fin, en octobre dernier, devant le conseil des ministres de Luxembourg : celle de la confiture. Encore ce point final, apposé par la directive « confitures » applicable à tous les pays de la Communauté, est-il tout provisoire : le dossier particulièrement brûlant des « confitures allégées » a été « réservé » (placé en suspens) jusqu'en... 1992 au plus tard.

Cela n'a l'air de rien, la confiture. Des fruits et du sucre, croit-on. Il aura pourtant fallu vingt-neuf ans à des dizaines d'experts, de professionnels, de représentants de toutes sortes ou de technocrates de toutes nationalités, quelques centaines de réunions plénières, en sections ou en commissions, quelques dizaines de milliers de kilomètres parcourus en train, en voiture ou en avion pour arriver à définir des « normes » communes. L'histoire donne la mesure des inerties et des mauvaises fois réciproques qui jalonnent l'histoire de la construction européenne, et continuent de la menacer.

Tout commence en 1959, au lendemain de la signature du traité de Rome, lorsque les producteurs des six pays qui composent alors la CEE première manière, ressentant le besoin d'harmoniser leurs méthodes, se réunissent à Stress, en Italie. C'est pour réaliser qu'existe un fossé culturel entre eux, notamment entre la France et les pays du Benelux.

En France, on en tient fermement pour la « pur fruit, pur sucre », en proportions égales. Les traditions néerlandaises sont sensiblement différentes : la « halve jam » ou la « huis houd jam » (confiture de la maîtresse de maison), si elles sont proposées à un prix beaucoup plus abordable, comprennent beaucoup moins de fruit. Les négociateurs des Pays-Bas racontent à leurs homologues comment les enfants de leur pays, autour de la table du petit déjeuner, se battent pour obtenir « la » fraise unique du pot de « jam ».

La qualité contre la compétitivité : ainsi se trouve déjà résumé le clivage qui, trente ans durant, ne va cesser d'empoisonner le dossier. Mais il n'est pas le seul.

Près de trente ans et des dizaines d'experts pour la définition de normes communes

On se bagarre ferme sur les colorants et autres additifs. On mène une guerre de tranchées sur la pectine, on lance des offensives éclair sur l'acide citrique. L'arme favorite des combattants est « l'indice réfractométrique » qui permet de mesurer, scientifiquement parlant, le taux d'humidité de la confiture.

Bref, il ne faut pas moins de six ans aux producteurs européens pour parvenir à un accord. Mais au moins, en 1965, un dossier bien défini est remis aux instances de la Commission de Bruxelles. Là, les bureaucrates vont recommencer entre eux les discussions dont sortent à peine les producteurs. Ces derniers sont d'ailleurs loin de s'en formaliser.

« Paris », raconte un représentant des producteurs français, lorsque nous avons été obligés de céder à nos partenaires sur tel ou tel point, nous nous précipitons pour chercher du secours auprès de notre administration, qui tentait de rattraper le coup dans sa propre négociation avec ses partenaires étrangers. Tous les pays, à un moment ou à un autre, ont joué à ce petit jeu. »

A conserver au frais

Du dépôt du dossier à l'adoption finale, la tâche « confitures » franchit, l'une après l'autre, toutes les instances européennes. Tour à tour, le Comité économique et social, le Parlement européen, le Comité des représentants permanents (Coreper), les attachés agricoles, se penchent gravement sur la pectine et l'acide citrique. En confient le dossier, à chaque étape, à une section spécialisée, qui elle-même crée le plus souvent une commission, avant que la question ne soit tranchée en assemblée plénière.

On est sur le point d'aboutir lorsque, en 1972, trois nouveaux pays adhèrent à la CEE. Parmi eux, la Grande-Bretagne, fière de sa traditionnelle marmelade, il faut donc tout reprendre à zéro,

et avec de rudes négociateurs. Les Britanniques acceptent finalement d'adopter les appellations continentales — confiture extra et confiture — si on leur réserve le label marmelade. Dans la foulée, tous les pays acceptent d'inscrire « à conserver au frais » sur les étiquettes, ce qui permet enfin à la directive « confitures » d'être promulguée en 1979, soit quatorze ans après le début du marathon bruxellois...

Cette malheureuse directive n'est cependant pas au bout de son parcours. On s'avise soudain qu'elle ne peut pas être promulguée en France. Pourquoi ? Ah, voilà, elle vient de croiser sur son chemin une de ses congénères, la directive « étiquetage », elle-même en instance de discussion, et qui se fixe pour objectif herculéen d'harmoniser toutes les étiquettes des produits alimentaires européens. Et la France ne saurait mettre sur le marché d'« euro-confitures » sans « euro-étiquettes ». C'est ainsi.

On pourrait objecter que les confitures ne sont pas concernées par l'obligation de porter leur étiquette « à conserver de préférence avant... », puisque la confiture se conserve des années — les Britanniques prétendant même que leur marmelade se bonifie en vieillissant. Mais la directive n'est promulguée en France qu'en 1984, non sans que quelques combats d'arrière-garde aient opposé Français et Britanniques, notamment sur le point de savoir sous quelle appellation la crème de marrons devait être vendue en Grande-Bretagne : « chestnut cream » ou « chestnut puree » ?

Il ne faudra plus que quatre petites années aux Douze pour apaiser un des derniers obstacles sur la voie radieuse de l'harmonisation confitureuse : la confiture de cyonothodon (ou gélanter, ou « gratta-cul »), production locale, notamment alsacienne, peut-elle être appelée « extra », bien qu'elle ait été produite par pression des fruits ? Dans leur sagesse, les ministres, en octobre dernier, répondent donc par l'affirmative. Encore ce laborieux

accord laisse-t-il de nombreux points en suspens. Outre celui des confitures « allégées », le problème du poids des pots n'a pas été résolu. Le consommateur du troisième millénaire risque donc fort d'avoir encore le choix entre des pots de 375, 410 ou 425 grammes.

L'exemple des confitures illustre parfaitement le débat qui partage aujourd'hui les eurocrates, et que la perspective du grand marché de 1993 ne fait que rendre plus aigu encore. Faut-il continuer, dans cette voie des harmonisations « verticales » (par produit), au risque de multiplier les marathons absurdes comme celui de la confiture ? Au bout de cette logique, la perspective peu exaltante que tous les Européens mangent un jour le même européen en buvant la même euro-bière. Faut-il au contraire considérer qu'un produit, même de médiocre qualité, consommable dans un pays l'est forcément aussi dans les pays voisins, au risque d'aboutir fatalement à un nivellement par le bas de la nourriture européenne ?

Des monstres alimentaires

La question dépasse évidemment le cas des seuls produits alimentaires. Depuis 1985, la CEE a tranché en faveur de la seconde solution, tout en apportant, dans le domaine alimentaire justement, de nombreux correctifs à ce « libéralisme », notamment lorsqu'il s'agit de produits qui peuvent apparaître menaçants. Mais les partisans de la réglementation — il en reste — ne manquent pas de souligner que ce « laxisme » entraîne l'apparition sur le marché de monstres alimentaires, comme des « pâtes de blé tendre » immanquables (il n'est bonnes pâtes que de blé dur), ou des boîtes de champignons néerlandais contenant davantage d'eau que de champignons.

De Bruxelles aux différentes capitales européennes, on continue d'échanger tranquillement livres blancs, mémorandums et contre-propositions sur le sujet. Le débat, qui conditionnera le contenu de nos assiettes dans les décennies à venir, n'est donc pas clos.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le piège de l'union monétaire

(Suite de la page 21.)

Vaut-il que les taux de change des monnaies européennes, par rapport aux grandes devises tierces — dollar, yen, — soient gérés et fixés unilatéralement d'après les critères d'une banque centrale qui considère la surveillance du taux de change comme un instrument permanent de lutte contre les tensions inflationnistes ?

Le rôle de l'ECU

Certains, conscients du piège vers lequel nous sommes maintenant entraînés à marche rapide, proposent comme voie de sauvegarde le développement de l'ECU. Remplaçons, disent-ils, le deutschemark comme étalon monétaire européen par un ECU transnational où toutes les monnaies seraient parties prenantes.

Cette voie est irréaliste. D'abord, l'ECU, parce qu'il est un panier de monnaies, n'a aucune chance de remplir deux fonctions essentielles d'une monnaie : instrument de règlement, réserve de valeur. Mais, surtout, c'est un ensemble fort hétérogène, au champ plus vaste que celui de l'accord de change à marge étroite et où coexistent les unités monétaires de pays où le rythme d'inflation va d'un chiffre négatif à près de 10 %.

Pour cette deuxième raison surtout, la Bundesbank est tout à fait opposée à une promotion de l'ECU au rôle de véritable instrument monétaire. On la comprend : on peut certes critiquer la banque centrale allemande de rester rivée à une conception particulièrement restrictive et stérilisante de la stabilité monétaire ; mais on ne peut honnêtement lui reprocher de refuser avec la der-

nière énergie ce nivellement par le bas que représenterait la fusion du deutschemark dans cet ensemble disparate que constitue l'ECU.

Deux voies s'offrent à nous, que l'on doit avoir le courage d'envisager. La première est en fait une tentation redoutable, et implique un effort considérable : se dégager, extraire le franc du SME, se redonner une marge de manœuvre et un moyen de pression par le taux de change. La seconde est de rester dans le SME et de mener avec détermination une politique monétaire dont la fermeté, la continuité aillent au-delà des considérations politiques, et de créer les conditions internes de la crédibilité du franc et de la stabilité monétaire. Afin que, dans l'esprit de tous les observateurs et opérateurs internationaux, le franc fasse jeu égal avec le deutschemark.

Il en est encore temps, pour peu que les choses ne soient pas imprudemment précipitées et irréremédiablement verrouillées par une union monétaire dont la réalisation rapide n'est pas, contrairement à ce que l'on tend à faire croire, la condition indispensable au bon fonctionnement du « grand marché » de 1993. Alors, la France ne manquera pas d'atouts pour qu'une progressive intégration monétaire européenne se fasse sur une base collégiale.

Ces deux voies ne sont contradictoires qu'en apparence. La sortie du franc du SME ne doit pas se traduire par sa dépréciation, comme certains, à tort, le souhaitent. Il y a longtemps que la dévaluation n'est plus ce qu'elle était. La politique monétaire devrait être aussi ferme que dans la seconde option, la différence étant que l'on tenterait de ressusciter le rôle monétaire que représentait le franc, à l'extérieur du SME et non à l'intérieur. Cette voie serait sans doute la plus difficile.

Aujourd'hui, nous continuons de ne pas choisir et de nous masquer les réalités. La politique monétaire évolue au gré de considérations de très court terme. Le franc est balloté au gré de fluctuations (celles du dollar par exemple) qui sont quelquefois complètement étrangères à la situation de l'économie française. Avec une sorte d'allégresse de commande où chacun renchérit sur l'autre pour ne pas être soupçonné d'« anti-européisme », nous nous précipitons vers une situation de dépendance totale.

PAUL KIRCHÉ (pseudonyme d'un haut fonctionnaire).

ÉCOLE COMMERCIALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS INFORMATIQUE de GESTION (Modules de 60 heures) LA MICRO INFORMATIQUE (Stage de 6 jours) ECCIP

3, rue Armand-Moisant, 75015 PARIS - Tél. : 43-20-08-82 - Métro Montparnasse

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Sup de Co Marseille OPA* SUR L'INTERNATIONAL

UN NOUVEAU NOYAU DUR L'EIA

L'ouverture du capital de l'ESC Marseille au CECE (Centre d'Etude de Commerce Extérieur et de Transports International) fait de 25 ans d'expérience de l'international et l'ISGA (Institut Supérieur du Génie Administratif), ou sein de l'Ecole Internationale des Affaires (E.I.A.), marque la naissance d'un nouveau pôle de formation internationale aux affaires.

Ce nouveau pool d'actionnaires donne les moyens à l'ESC Marseille d'occuper une place de choix dans le concert des grandes Ecoles de commerce européennes mais surtout d'affirmer sa vocation internationale.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE ÉCOLE INTERNATIONALE DES AFFAIRES DE MARSEILLE LUMINY

A Tours, quand une école veut se faire connaître, ce n'est pas un bal qu'elle organise.

Le 15 décembre 88, les 1^{ers} Entretiens de la Productique s'ouvrent à Tours. Bien sûr, ils n'ont pas seulement pour but de faire connaître la seule école d'ingénieurs de France à avoir fait de cette matière sa spécialité. Scientifiques et Industriels vont y confronter leur savoir et leurs besoins, pour une meilleure application de l'informatique et des automatismes à la production. A Tours, même les robots prennent des couleurs.

A Tours la matière grise prend des couleurs. TOURS

Claude Fohlen LES ÉTATS-UNIS AU XX^e SIÈCLE

Le XX^e siècle sera-t-il dans l'histoire le siècle de la suprématie des États-Unis comme le XIX^e siècle celui de l'Angleterre ?

PAUL KIRCHÉ (pseudonyme d'un haut fonctionnaire).

REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE UN AN APRÈS LE KRACH DE 1987 DIX ÉTUDES SUR LE THÈME

Fournisseurs et sous-traitants pour quoter LE SHPD (SHELL) FUEL DEPOT PAPERIE-TAHITI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La chronique de Paul Fabra

Une semaine suédoise

Il est plus d'un aspect du modèle suédois qu'on nous avait cachés, je veux dire sur lequel ceux qui s'en sont réclamés dans le passé pour faire avancer leurs idées sur la modernisation de la France n'avaient pas l'habitude d'insister. Or ce sont ces traits, oubliés volontairement ou pas dans la présentation de l'exemple, laissés en tout cas dans l'ombre, qui expliquent souvent le mieux pourquoi le modèle, après avoir connu une éclipse, a recommencé à intriguer, sinon à inspirer de nouvelles vocations au changement.

Ce qui, au cours des dernières années, a le plus contribué, à juste titre, à combiner, à attirer de nouveau l'attention sur l'expérience de la Suède est le succès qu'a rencontré ce pays pour empêcher le chômage de se développer. Aujourd'hui, le plein emploi est quasiment rétabli, avec 2 % seulement de la population active sans travail. Les opposants, conservateurs, libéraux ou centristes, continuent bien, comme ils le faisaient déjà il y a un an lors de ma précédente visite, à contester ce pourcentage, mais ils le font avec moins de conviction.

Personne ne peut plus nier ce qui est évident pour tout le monde, et surtout pour les entrepreneurs, même si ces derniers, par affinité, restent pour la plupart d'entre eux très critiques à l'égard des socialistes, que les élections du mois de septembre dernier ont confirmées au pouvoir. Eux, les chefs d'entreprise, sont bien placés pour savoir que l'obstacle le plus sérieux à un développement encore plus rapide de leurs affaires est souvent la difficulté à recruter du personnel. Et le temps est révolu où l'on pouvait soutenir que l'importance du chômage déguisé sous les divers programmes d'insertion sociale faussait les statistiques et les comparaisons.

La conjoncture aidant, le sérieux des mesures prises, notamment en matière de formation, a porté ses fruits. Les « équipes de jeunesse » constituées naguère pour exécuter des travaux d'utilité générale, ou considérés comme tels, ont, elles aussi, fondus sous l'effet de la surchauffe économique et de sa capacité à absorber de la main-d'œuvre. Ces équipes ont réuni jusqu'à quarante-cinq mille membres. Elles n'en occupent plus que cinq mille environ. A Stockholm, il faut deux à trois ans pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction de nouveaux immeubles de bureaux. Le raison en est que les autorités municipales redoutent d'ajouter à la pénurie des effectifs dans le secteur du bâtiment.

Mais le facteur immatériel auquel les rapports les plus favorables à la Suède gouvernée par les sociaux-démocrates, émanent tant des institutions privées

sympathisantes, telle la Brookings Institution, que d'organisations internationales, telle l'OCDE, ne faisaient en général que de futures allusions, apparaît de plus en plus dans toute sa dimension, qui est considérable. Il est d'autant plus visible que les Suédois s'en prévalent beaucoup plus ouvertement qu'ils ne le faisaient naguère. Telle est la force des idées en vogue, qui jouent quelquefois dans le bon sens. Contrairement à bien des pronostics, on assiste, à la faveur de la renaissance des idées libérales — c'est en quelque sorte leur bon côté, qui compense beaucoup d'approximations et de naïvetés, — à une réhabilitation de l'éthique du travail. En France, cela ne se manifeste encore qu'en négatif par la critique répétitive de la bureaucratie improductive, créatrice de toutes formes de planques réelles ou supposées. En Suède, même une observation superficielle de la société, de ses réflexes, atteste la conscience vive que l'on a du rôle décisif rempli par ce ressort universel de l'activité.

D'ambitieusement, un membre du syndicat LO, et non des moindres, me dit : « Ce que nous apprenons de la situation en France ne serait pas concevable en Suède, le gouvernement amené à avoir recours à l'armée pour assurer un service minimum des transports. A des mouvements de grève du genre de ceux que vous connaissez depuis plusieurs semaines, notre gouvernement pourrait riposter par un lock-out. Les traitements ne seraient plus versés aux grévistes. Cela s'est déjà vu. »

Il ne s'agit ici ni d'approuver ni de désapprouver. Mais peut-être de corriger les couleurs sans doute un peu trop tendres sous lesquelles on se dépeint le comportement de l'Etat-providence ou, si l'on préfère, du *welfare state* (ou Etat pourvoyant au bien-être de ses concitoyens) le plus communément considéré, non sans de bonnes raisons, comme le plus avancé de tous. Dan Andersson, un des économistes les plus en vue du mouvement syndical, me dit que « le *welfare state* » est toujours été fortement orienté par la préoccupation qu'on appelle aujourd'hui celle de l'offre (soit de favoriser l'efficacité de l'appareil productif par un fonctionnement souple du marché de l'emploi). Une des manifestations de ce parti pris est la rigueur du contrôle exercé dans l'administration du système de l'aide — particulièrement générale — apportée aux chômeurs : « Ceux-ci, s'ils refusent trois fois de suite un nouvel emploi, se verront normale-

ment rayés de la liste des bénéficiaires de l'allocation. » Les syndicats, me rappelle l'économiste de LO, sont étroitement associés à la gestion des agences pour l'emploi. « Cette attitude n'a rien d'inhumain, au contraire, on doit s'attendre à cette discipline à partir du moment où l'on donne aux intéressés de véritables chances de retrouver un travail, et cela en mettant à contribution le revenu des salariés. » Certes, mais ce langage direct dénote un état d'esprit qu'on n'évoquerait pas sans précautions ailleurs.

En Suède, les entreprises de services (celles qui présentent l'avantage d'être directement observables par le visiteur étranger) embauchent avec des salaires élevés de nombreux jeunes. Ces derniers mettent à l'accomplissement de leur tâche une bonne volonté et une efficacité à la japonaise. Inversement, ceux qui, pour une raison ou une autre, ne trouvent pas un emploi temporaire et partiel trouveront très aisément l'occasion de gagner l'équivalent de quelques dizaines de milliers de francs dans les services publics, qui ont besoin de leurs services non qualifiés ou peu qualifiés : nettoyage du métro, des hôpitaux, garde des malades, etc. Il semble qu'on soit ici en présence d'une société très mobile et qui, malgré son haut degré de protection sociale et un niveau de vie moyen élevé, a su garder la disponibilité qu'on rencontre dans les sociétés qui démarrent, comme la Corée.

POUR la social-démocratie et pour le syndicalisme, plus désorientés que l'un et l'autre ne veulent bien l'admettre par le programme de déréglementation du gouvernement et par le spectacle d'une économie de plus en plus marquée par la spéculation et la rivalité des grands groupes, la possibilité de se référer à une tradition de l'offre qui leur soit propre est comme une garantie qu'ils sont toujours dans la course et que, pour s'y maintenir, ils ne seront pas obligés de rendre toutes leurs armes à leurs adversaires idéologiques. Voilà peut-être pourquoi ils en parlent tant.

Le mercredi 7 décembre, où je visite la Bourse de Stockholm, l'une des trois qui, dans le monde, auront connu en 1988 la hausse la plus forte — les deux autres sont Tokyo et Helsinki (1) — l'indice a atteint le point le plus élevé depuis le début de l'année : 870,83, soit 48,5 % d'augmentation par rapport au niveau du 31 décembre 1987. On n'est

plus très loin du sommet touché le 8 octobre 1987, onze jours avant le krach : 987,4. C'est le secteur de la banque et des services qui a enregistré les plus-values les plus rapides (+ 55,8 %), talonné par les titres de l'industrie forestière (+ 54,6 %). Arrivent en queue (+ 25,1 %) les actions des sociétés de placements financiers, comme si les chances de suivre le marché diminuaient pour ceux qui ont le nez dessus.

Boom de la consommation alimenté par une formidable progression des crédits bancaires aux particuliers, accélération de la hausse des prix (+ 6 % sur douze mois) et des salaires (+ 7,6 %), niveau élevé des taux d'intérêt, un peu moins haut toutefois qu'il y a un an — le taux des obligations d'Etat s'échelonne entre 10 % et 11 %, — déficit extérieur croissant, malgré le retour à l'équilibre des finances publiques, bénéficiant de rentrées fiscales exceptionnellement abondantes : plusieurs de ces circonstances ne sont pas particulières à la Suède. Pour Bengt Ryden, président du conseil d'administration de la Bourse de Stockholm, « il s'agit d'autant de signes qui pourraient annoncer qu'on approche de la phase finale d'une période d'extraordinaire expansion ».

Dans l'entourage du gouverneur de la banque d'émission, M. Bengt Dennis, on se déclare préoccupé. Si les opérateurs du marché semblent avoir oublié l'avertissement d'octobre 1987, ce n'est pas le cas pour ce haut fonctionnaire, dont les jugements sont très écoutés, sinon suivis.

Quoique de façon plus discrète qu'à Paris et, en apparence, moins violente qu'à Wall Street, la Bourse de Stockholm est devenue le haut lieu des luttes d'influences qui opposent les grands groupes, parfois aussi le témoin de leurs armistices provisoires. C'est par d'habiles rachats d'actions que Peter Wallenberg, qui succéda en 1982 à son père Marcus, le grand homme de l'industrie suédoise pendant quarante ans, finit à son tour par s'imposer comme le chef d'un empire qui comprend, outre la Skandinaviska Enskilda Banken (dont il n'est que le modeste vice-président), la grande société papetière Stora, ASA, le géant de la construction électromécanique qui vient de s'associer en position de force avec Brown Boveri, Electrolux et beaucoup d'autres sociétés.

Ainsi s'est perpétuée la dynastie des Wallenberg, malgré les ambitions de Per G. Gyllenhammar, le patron de Volvo.

Avant de mourir, et pour des raisons que seul un grand romancier de la veine de Zola pourrait expliquer, Marcus avait cédé à celui-ci de gros paquets de titres du patrimoine familial. La famille en a repris possession. C'est elle qui détent le plupart des titres à droit de vote entier, tandis que, selon la vieille pratique, abandonnée ailleurs depuis 1930 et maintenue en Suède, les actions dispersées dans le public ne donnent accès qu'à un millième de droit de vote. Gyllenhammar, c'est le manager sans capital qui proclame le droit et le devoir pour le gestionnaire de déterminer la structure du capital pour faire prévaloir les intérêts à long terme de l'entreprise sur ceux de ses propriétaires, qu'il s'efforce de neutraliser en les opposant les uns aux autres. Mais l'air du temps souffle dans une autre direction.

CURIEUSEMENT, même les socialistes semblent, à tout prendre, préférer les héritiers. La propriété, on sait au moins ce que c'est, quitte à désespérer de savoir et de pouvoir un jour la rendre collective. Les fonds salariaux dont révisent naguère les doctrines de LO se sont mus en SICAV. Anders Wall, le nouveau venu du capitalisme suédois, voudrait, comme Pickens aux Etats-Unis, faire passer ses coups financiers comme autant d'opérations de défense des petits actionnaires, « à qui doit revenir le dernier mot et le premier sou ». Dans un rapport parlementaire, Lennart Faxälvansson, proche du gouvernement, déplore la menace de mobilité du capital, qui force le maintien en place des chefs d'entreprise. Double prise de position qui aurait dû inciter Edouard Balladur à inviter ce représentant de la social-démocratie au colloque qu'il organise jeudi prochain 15 décembre sur les privatisations et l'actionnariat populaire (le nombre des actionnaires a presque triplé en Suède depuis le rachat au pouvoir des socialistes) !

Dans la « conférence Nobel », qu'il a prononcée, selon la tradition, le vendredi 9 décembre, devant l'Académie royale des sciences de Suède, Maurice Allais déclarait : « La psychologie des hommes reste fondamentalement la même en tout temps et en tout lieu... Ainsi, quelles que soient les économies concurrentielles, qu'il s'agisse de celles des temps passés comme de celles d'aujourd'hui, toute l'activité économique des hommes se ramène à la recherche de surplus, à leur réalisation et à leur répartition suivant des processus fondamentalement invariants. »

(1) Taipei excepté, qui a battu tous les records.

Notes de lecture par Alfred Sauvy

JEAN-CLAUDE RAY, JEAN-MARC DUPUIS, BERNARD GAZIER. Analyse économique des politiques sociales

Deux professeurs (Nancy-II, Paris-XIII) et un maître de conférences à Caen nous donnent un livre utile, clair, de grande portée, dont nous ne pouvons ici préciser qu'une vue bien imparfaite. Toutes les formes de la politique sociale en France sont décrites, avec quelques compléments sur les pays étrangers.

Utilité, pour le lecteur, de tenir crayon en main. L'idéologie n'est pas en cause ; écrit, initialement, à l'intention des étudiants, cet ouvrage ne peut laisser personne indifférent.

En introduction, les dix-neuf articles ou « informations » parus dans la rubrique sociale du Monde en décembre 1985. Plan très clair, en huit chapitres : généralités, famille, santé, emploi, retraite, pauvreté, financement, résultats.

Regrettons cependant que, dès le début, les auteurs renoncent à la notion fondamentale de besoin ; le chapitre sur l'emploi en souffre largement. Après un exposé de nécessaires généralités et présentation (Michel Aglietta, R. Boyer, J. Mistral) vient une analyse excellente de la politique familiale, la meilleure parue en France, avec celle d'Evelyne Sullerot. La vitale relation de la natalité est bien présentée, notamment par les jugements de Gérard Calot (« une fécondité basse entraînerait un véritable désastre »), mais regrettons l'attention portée aux vues bien légères de R. Easterlin (mythologie des cycles) et l'oubli de la plu-

part des remarquables travaux de Michel Lévy, notamment sur la double expérience RFA-RDA. Du coût de l'enfant, étudié avec soin, il est utile de passer au coût de l'homme (valeur sociale vers vingt ans). Il est rare également de voir traiter avec moins de passion la délicate question de l'activité féminine.

Sur la santé, excellente présentation de son coût et même de ses résultats. La consommation médicale finale augmente de 10 ou 7 % par an (plus vite que le pauvre PIB) et la part supportée par les ménages diminue. Surconsommation médicale, est-il conclu, mais inégalité sociale de la longévité.

Un des passages aux retraites. « Enée ne se fatiguera-t-il pas de porter son père Anchise ? Le fils Ascanius ne risque-t-il pas d'en souffrir ? » Oubliés, cependant, les remarquables travaux de Paul Paillet et Alain Parant sur les effets si dommageables du vieillissement démographique.

Après les politiques de lutte contre la pauvreté (le revenu minimal), le financement de la protection sociale n'est pas oublié, comme si souvent. Courte bibliographie, sans P. Paillet ni A. Parant, conclusion générale et postface. Remarquable.

* Presses universitaires de France. Paris 1988. 22 cm. 491 p., 165 F.

ETIENNE VIGNON et PIERRE LECOMTE

Le travail demain, un privilège ?

Les auteurs (que l'éditeur n'a pas jugé utile de nos présenter) sont apparentés, semble-t-il, au Mouvement des cadres chrétiens. Une très courte préface de Georges Chavannes signale que la lutte pour l'emploi intéresse tous les groupements et associations, comme chacun de nous, même pourvu d'emploi. « Que peut devenir un homme qui ne compte plus pour personne ? » Rappelée, en tête de l'ouvrage, la déclaration internationale des droits de l'homme, inspirée plus par le souci de conscience que par celui des réalités, puisque toute personne a droit au libre choix de son travail, droit qui, précisément, peut être rangé parmi les causes du chômage.

Après un rappel de notions élémentaires sur la population active et les trois secteurs, nous passons aux remèdes, parmi lesquels sont singulièrement pluri-cités les indemnités de chômage. Vient, aussi opportunément que naïvement, les besoins du tiers-monde, qui accourrait aussi à notre secours, comme si nos besoins étaient tous couverts.

Après la dénonciation de diverses illusions courantes et des rêves qui peuplent notre littérature, nous

arrivons au point essentiel, les besoins non satisfaits, parmi lesquels il senté. « C'est un problème technique qui justifierait une étude propre et des simulations. » Assez vain, le rappel d'observations combien prudentes de l'OCDE.

L'exemple des réusites partielles, Suisse, Suède et même Etats-Unis, aurait mérité d'être rappelé et analysé.

Comme tant d'autres, cet ouvrage constitue un rassemblement de nombreuses illusions et le refus de toute médecine amère.

* Editions Vie des hommes. Nouvelle cité. Paris 1988. 21,5 cm, 296 p., 98 F.

JEAN ABOUS et COLLECTIF

Le social en crise

Jean Arous, responsable du service de la formation continue, a rassemblé les vues de divers experts ou professionnels appartenant en majorité au service médical ou au domaine social, allant du kinésithérapeute au médecin des hôpitaux ; du dentiste au service de la formation continue. Un avant-propos anonyme (sans doute de Gérard Martin) présente les divers auteurs et l'objet de cette publication.

La première partie, avant tout historique, aurait pu s'achever autrement que par l'inévitable Keynes, source de toutes les conclusions plaisant a priori à l'auteur et de toutes les confusions aussi. Nous avons cependant, après la « prophète », une vue intéressante sur les pauvres dans l'histoire où seraient pu figurer les deux extrêmes : le clairvoyant abbé de Saint-Pierre et le gentilhomme esclavagiste Turmeau de la Morandière. « Ils travailleraient et nous jouirons ! » Et nous parvenons à l'année 1982 (décentralisation). La politique sociale n'est considérée que comme un agrégat de politiques sectorielles, jugement quelque peu sévère. Ce sont, en tout cas, les problèmes qui sont pour le moment les plus forts. Mais en est-il souvent autrement ?

Dans ce même historique est quelque peu oubliée, selon l'usage, la pauvreté rurale, moins en vue et, de ce fait, moins relatée.

Crise de la société, est-il conclu, ou crise des politiques ? La nuance n'est pas bien précisée. Nous avons, par contre, la satisfaction de voir traiter — événement rare — la question démographique et le vieillissement, malheureusement sans recherche du moyen spécifique propre à la conjurer : l'accroissement du nombre des jeunes. Ainsi, cette clef, combien sévère, il est vrai, est absente ; lui est préférée la classique et populaire réduction de la durée du travail, dans l'illusion non moins classique, malgré les expériences de 1936 et 1982, qu'elle réduira le nombre de chômeurs. Espérons encore que la lumière l'emportera un jour sur le sentiment.

Un ouvrage chargé d'intentions louables qui aurait pu se terminer en soulignant la nécessité d'une large information ! Ne sommes-nous pas en démocratie ?

* Les publications Larivière. Paris 1988. 22 cm. 159 p., 80 F.

GEORGES ARCHIER

La France du III^e millénaire

Docteur en médecine, l'auteur soigne aussi les entreprises et entend le faire plus encore pour les sociétés. Le fameux an 2000 étant maintenant à notre main, nous sautons, sans peine, les douze ans qui

nous en séparent, tout en revenant constamment en arrière, harponnée par le présent et le passé.

Dans le préambule, nous constatons, non sans étonnement, que les lacunes portent précisément sur le domaine médical : rappel, par exemple, du vaccin contre la tuberculose, sans mention des antibiotiques. Plus qu'une nuance, semble-t-il.

Dès la première partie, « Le feu d'artifice occidental », se glisse la question de l'emploi, sans nécessité et surtout sans utilité. Appeler « atomisation des tâches » la division du travail n'est guère un remède. Le bon vieux progrès technique, appelé improprement technologique, s'accélère, est-il dit, en 1830, mais nous sommes étonnés de voir mettre en balance la défaite de Sedan et le rythme de l'expansion, étonnés aussi des réflexions sur l'origine de la guerre de 1914, comme des erreurs de date. Du reste, ne sommes-nous pas prévenus, dès le début, que la rédaction est à base de souvenirs, plus que de statistiques ? Au sein de ces erreurs de fait, l'après-2000 est quelque peu perdu de vue.

La lecture n'est pas désagréable pour autant, agrémente par quelques bonds dans l'histoire, au milieu de souvenirs personnels. Dans la conclusion, « Pour réussir », apparaît heureusement un certain réalisme. Bibliographie.

* Editions du Seuil. Paris 1988. 20 cm. 285 p., 110 F.

JACQUES PERRIN

Comment naissent les techniques

Elles naissent, le plus souvent, discrètement, les techniques, et, hormis les cas de brevet, ne font l'objet d'aucune déclaration à quelque état civil.

Félicitons d'abord l'auteur, ingénieur physicien dans la riche vie scientifique de Grenoble, de dénoncer la déplorable confusion, si répandue, qu'est la confusion entre une technique et la technologie, science des techniques. La préface elle-même, de Christophe Freeman, n'échappe pas à cette confusion : la responsabilité initiale incombe aux traducteurs français, car, aux Etats-Unis, la confusion est, si l'on ose dire, du domaine public. L'erreur commise, un jour, par un ignorant, est devenue ce qu'il faut bien appeler la règle.

Assez laborieuse elle-même, l'introduction : « On (au lieu de nous) considère l'infrastructure scientifique et technique comme un outil (sic) pour la production des techniques et on s'intéressera à l'analyse du processus par lequel une société détermine les grandes orientations de sa production de techniques et oriente, en conséquence, le fonctionnement de cet outil. »

Moins sévères, les aventures de l'aérotrain, mort-né, et du TGV. Un historique distingue trois périodes, rappelle l'étymologie (le mot grec *techné* ayant été traduit par *ars*, devenu *art*, ce qui a conduit à distinguer les beaux-arts), nous promène dans les domaines de Marx, puis de E. Teller, père de la bombe H. Rappel de la proposition du président Mitterrand, relative au projet Eurêka, qui n'entend pas être considéré comme un concurrent de l'IDS (initiative de défense stratégique). Ainsi est confirmé combien la recherche-développement est presque devenue un sous-produit de la tension internationale. Le cas n'est pas sans précédent (la betterave).

Conclusion plus saine : il faut « clarifier nos buts sociaux à long terme et démocratiser nos méthodes pour y parvenir ».

* Publisud. Paris 1988. 22,5 cm, 183 p., 112 F.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINTEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE

36.15 LEMONDE

SAINT-MICHEL DE PICPUS

47, bd de Picpus - Paris

Tél. : 43-43-87-65

CLASSES PRÉPARATOIRES

HEC

Option économique

Option générale

(dédoublément

1^{er} année - 2^e année)

Dossiers d'inscription

mois de mars 1989.

30 de Co, Esca

Le Monde

DIRIGEANT

SECTIONAL

CONCEPTEUR

DIRECTE

DU SYST

INFORMATI

D

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde • Mardi 13 décembre 1988 25

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Société de Service distribuant ses produits sur les marchés français et étrangers, recherche pour son siège social basé à Paris

Sup de Co, Escae... 250 KF+ avec expérience

Véritable "bras droit" du Responsable de notre Direction Opérationnelle (150 personnes) :

- vous serez chargé, à partir des orientations stratégiques de l'entreprise, et en relation fonctionnelle avec toutes les autres directions, de réaliser les études permettant de mettre en oeuvre la politique de votre direction,
- vous participerez aux recrutements et à la formation du personnel de vos services,
- vous procéderez à l'élaboration des budgets.

De formation Bac + 4 minimum, vous êtes bilingue anglais et possédez une expérience de généraliste dans le domaine du service. Créatif et dynamique, vous possédez de réelles qualités relationnelles pour intégrer un secteur jeune et en perpétuel mouvement.

Merci d'écrire sous réf. 802/M à A.I. CONSEIL, 35 rue de Naples, 75008 PARIS.

A.I. conseil

CONSEIL EN MANAGEMENT POUR LE SECTEUR FINANCIER

X, HEC, MBA, 2 à 5 ans d'expérience

- Nous sommes un groupe de Conseil intervenant auprès des Directions Générales de Groupes Financiers ou Industriels
- Nous allons doubler notre activité dans les trois ans à venir
- Nous recherchons des Consultants dotés d'une personnalité de tout premier plan et ayant de réelles capacités d'animation et d'imagination
- Si vous avez 2 à 5 ans d'expérience réussie dans un grand Cabinet de Conseil ou dans une Institution Financière et que vous maîtrisez parfaitement l'un des domaines suivants :

- Conception et mise en oeuvre des contrôles de gestion stratégique et opérationnel
- Organisation des back-offices et systèmes d'information Bourse-Titres
- Gestion de la Trésorerie et des risques de taux d'intérêt
- Technologies nouvelles et stratégie informatique

Rejoignez nous et participez à notre développement.

Nous vous formerons à la conduite de nos missions à partir des méthodes originales qui contribuent à notre succès et qui favorisent toutes les initiatives pertinentes.



Eurogroup
consultants

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à : Jean-Marie NOGARO - 17, rue Louis Rouquier 92300 LEVALLOIS

Le Monde DIRIGEANTS

Si vous êtes :

- ▶ **MANAGER**
Vous êtes un "leader".
Vous avez le sens de la relation.
Vous êtes responsable.
- ▶ **GESTIONNAIRE**
Vous savez faire un budget et surtout le réaliser.
Vous aimez négocier et vous êtes rigoureux.
- ▶ **CONCEPTEUR**
Puisance de synthèse et capacité d'analyse sont vos atouts.

Plein d'ASSURANCE,
Ingénieur diplômé,
familier du monde BULL...

Devenez le :

DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION d'une filiale d'un groupe prestigieux

Membre du Comité de Direction Générale,
vous participerez à l'élaboration du Schéma Directeur
et vous le mettrez en place.

Quelques chiffres :

- 70 Informaticiens
- 100 MF/an de budget de fonctionnement.

Si vous vous reconnaissez, rencontrons-nous.



LD CARRIERES (SA)

38, rue de Lisbonne
75008 PARIS

Sous l'autorité du Responsable Marketing, il aura la responsabilité totale de deux produits, depuis la conception jusqu'à la commercialisation en officine.

Pour mener à bien sa mission, il sera responsable de son budget et disposera de l'aide d'équipes internes et de conseillers externes tels que agences de publicité et de promotion, sociétés d'études...

Il devra faire appliquer sa stratégie commerciale par l'intermédiaire d'un réseau de délégués pharmaceutiques multicartes, élaborer les programmes de stimulation, assurer le suivi et l'analyse des ventes.

Basé en banlieue Ouest de Paris, ce poste s'adresse à un professionnel du marketing, âgé de 30 ans minimum et maîtrisant parfaitement la langue anglaise ; la pratique de la

LABORATOIRES DARCY
LABORATOIRES DE PRODUITS CONSEIL
ET GRAND PUBLIC, FILIALE
D'UN GROUPE PHARMACEUTIQUE
INTERNATIONAL RECHERCHENT UN

CHEF DE PRODUIT SENIOR

micro-informatique serait un plus.

Il devra justifier d'une expérience de vente terrain d'au moins un an, de plusieurs années dans la fonction marketing dont si possible deux années en milieu pharmaceutique sur des produits grand public.

Sa rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences.

Les candidatures de personnes ayant une expérience de visiteur en pharmacie pour des Réseaux Exclusifs de produits Grand Public, seront également étudiées.

Si ce poste vous intéresse, adressez rapidement CV, photo et prétentions aux :
Laboratoires DARCY - Direction du Personnel
- Boîte postale 314 - 92003 NANTERRE.

Votre marché

Le marché Apple

INGÉNIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

Derrière la réussite d'une entreprise, il y a souvent une idée simple. Chez Apple, notre idée se résume en une phrase : c'est avec des machines puissantes, mais simples d'accès que l'on donnera à chaque individu les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même. Le véritable enjeu, c'est le marché à conquérir : 56% de progression du CA en 88 (1,7 milliard), la profitabilité la plus forte du secteur, toujours une vision d'avance sur le marché, ça n'existe que chez Apple.

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, justifiez d'une expérience de la vente directe de 5 ans dont 3 dans les grands comptes, parlez un "fluent English" et avez une connaissance approfondie des environnements réseaux et télécommunications.

La mission des ingénieurs commerciaux : assurer la promotion des solutions Apple dans les Grands Comptes et conseiller les décideurs au plus haut niveau.

Pour mettre en oeuvre votre créativité et votre expérience dans le cadre d'une entreprise qui privilégie le développement de ses collaborateurs, écrivez à Pierre GRELLIER, Directeur des Ressources Humaines, sous réf. ICG/M, Apple Computer France, 12 avenue de l'Océanie, ZA de Courtaubert, 91956 LES ULIS cedex.

Consultez 3614 code Apple.

Révélez le meilleur de vous-même.

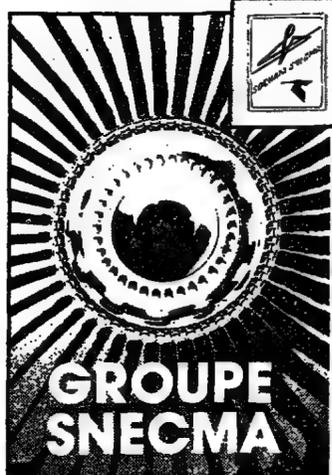


هكذا من الأصل

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

كذا من الأصل



SOCIÉTÉ SNECMA notre vocation est la réparation des turbos réacteurs et des turbos machines.
Notre société appartient au Groupe SNECMA, 26000 personnes dont 3500 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Un des leaders mondiaux de la réparation de moteurs d'avion, recherche
2 INGENIEURS COMMERCIAUX
qui auront pour mission :
- la prospection d'une clientèle répartie dans le monde,
- l'élaboration des contrats de réparation,
- la participation à la définition des prix de vente,
- la rédaction et la négociation des offres,
- le suivi de la gestion des contrats.
Les candidats devront avoir une formation supérieure BAC + 5 minimum (Ecole d'ingénieur ou de Gestion).
Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable (espagnol souhaité).
Ces postes exigent de fréquents déplacements.
La taille du Groupe SNECMA offre de réelles évolutions de carrière.
Ces postes sont disponibles à **BELLANCOURT (92)**.
Merci d'adresser votre candidature et vos présentations sous référence JH/P3/M à SNECMA, Département Encadrement, 2 bid Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

COMMUNIQUEZ POUR NOUS !

BASF, en France, c'est 11 Sociétés et 4000 personnes mobilisées par une même volonté de croissance. Nos activités sont diversifiées : produits chimiques, matières plastiques, peintures, colorants, agrochimie, supports magnétiques, pharmacs, informatique...

UNE DIRECTION DE LA COMMUNICATION SE CREE,
et pour constituer son équipe opérationnelle, elle recherche

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES

Diplômé de formation supérieure (Sciences-Po, CELSA...), après 5 ans d'une expérience réussie dans ce domaine, vous agissez maintenant avec un professionnalisme reconnu. En effet, notre politique de communication est ambitieuse et exigera de vous un réel engagement. La connaissance de l'allemand est un atout majeur. A défaut l'anglais est indispensable. Veuillez adresser votre dossier complet sous référence COM 368 à André POUANT :

BASF France
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET.

BASF
leader mondial de la chimie

GAMMA INTERNATIONAL

Nous sommes : « jeunes (32 ans de moyenne d'âge) » riches (18 % de profit avant impôts depuis plusieurs années) et intelligents (12 % de notre CA consacré à la recherche et au développement) « pragmatiques et efficaces (Grâce à MEGA - Méthode Gamma - ensemble méthode - outils de spécification des systèmes d'information). Nous voulons continuer à grandir et nous recherchons des

CONSULTANTS

Vous connaissez les grandes fonctions de l'entreprise et vous êtes sensibilisé à leur dynamique d'échange. Vous avez abordé l'organisation opérationnelle et la conception des systèmes d'information dans l'industrie, la banque, la distribution...
Ou vous êtes déjà consultant et souhaitez exercer ce métier dans un environnement sympathique ou les perspectives de carrière sont motivantes.

De formation Grande Ecole : X, Mines, Centrale, HEC, ESSEC, ESCP... vous avez de 26 à 30 ans environ, vous êtes mobile, créatif et vous connaissez l'informatique.
Adressez votre dossier de candidature, sous réf. M12/12, à GAMMA INTERNATIONAL, Marie-Noëlle Rainon - 3, place de Valois 75001 Paris.

Etre grand, c'est d'abord aider ses clients à grandir.

Jeunes Ingénieurs chantier, pour ne pas tourner en rond...

Plus de 20 000 personnes, 9,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et une présence internationale dans près de 40 pays, tel est aujourd'hui le poids de COLAS, leader européen des travaux routiers.

Jeunes ingénieurs, avides de responsabilités, d'autonomie, le temps de passer un casque et vous voilà sur l'un de nos 20 000 chantiers français. Vous aborderez dès les premiers jours les techniques routières.

Homme de technique, vous êtes également homme de contact et de relations. Vous apprendrez à encadrer et motiver vos équipes. Vous développerez progressivement les relations commerciales avec clients et fournisseurs.

Vous serez le garant de la rentabilité de vos chantiers et du développement de votre entité. Alors demain, entrepreneur à part entière ? Chez COLAS c'est possible. Pour après-demain ? Nos filiales françaises ou nos délégations étrangères sont autant d'opportunités pour des responsabilités élargies.

Ne tardez plus. Adressez votre dossier de candidature sous référence M 62 à Gisèle MULARSKI, COLAS, Service Recrutement - Formation, 39 rue du Colisée - 75381 PARIS Cedex 08.

COLAS
La route avance.

SOCIÉTÉ DE BOURSE
filiale d'un important groupe bancaire privé
recherche
pour ses départements Actions et Options

Diplômés d'une école de gestion ou équivalent, parfaitement bilingue anglais, vous êtes un professionnel de la finance (analyste, gestionnaire, trader, ...) ayant une bonne culture boursière.

En rejoignant une société de Bourse adossée à une banque privée française d'envergure internationale, vous souhaitez progresser au sein d'une entreprise où les équipes sont jeunes (10 traders, 5 analystes, 5 assistantes) et dont le développement va tirer parti des synergies entre son savoir-faire et la dimension de sa maison-mère.

TRADERS ACTIONS FRANÇAISES (réf. 933)

Vous connaissez parfaitement le marché des actions françaises (une expérience d'analyste financier serait un plus), le travail en équipe vous attire et vous êtes motivé(e) par le développement commercial d'une clientèle institutionnelle française et étrangère de haut niveau.

CONTREPARTISTE ACTIONS (réf. 934)

Vous avez une première expérience réussie de gestion de positions ou de pricing dans le domaine financier. La maîtrise intellectuelle et pratique des environnements à risque vous stimule. Le marché des actions françaises rejoint dans son fonctionnement les standards internationaux. Il offre à des opérateurs de valeurs des perspectives attrayantes.

TRADER OPTIONS MONEP (réf. 935)

Vous avez une excellente connaissance des nouveaux instruments financiers connexes aux actions et obligations et une pratique de la micro-informatique professionnelle. Vos interlocuteurs sont des clients institutionnels de haut niveau. Une première expérience des marchés de futures ou d'options serait appréciée.

ASSISTANTES (réf. 936)

Vous avez une formation BAC + 3 minimum et vous maîtrisez les techniques modernes du secrétariat (traitements de texte, tableurs). L'environnement boursier vous intéresse. Vous intervenez au sein des structures Analyse Financière ou Trading du Département Actions.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et présentations, en précisant bien sur l'enveloppe la référence du poste sous n° 8063
LE MONDE PUBLICITÉ - 6, rue de Montesson, 75007 PARIS.

Professionnels de haut niveau
Administration
Gestion
Organisation

afpa
principal organe d'intervention du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (10 000 personnes, 150 établissements).

Vous avez une formation et une expérience vous ayant permis d'occuper un poste de responsabilités dans le domaine de l'Administration, de la gestion ou du commerce. Aujourd'hui, en qualité d'**ORGANISATEUR**, vous proposez et mettez en place des **SOLUTIONS BUREAUTIQUES**. Nous vous proposons de devenir

FORMATEUR
dans nos Centres de PARIS ou de BRIVE-LA-GAILLARDE

pour transmettre à des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans l'entreprise.

Cette orientation nouvelle pour la Formation Professionnelle des Adultes, vous intéresse ? Adressez votre candidature avec C.V. très complet à Nicole TASSO - CPTA - 21 des Chanoux - 63, rue Ampère 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

LA RESPONSABILITE DE BELLES REALISATIONS TECHNIQUES

« Nous concevons et réalisons des machines à fabriquer le papier, le carton et des sous-ensembles. Nos performances sur les marchés internationaux sont dues à notre capacité d'adaptation aux besoins variés de nos clients.

« Ingénieur chef de production, vous êtes totalement en charge de la réalisation technique des machines (coût unitaire 100 millions de francs) telles qu'elles ont été conçues et étudiées par le B.E. Plus particulièrement vous animez et optimisez les fabrications des ateliers d'usinage (machines à commande numérique) de chaudronnerie et de montage. Egalement responsable du service méthodes et entretien, vous animez 80 personnes.

« Ingénieur mécanicien, à 38 ans, vous avez déjà exercé des responsabilités significatives en fabrication dans une entreprise de mécanique lourde. Ce poste en prise directe avec la direction générale est à pourvoir près de Grenoble.

Ecrivez sous réf. C/410 à CONCORDANCES, 122, rue Servant, 69003 LYON. Tél. : 78 63 65 60

CONCORDANCES
Les relations de confiance

Les dépenses de...
les idées

Économie

La poursuite des conflits sociaux

Au congrès des cadres de l'UGICT-CGT

M. Krasucki :

« La marée montante »

« Ce n'est pas le déluge mais la marée montante », a déclaré M. Henri Krasucki, le dimanche 11 décembre, à propos de la situation sociale, en clôture à Arles (Bouches-du-Rhône), le X^e congrès de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens CGT. Pour le secrétaire général de la CGT, les conflits actuels « ne sont pas finis » malgré « les signatures conclues lamentablement au bas d'accords inacceptables » par certains syndicats. Devant le « courant qui nous porte », a-t-il ajouté, sachons nous adapter et rompre avec la routine, soyons avec les gens en respectant toutes les spécificités, sans limite ».

M. Krasucki a trouvé « étonnant » de voir M. Mitterrand « parler beaucoup des droits de l'homme » alors qu'en France « règne sous son égide une répression anti-syndicale brutale et que la loi d'amnistie n'est pas appliquée ». Louant « l'habileté de M. Garbachev à prendre ses décisions avant d'être contraint », il a ajouté : « C'est dommage que le gouvernement n'ait pas cette habileté en matière de revendications sociales ».

Lors de ce X^e congrès qui a rassemblé 700 délégués, l'UGICT a célébré ses vingt-cinq ans d'existence. Revêlant officiellement à fin 1987, 128 000 adhérents, elle a affirmé sa volonté de mieux s'implanter sur « les lieux de travail ». Réité à l'unanimité le secrétaire général de l'UGICT, M. Alain Obadia a demandé aux délégués de « faire les efforts indispensables pour que les syndicats jouent le rôle actif qui doit être le leur ». L'UGICT « ne peut plus être le syndicat de quelques-uns », a-t-il déclaré, « les délégués élus - qui sont surchargés de tâches - M. Obadia a insisté sur la nécessité de « proposer des revendications et des actions pour les placer sous la responsabilité de la totalité des salariés de l'entreprise ». Il a préconisé de « s'opposer sans ambiguïté à l'Europe de 1992 », tout en soulignant « l'indivisible caractère » de « temps fort » de l'action le 20 décembre.

Trois lignes de métro sont fermées

Les transports en commun de la région parisienne étaient toujours perturbés en ce début de semaine. Faute de disposer de trains nécessaires, la direction de la RATP a décidé d'interrompre l'exploitation de la ligne de métro numéro 4 (Porte-d'Orléans - Porte-de-Clignancourt). Ce sont donc trois lignes qui sont désormais fermées, avec la ligne numéro 1 (Vincennes-Nantes) et la ligne numéro 11 (Lilas-Châtelet).

Vendredi 9 décembre, des débrayages se poursuivaient aux ateliers d'entretien de Fontenay, de Châtillon, de Charonne, de Pleyel, de Saint-Ouen et des Lilas, qui empêchent la fourniture d'un matériel suffisant.

Sur la ligne numéro 2 (Nation-Dauphine), le trafic est assuré au tiers et seulement entre Père-Lachaise et Etoile. Les lignes 5 (Bobigny - Place-d'Italie) 6 (Etoile-Nation) 8 (Célestins-Balard) 10 (Boulogne-Austerlitz) et 13 (Saint-Denis, Asnières-Châtillon-Montrouge) sont diversement perturbées. Les autres lignes fonctionnent normalement.

Sur le réseau RER, les lignes A et B fonctionnent à 50% avec, aux heures de pointe, et respectivement, une rame toutes les cinq et sept minutes. L'interconnexion avec la ligne SNCF de Cergy est assurée à Nanterre-Préfecture pour la ligne A, mais ne l'est pas à la gare du Nord pour la ligne B, avec les trains SNCF pour Mitry et Roissy.

Les bus fonctionnent à 91 %, après des difficultés en début de service, notamment aux dépôts de d'Évry, Malakoff et Thiais.

A la SNCF, la direction prévoit un trafic normal pour la journée du 12 décembre, alors que la CGT a déposé un préavis de grève, valable du dimanche soir au mercredi matin. Tout dépendra des résultats de la négociation salariale de ce lundi, les propositions étant actuellement jugées « insuffisantes » par les syndicats, notamment par la CGT et FO. L'importance des perturbations, pour le 13 décembre, sera fonction du déroulement de la discussion. La direction propose outre l'augmentation de 2,2 % en niveau, une augmentation uniforme du coefficient hiérarchique de 1 point au 1^{er} janvier 1989, une hausse hiérarchisée de 1 point sur l'indice le plus bas, ainsi que des mesures catégorielles correspondant à 0,3 % de la masse salariale, à partir du 1^{er} octobre 1989.

Air France, la direction de la compagnie continue d'annuler des vols en raison du mouvement de débrayages observé par les mécaniciens au sol. Pour le 12 décembre, sept vols de moyen-courriers ont ainsi été supprimés.

Aux PTT, des conflits locaux entraînent toujours le blocage des centres de tri de Pau, Bastia, Ajaccio et les trois centres de tri des Bouches-du-Rhône sont occupés. Depuis le 9 décembre, également, le centre de tri d'Évreux est en grève.

A EDF, où la baisse de la production d'électricité est effective depuis trois semaines à l'appel de la CGT, on assiste maintenant à une bataille de communication. La direction estime que « les risques de déstabilisation au cours de l'hiver restent faibles si les mouvements s'arrêtent rapidement. Il n'en serait pas de même si leur prolongation retardait encore le retour en exploitation des unités nécessaires pour faire face aux périodes de forte demande ». EDF chiffre à 300 millions de francs le coût actuel du conflit et à 12 000 mégawatts, sur les 51 000 nécessaires en cours de matinée, le 9 décembre, la baisse de production la plus importante de ces jours derniers. La CGT juge « inadmissible le préalable d'un arrêt de travail » et a lancé un mot d'ordre pour un « temps fort » de l'action le 20 décembre.

SOMMAIRE

■ En prenant le contrôle du CIC, le GAN est la première grande compagnie d'assurances à entrer vraiment dans le secteur bancaire (lire p. 29).

■ Le président de Siemens, M. Kaske, s'explique sur sa stratégie, après l'OPA lancée avec GEC contre la britannique Plessey (lire page 29).

■ Le rouble sera dévalué de 50 % au 1^{er} janvier 1990 pour stimuler les exportations et faciliter la convertibilité de la monnaie soviétique (lire page 29).

■ Les dépenses de santé représentent 9 % du produit intérieur brut (lire ci-dessous).

Accords salariaux au CEA et à Air Inter

Un accord a été signé, vendredi 9 décembre, entre la direction du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et les syndicats CFDT, CFTC, CGC, FO et autonomes sur l'évolution des salaires en 1988 et en 1989. Il prévoit, outre des augmentations générales de 1 % au 1^{er} avril et 1,2 % au 1^{er} octobre de chaque année, l'attribution de trois points à tout le personnel au 1^{er} décembre 1988, ainsi que des mesures catégorielles, notamment une prime pour les plus bas salaires en 1988 et une augmentation des primes de poste pour les emplois en service continu, soit 5 % au total sur deux ans. Les

signataires doivent se revoir au début de 1990.

Air Inter, deux syndicats minoritaires ont signé un avenant à l'accord qu'ils avaient conclu au printemps avec la direction. Aux dispositions antérieures (augmentations de 1,5 % au 1^{er} mars pour tous, de 0,5 % au 1^{er} septembre pour les catégories non soumises à l'individualisation), l'avenant ajoute une hausse rétroactive de 0,2 % pour tous à compter du 1^{er} janvier - ce qui amène le total à 2,2 % - et une prime uniforme de 750 F pour les salariés à temps plein depuis le 1^{er} janvier, de 600 F pour ceux à temps partiel.

Les dépenses de santé : 9 % du produit intérieur brut

Les données publiées par l'INSEE sur l'évolution des dépenses de santé (1) montrent à la fois le ralentissement de leur croissance, et le décalage par rapport au produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses de santé représentent 9 % du PIB, contre 6,2 % en 1970. Mais l'évolution a été contrastée. De 1970 à 1980, la dépense courante (c'est-à-dire hors dépenses en capital) a augmenté (jusqu'à 8,1 % du PIB) en raison principalement de la croissance des soins dans les hôpitaux publics : le nombre d'entrées en court séjour a progressé de 55 %, le nombre des journées en moyen et long séjour de 73 %. Ensuite ce sont les soins de ville qui ont pris le relais.

Quant au financement, il est assuré pour l'essentiel (à 72,4 %) par la Sécurité sociale, et ensuite (à 16,7 %) directement par les ménages. La part de la Sécurité sociale s'est accrue de façon importante de 1970 (68,6 %) à 1980 (74,4 %) pour baisser un peu ensuite. Celle des ménages a suivi l'évolution inverse : elle est des-

due de 17,9 % en 1970 à 14,4 % en 1980 pour remonter ensuite, tandis que celle des mutuelles, jusque-là stable, augmentait aussi, de 3,1 % en 1980 à 4,4 % en 1987. Celle de l'Etat et des collectivités locales, en revanche, n'a fait que déclinier depuis 1970, tombant de 8,9 % à 5,3 % en 1987.

Comment s'explique la croissance des dépenses ? Selon une étude de M. Jean Deramont, du service des études statistiques (SES1) du ministère de la Santé (2), plusieurs éléments ont joué parallèlement et successivement.

C'est bien le développement des hôpitaux publics qui, par une « dynamique de l'offre », paraît avoir entraîné la progression des années 70 - même à la fin de la décennie, la volonté de maîtrise des coûts a été équilibrée par la décision d'humaniser les établissements et un compromis s'est fait sur la progression des dépenses. L'instauration de « taux directeurs » pour l'augmentation des budgets a ouvert en 1980 une période d'encadrement rigoureux des dépenses, que verront-ils

depuis 1983 la « dotation globale » ; la dépense réelle se rapproche du plus en plus des prévisions.

Un nouveau « marché »

La médecine de ville, en revanche, a subi une évolution qualitative. La consommation de soins a suivi la croissance des effectifs de praticiens jusqu'à 1980, mais elle s'accroît ensuite au moment où celle-ci se ralentit. C'est qu'à partir de 1981 s'accroît la proportion des spécialistes dans le corps médical et que l'« explosion » des actes techniques crée un nouveau « marché ».

Enfin, l'extension de la protection sociale - prise en charge à 100 % de certaines maladies graves à partir de 1971, de la « vingt-sixième » maladie (non identifiée) comme des actes chirurgicaux à partir de 1974 - a contribué à l'accroissement de la consommation, mais elle semble avoir joué davantage pour la médecine de ville que pour les soins hospitaliers : par exemple, les médecins ont notablement augmenté leurs prescriptions (d'actes paramédi-

caux, d'analyses, de médicaments) pour les personnes âgées, souvent prises en charge à 100 %. D'autre part, cette prise en charge a beaucoup réduit à partir de 1980 l'effet des augmentations du ticket modérateur.

Au total, la consommation médicale est restée indifférente aux contraintes économiques nouvelles. De 1970 à 1980, elle s'est accélérée, alors que se ralentissait la croissance du PIB ; elle s'est ralentie ensuite, mais la différence avec la croissance du PIB n'a fait que s'élargir jusqu'en 1985. Si les deux courbes sont parallèles depuis, la consommation médicale reste dépendante de l'évolution économique et guidée par de nouveaux besoins liés aux pathologies, à la démographie et aux modes de consommation.

G. H.

(1) Premiers résultats, n° 159, décembre 1988.

(2) Les dépenses de consommation médicale entre 1971 et 1986, « Solidarité-Santé », n° 2, mars-avril 1988, ministère des affaires sociales.

Marne-la-Vallée sans RER

Fatalisme et système D

Marne-la-Vallée s'étire en longueur le long d'une série de grands axes de communication : l'autoroute A4, la ligne SNCF Paris-Nancy, la Marne et le RER. Quand le terminus de la ligne A a ouvert ses portes, à Torcy, en 1980, la plupart des programmes immobiliers étaient encore en cours de réalisation. On venait alors la qualité du transport en commun et ses avantages. Habiter « à la campagne » à 20 minutes du Châtelet et 45 minutes de la Défense !

Régis n'est pas amer lorsqu'il évoque sa situation. Tout juste ironique et un peu soucieux quand même de ne pas manquer son train : la première depuis une semaine, au terminus de Torcy. Chef de service dans une caisse de retraite, il fait le trajet Marne-la-Vallée-Paris tous les jours. Depuis le début de la grève, comme la plupart des habitants du secteur de Val-Mauboué, il s'est réajusté sur le chemin de fer. « Il fallait prendre la voiture pour aller à Lagny, puis trouver une place de parking... C'est rageant quand on habite à 200 mètres du RER ! »

Comme les employés, les chefs d'entreprise de Marne-la-Vallée subissent la grève des transports. Attirés, eux aussi, par les slogans vantant le réseau de desserte de la ville nouvelle, ils ont la même attitude et les mêmes armes : fatalisme et système D. « On s'organise, remarque M. Jean-Paul Tesquet, responsable des relations extérieures de Bull. « Les gens se groupent pour venir en voiture, on arrive en retard et l'on part en avance... »

En inaugurant le site de la cité Descartes, la « technopole » de Marne-la-Vallée, il y a bientôt deux ans, le groupe Bull faisait un pas de plus dans la marche vers l'est qui le conduit de Nanterre à Torcy en passant par Noisy-le-Grand-Mont-d'Est. « Tout au long de la ligne A du RER, afin de faciliter les déplacements, souligne M. Tesquet. Lorsque le service fonctionne normalement, nous sommes convaincus d'avoir fait le bon choix. Mais la grève démontre à quel point nous sommes dépendants des transports en commun... » Une dépendance qui a des conséquences financières non négligeables. Le centre de formation de Bull à la cité Descartes reçoit chaque jour près d'un millier de salariés dont la plupart vient de Paris par RER. « Ils ont renoncé à faire le voyage, les cours ont été complètement déorganisés, et notre manque à gagner risque d'être important. »

Un manque à gagner que les chefs d'entreprise ont du mal à

chiffrer. Retard, absentéisme, perturbation des services. « Il faudra attendre un moment pour en mesurer l'ampleur véritable », estime M. Gérard Gourvitch, le vice-président de l'ACEM (Association des chefs d'entreprise de la région de Marne-la-Vallée). « D'autant que les employés de la RATP ont pris le relais des postiers... A Marne-la-Vallée, nous vivons une situation de grève depuis le début du mois d'octobre puisque le personnel du nouveau centre de tri de Torcy a cessé le travail le jour de l'inauguration des locaux afin de protester contre le manque d'effectifs. La grève des livraisons des PTT est venue greffer dessus, et ensuite les transports en commun... »

En réponse à la grève des postes, les adhérents de l'association - 250 chefs d'entreprises de toutes tailles - ont décidé de ne pas payer la facture de leur machine à affranchir et d'adresser directement leur chèque au ministre des PTT... par courrier. « Ils sont sans ressources face au problème du RER et un peu découragés de voir les services publics monopolistiques est de plus en plus évoqués par nos adhérents. »

Bureaux à l'ouest

Une certaine lassitude générale, donc, mais pas de remise en cause systématique de la ville nouvelle. Grâce aux camions de l'armée qui ont effectué des rotations quotidiennes sur le parcours de la ligne 220 de la RATP (Noisy-le-Grand - Vincennes), grâce au train et aux voitures personnelles, les habitants de Marne-la-Vallée ont malgré tout pu se rendre à leur travail. « Si la grève est une gêne pour tous les usagers, le problème principal est ailleurs », note M. Lucien Mayadoux. Pour le maire (PS) de Torcy et président du SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle) du Val-Mauboué, l'incohérence réside dans l'importance de la migration quotidienne entre Marne-la-Vallée et Paris. « Tant qu'on s'obstinera à construire les bureaux à l'ouest et à faire habiter les gens à l'est, on aggravera cette situation. Et l'on augmentera, par la même occasion, le déficit du budget de la ville nouvelle qui ne peut pas augmenter les revenus de la taxe professionnelle faute d'entreprises en nombre suffisant... »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Vos placements et le Crédit Agricole
Les éleveurs de SICAV

UNIVAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV UNIVAR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 3 janvier 1989, à 9 heures 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91/93, boulevard Pasteur, Paris (15^e) à l'effet de statuer notamment sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1988 et l'affectation des résultats de cet exercice.

Compte-tenu du nombre très élevé d'actionnaires de la SICAV, il est très probable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Il est donc d'ores et déjà prévu une seconde Assemblée qui se tiendra le 12 janvier 1989 à 10 heures, à la même adresse.

Les actionnaires désirant participer à cette Assemblée sont invités à prendre contact avec leur agence du Crédit Agricole pour y demander une carte d'admission ou y retirer un pouvoir.

Si l'Assemblée le décide, le dividende net qui sera versé à chaque action, le 14 janvier 1989, s'élèvera à F 10,00 assorti d'un crédit d'impôt de F 0,01.

Siège Social: 33, avenue du Maine
Tour Maine-Montparnasse - 75015 PARIS
R.C.S.: Paris B 341117.612

CA CRÉDIT AGRICOLE

SEGESPAR VITRES

Le bon sens en action

REPÈRES

Assurances

Fusion scandinave

Skandia, la première compagnie d'assurances suédoise a relancé, vendredi 8 décembre, son projet visant à la constitution d'un groupe nordique puissant dans ce secteur à l'horizon de 1992. Les dirigeants de Skandia ont annoncé leur intention d'acquiescer pour 800 millions de couronnes norvégiennes (environ 750 millions de francs) la seconde compagnie d'assurance de Norvège, Vesta. En mai dernier déjà, les Suédois avaient envisagé une prise de participation de 25 % dans le capital de Vesta (18 % du marché de l'assurance non-vie, 9 % dans l'assurance-vie en Norvège). Ils n'avaient pu obtenir l'accord du gouvernement norvégien. Il semble que celui-ci soit désormais acquis. Skandia se serait néanmoins engagé à céder certains actifs, la filiale d'assurance-vie Hygea notamment.

Crédits

à la consommation

Accélération aux Etats-Unis

Les crédits à la consommation ont progressé de 5,5 % en octobre, aux Etats-Unis, après avoir stagné en septembre, a indiqué la Réserve fédérale, jeudi 8 décembre. Les Américains se sont endettés à hauteur de 3,56 milliards de dollars, contre 2 milliards en septembre. Cette accélération tend à confirmer une reprise de la consommation des ménages, qui compte pour les deux tiers dans le produit national brut américain. Les ventes de détail ont augmenté de 0,9 % en octobre, leur hausse la plus forte depuis sept mois. Fin octobre, l'encours total des crédits à la consommation représentait 658,88 milliards de dollars, soit 9,2 % de plus qu'en octobre 1987.

Le prix Nobel d'économie remis à M. Allais

La science contre les idées reçues

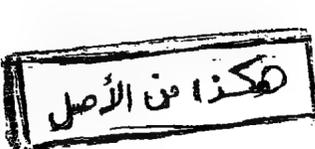
STOCKHOLM de notre envoyé spécial

C'est à la fin du banquet donné, cette année, le samedi 10 décembre, en présence du roi, de la reine et des membres du gouvernement suédois, dans la « salle bleue » de l'hôtel de ville de Stockholm, que les lauréats des prix Nobel ont l'occasion, après une magnifique et simple cérémonie, de s'exprimer en quelques minutes. « Le chercheur passionné que je suis avait trouvé depuis longtemps sa récompense dans les satisfactions personnelles qui ont résulté de ses travaux », a déclaré M. Maurice Allais. Mais le prix Nobel de sciences économiques exprime aussi la joie qu'il veut de voir la qualité de son œuvre ainsi reconnue.

L'hommage rendu à la recherche et à la science, à la joie qu'elle donne à l'homme, inspire visiblement cette manifestation répétée d'année en année et l'empêche de tomber dans la routine. La cour, les pouvoirs

publics, mais aussi les étudiants, leurs bannières et leurs chants traditionnels et modernes, commencent aux nombreux participants - plus de mille personnes - un visible bonheur. Dans la « conférence Nobel » que les lauréats sont amenés à prononcer le veille du jour où ils reçoivent le prix des mains du roi, M. Allais avait conclu en disant : « Ce n'est que par la constante remise en cause des vérités établies et par la floraison d'idées nouvelles suggérées par l'imagination créatrice que la science peut progresser. Mais tout progrès scientifique réel se heurte à la tyrannie des idées dominantes des établissements dont elles émanent. Plus les idées dominantes sont répandues, plus elles se trouvent en quelque sorte enracinées dans la psychologie des hommes, et plus il est difficile de faire admettre une conception nouvelle, si féconde qu'elle puisse se révéler ultérieurement. »

P. F.



Économie

AFFAIRES

Les restructurations de l'électronique européenne

« Nous rachèterons de nouvelles compagnies, si c'est nécessaire » nous déclare, M. Karlheinz Kaske, le patron de Siemens

A la mi-novembre, l'Allemand Siemens (200 milliards de chiffre d'affaires) s'alliait avec le britannique General Electric Company (GEC, 60 milliards) pour lancer une OPA sur Plessey, numéro deux de l'électronique au Royaume-Uni. Une opération de 18 milliards de francs qui marque le réveil de Siemens et de GEC, donnant une nouvelle illustration des concentrations en cours dans l'industrie électronique européenne (le Monde du 18 novembre). Dans l'entretien qu'il nous a accordé à Munich, le président du directoire de Siemens, M. Karlheinz Kaske, explique les raisons de cette opération.

« On présente souvent Siemens comme un « riche géant endormi ». Tout à coup, vous créez la surprise en vous alliant au britannique GEC (General Electric) pour attaquer Plessey, Siemens n'est-il changé ?

« Je ne comprends pas ces termes de « riche » ou « endormi ». Un retour en arrière prouve que nous nous sommes toujours développés. Parfois à petits pas, parfois à grands. Ainsi, il y a trois ans, nous avons lancé une OPA de 5 milliards de Deutschmarks contre l'américain Allen Bradley. Il y a quelques mois, nous avons acheté 80 % de l'électronique automobile de Bendix. Un an auparavant, c'était les activités non-américaines de GTE.

« Qu'est-ce qui vous a le plus attiré chez Plessey ? Les télécommunications, les composants ou la défense ?

« Dans la téléphonie publique, les frais de recherche-développement pour une nouvelle génération de centraux ne cessent de monter : ils sont compris entre 2 et 3 milliards de dollars au total. Toutes les compagnies ne pourront se les offrir. Elles parlent donc ensemble, afin d'essayer de partager le fardeau.

« GEC sera-t-il votre unique partenaire ou pourriez-vous accepter d'autres compagnies ?

« Nous avons essayé, il y a quelques années, de faire la même chose avec l'entreprise française CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) (1). En Italie, ce n'est pas un secret de dire que nous discutons avec Italtel tout comme, de leur côté, Ericsson et ATT.

« Il y a quelques années, votre responsable des télécoms, le Dr Baur, a déclaré que Siemens voulait être le numéro deux mondial dans le téléphone, derrière l'américain ATT. Est-ce toujours votre objectif ?

« Je n'aime pas ce genre d'assertion : c'est très facile à dire. Je pense qu'il faut être dans le groupe d'industriels fort de lance, capables de supporter les frais de recherche-développement des centraux téléphoniques du futur.

« Plessey a un fort secteur « composants électroniques ». Quels sont vos projets dans ce domaine ?

« Avant de vous répondre, je veux souligner, à propos de cette opération sur Plessey, que je n'aime pas le terme d'« OPA inamicale ». Nous ne sommes pas hostiles et nous voulons continuer les affaires en cours. Les composants en font partie et gagnent de l'argent.

« Cela dit, le domaine des composants est tellement vaste qu'aucune compagnie au monde ne possède toutes les technologies. Un rapprochement permet des fertilisations croisées très bénéfiques. Plessey pourra tirer parti de l'expérience de Siemens dans ce secteur, où nous sommes six à huit fois plus gros qu'eux et où nous investissons beaucoup en recherche-développement.

« Voulez-vous participer au programme européen de recherche sur les puces de fuser, Jessi, inscrit dans EurAsia ?

« Jessi ne doit pas seulement réunir les fabricants de composants, mais aussi les équipementiers et les utilisateurs. Or, jusqu'à présent, il ne rassemble que le néerlandais Philips, Siemens et l'entreprise italo-française SGS-Thomson, tous trois fabricants de puces électroniques. Ce ne sont que des pièces du jeu, et dans celui-ci Jessi devrait aussi inviter, à l'avenir, Plessey ou GEC. C'est un programme européen. Ce serait bien d'avoir les britanniques à nos côtés.

Un autre fournisseur en RFA

« Un des points les plus surprenants dans votre opération britannique est de voir GEC prendre une participation dans votre secteur électronique de défense. Quelle est votre analyse ?

« Nous travaillons déjà avec Plessey dans plusieurs programmes de l'OTAN. L'organisation est notre principal client. Nous devons donc nous centrer principalement sur elle. C'est la logique d'éviter les doubles emplois en recherche-développement, et les autorités de l'OTAN essaient toujours de faire travailler ensemble les compagnies, comme nous le faisons avec Plessey sur certains programmes. C'est donc logique d'avoir une participation croisée dans ce domaine.

« Y-a-t-il un lien entre ce volet de votre accord et la prise de contrôle prévue de l'allemand MBB par Daimler Benz ?

« L'affaire Daimler Benz/MBB n'est pas bouclée et, ce jour, Daimler n'a pas d'action MBB. Nous détenons, pour notre part, 9,32 % du capital de MBB. Il n'y a pas de problème entre nous, mais si Daimler prend la majorité de MBB, notre ministère de la défense peut estimer qu'ensemble les trois groupes sont trop gros et demander un autre fournisseur en RFA.

« Et cela pourrait être GEC ?

« Je ne peux pas prendre la décision à la place de notre ministre de la défense.

« Peut-on imaginer un élargissement de votre alliance avec GEC à d'autres domaines comme l'électronique médicale, où vous êtes très bien placés ?

« Vous ne pouvez dire cela en général. GEC et Siemens ont une longue histoire, il y a quelques années, dans le secteur des lampes et ça a bien marché. Aujourd'hui, nous sommes main dans la main pour lancer cette OPA sur Plessey. Tout est possible à l'avenir, mais à condition d'avoir un sens. Dans l'électronique médicale, les données du problème sont complètement différentes : nous occupons une position très forte aux Etats-Unis tous les deux dans ce domaine. Avant qu'on puisse aborder la question du médical, il faudrait donc demander aux autorités autorisées aux Etats-Unis.

Entrepreneurs industriels

« Quels sont vos projets en France ? Vous avez été très déçu lors de l'affaire CGCT, disant que la France était fermée.

« Est fermée. Pas était. Regardez autour de vous. Nous sommes forts en Italie, en Espagne, en Suisse, en Autriche et en Norvège. A l'inverse de la France et de la Grande-Bretagne. En un siècle, nous avons perdu deux fois nos biens au Royaume-Uni à la suite des deux guerres mondiales. C'était notre faute... Nous avons redémarré dans ce pays il y a quinze ans environ. Mais nous avons commencé à nous renforcer après la fin des dénationalisations. Auparavant, il était impossible de vendre au Royaume-Uni dans les télécoms ou l'énergie. Et c'est encore impossible en France. S'il n'y a pas de marché ou d'accès au marché, c'est inutile de commencer des activités.

« Mais dans d'autres secteurs, comme les automatismes...

« Nous sommes déjà très heureux en France dans des domaines comme les automatismes ou les arts graphiques. Là où il n'y a pas d'industries contrôlées par l'Etat. Et, répondez-le, tant que l'industrie

britannique était entre les mains de l'Etat, nous n'avions pas d'affaires là-bas.

« On dit que les discussions engagées dans le nucléaire entre le français Framatome et votre filiale KWU ne progressent pas beaucoup...

« Pour une simple raison : il n'y a pas de centrale nucléaire en projet dans le monde...

« Pour résumer, quelque chose va-t-il changer chez Siemens ?

« Pas dans les principes.

« Et dans les méthodes ?

« Vous devez toujours adapter les méthodes aux objectifs. Si vous voulez être sur un marché, vous devez acheter des parts de marché en faisant l'acquisition d'une compagnie. Nous l'avons fait dans le passé. Nous le ferons à l'avenir, si c'est nécessaire. Il n'y a rien de nouveau en cela. Toutefois, je le répète, dans le cas de Plessey, notre démarche n'est pas hostile. Ni nous ni GEC n'avons l'intention d'élaguer telle ou telle activité.

« Vous voulez dire que vous n'êtes pas un raider...

« Nous ne sommes pas des raiders. Nous voulons œuvrer du mieux possible pour l'avenir de cette compagnie. Nous pensons que nous pouvons l'aider à surmonter les difficultés. Nous sommes des entrepreneurs industriels.

Propos recueillis par FRANÇOISE VAYSSE.

(1) La CGCT fut vendue finalement au suédois Ericsson et non à Siemens, également candidat au rachat.

Echec des négociations entre Siemens et Westinghouse

Les négociations engagées entre les groupes ouest-allemand Siemens et américain Westinghouse sur la création de trois sociétés communes dans le secteur des automatismes industriels et des systèmes de protection électrique ont échoué.

Les deux géants de l'électromécanique avaient annoncé fin mars la signature d'un protocole d'accord qui concernait 3 070 de leurs salariés (2 700 pour Westinghouse et 370 pour Siemens).

Selon le porte-parole de Siemens, les négociations ont échoué sur la valeur à donner aux différentes sociétés apportées aux joint-ventures. Une coopération future n'est pas à exclure, portant sur des achats réciproques ou des accords de licences, mais rien n'est à attendre d'ici à la fin de l'année, selon lui.

Une première en Europe

Le GAN prend le contrôle du Crédit industriel et commercial

Le GAN, compagnie d'assurance nationalisée, au quatrième rang en France derrière l'UAP, l'AGF et les AGF, va prendre le contrôle du groupe du Crédit industriel et commercial (CIC), également nationalisé, où il détenait 34 % depuis le début de 1985, en portant à 51 % sa participation, l'Etat voyant la sienne revenir de 66 % à 49 %.

La rumeur de cette opération courait depuis quelque temps (le Monde du 29 novembre) associée à l'hypothèse d'un apport du CIC par le GAN à la Société générale, dont le groupe d'assurance serait ainsi devenu gros actionnaire. Cette hypothèse paraissant totalement écartée, pour des raisons évidentes, à la fois politiques et pratiques, restait le problème de la position du GAN dans le CIC : maintien de son statut d'actionnaire minoritaire face à l'Etat, ou prise de majorité. C'est cette dernière solution qui a été retenue, avec pour principale raison le souci de renforcer les fonds propres du groupe CIC, qui aura besoin de 2 à 3 milliards de francs d'ici à 1992, cela grâce à l'appui d'une compagnie d'assurance aux moyens importants.

Une telle opération constitue une véritable première, que ce soit en France ou en Europe, dans le secteur privé ou dans le secteur nationalisé. Certes, plusieurs compagnies d'assurance ont déjà des filiales bancaires, mais elles sont dépourvues, ou presque, de bras séculier pour leurs propres opérations, notamment pour leurs transactions en Bourse et leur souscription à des émissions de titres. C'est le cas de la Banque générale du Phénix pour les AGF, de la Banque industrielle française (BIF) pour le GAN et du Crédit parisien pour la Compagnie du Midi AGF.

Le cas de la banque Worms, que l'UAP a renflouée en 1984 en lui apportant sa filiale la Séquanaise de Banque, est un peu différent dans la mesure où cette filiale, avec ses mille cinq cents personnes, ses 6 milliards de francs de bilan et ses onze guichets, exerce une activité commerciale importante et joue le rôle d'une banque d'affaires. Mais, dans tous ces exemples, il n'y a rien de comparable à l'opération qui vient d'être décidée. Le CIC est le cinquième groupe bancaire français derrière les trois grandes banques commerciales : BNP, Crédit lyonnais et Société générale, plus le Crédit agricole, devant les Banques populaires et le Crédit mutuel.

Première banque de dépôt constituée en France en 1859, le Crédit industriel et commercial est devenu une constellation de onze établissements coiffés par une holding, la Compagnie financière du CIC, que préside M. Jean Saint-Geours. Dans cette constellation se détache un peloton d'unités de taille moyenne : en tête, la Lyonnaise de Banque, suivie par le CIC d'Ile-de-France, le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine (CIAL), la Nantaise Varin, la banque Scailbert-Dupont et le Crédit industriel de l'Ouest (CIO).

Vient ensuite les « petites » : la Banque régionale de l'Ouest à Blois, la Banque régionale de l'Ain, le Crédit industriel de Normandie, la Bordelaise du CIC, le Crédit fécampois. S'y ajoutent la Banque transatlantique à Paris et la Banque de l'union européenne, banque d'affaires à vocation financière, entrée dans le groupe en juin 1983. Le tout constitue un réseau régional de mille quatre cents guichets et de vingt-sept mille personnes, plus un certain nombre de problèmes, notamment ceux du CIC d'Ile-de-France, en pleine cure d'aménagement, avec la suppression de six cents emplois, au lendemain d'un exercice 1987 qui afficha la première perte du CIC dans son histoire (plus de 200 millions de francs).

Diffuser des produits

Pour le GAN, la prise de contrôle de ce réseau est un épisode de la grande bataille que se livrent les compagnies d'assurance et les banques pour la diffusion de produits financiers auprès des ménages : contrats d'assurance, plans d'épargne retraite, etc. Elle doit permettre au GAN d'accroître la diffusion de ses produits, à partir des guichets du CIC. Préconisée depuis un an par son président, François Heilbronner, l'opération va sans doute renforcer les chances de celui-ci de conserver son poste à l'expiration de son mandat, en juin 1989.

On sait par ailleurs que des négociations sont en cours entre la BNP et l'UAP sur le principe d'une collaboration éventuelle. D'autre part, il y a un an, le projet nourri par les AGF de racheter le Crédit chimique à Fécamp n'avait pas abouti.

Enfin, l'opération GAN-CIC soulève quelques questions. Est-il prudent qu'une compagnie d'assurance concentre une partie de ses actifs sur un poste aussi important ? Dans certains pays, ce ne serait pas possible. De plus, l'important et prospère succursale du CIC à New-York va peut-être se heurter à la réglementation américaine, peu favorable au contrôle d'une banque par une non-banque. Ce sont là des problèmes auxquels il faudra apporter des solutions, surtout si ce genre d'opération se multiplie dans l'avenir.

FRANÇOIS RENARD.

Les chambres de commerce lancent le réseau Pérène. Les chambres de commerce et d'industrie viennent de créer, à l'initiative de M. Pierre Neter, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI), le Réseau national pour la transmission et le rapprochement des entreprises. Ce réseau, baptisé Pérène, regroupe quatre-vingts chambres de commerce et d'industrie et cent dix cadres.

Deux mille PME-PMI disparaissent chaque année, faute d'avoir bien géré l'acte de transmission, indique l'APCCI. Les freins psychologiques, la fiscalité trop lourde, le chômage, sont à l'origine de nombreux départs de bilan, et accroissent ainsi le nombre de chômeurs. Pérène entend lever ces freins, indique encore l'APCCI.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Vos placements et le Crédit Agricole

Les éleveurs de SICAV

MONE J ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV MONE J sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 3 janvier 1989, à 10 heures 30, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91/93, boulevard Pasteur, Paris (15^e) à l'effet de statuer notamment sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1988 et l'affectation des résultats de cet exercice.

Compte-tenu du nombre très élevé d'actionnaires de la SICAV, il est très probable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Il est donc d'ores et déjà prévu une seconde Assemblée qui se tiendra le 19 janvier 1989 à 9 heures 30, à la même adresse.

Les actionnaires désirant participer à cette Assemblée sont invités à prendre contact avec leur agence du Crédit Agricole pour y demander une carte d'admission ou y retirer un pouvoir.

Si l'Assemblée le décide, le dividende net qui sera versé à chaque action, le 21 janvier 1989, s'élèvera à F 3.267,46 assorti d'un crédit d'impôt de F 4,08.

Siège Social: 33, avenue du Maine
Tour Maine-Montparnasse - 75015 PARIS
R.C.S.: Paris B 341117.612



SEGESPAR
VITRES

Le bon sens en action

Vos placements et le Crédit Agricole

Les éleveurs de SICAV

UNI-GARANTIE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV UNI-GARANTIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 3 janvier 1989, à 10 heures, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91/93, boulevard Pasteur, Paris (15^e) à l'effet de statuer notamment sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1988 et l'affectation des résultats de cet exercice.

Compte-tenu du nombre très élevé d'actionnaires de la SICAV, il est très probable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Il est donc d'ores et déjà prévu une seconde Assemblée qui se tiendra le 19 janvier 1989 à 11 heures 30, à la même adresse.

Les actionnaires désirant participer à cette Assemblée sont invités à prendre contact avec leur agence du Crédit Agricole pour y demander une carte d'admission ou y retirer un pouvoir.

Si l'Assemblée le décide, le dividende net qui sera versé à chaque action, le 21 janvier 1989, s'élèvera à F 90,14 assorti d'un crédit d'impôt de F 1,69.

Siège Social: 33, avenue du Maine
Tour Maine-Montparnasse - 75015 PARIS
R.C.S.: Paris B 341117.612



SEGESPAR
VITRES

Le bon sens en action

ÉTRANGER

Dévaluation de 50 % du rouble au 1^{er} janvier 1990

Moscou va libéraliser son commerce extérieur

Le conseil des ministres de l'Union soviétique a adopté une résolution modifiant considérablement les règles régissant l'activité de l'économie soviétique avec l'étranger. Le document a été publié vendredi 9 décembre dans le journal *Industrie socialiste*. Les principales mesures portent sur la parité du rouble, les relations des entreprises soviétiques avec leurs partenaires étrangers et les sociétés mixtes (capitaux occidentaux et soviétiques).

Le gouvernement soviétique a décidé de mettre en œuvre un plan en trois étapes pour ramener la parité du rouble à un niveau plus réaliste par rapport aux devises occidentales. Le rouble officiel utilisé dans les transactions commerciales (qui ne concerne donc pas les touristes) sera dévalué d'environ 50 % au 1^{er} janvier 1990. Les entreprises soviétiques disposant de devises occidentales pourront les utiliser à hauteur de 10 % pour importer des biens venus de l'Ouest. Elles pourront en échanger une partie sur un marché des devises qui va être créé. Au 1^{er} janvier 1991, le système actuel des « coefficients », qui sont des taux de change propres à chaque produit différent, devrait être abandonné (il y en a 6 000 actuellement).

A partir du mois d'avril prochain, la résolution gouvernementale prévoit que toutes les entreprises soviétiques, d'Etat ou du secteur coopératif, seront autorisées à commercer directement avec leurs partenaires extérieurs. Actuellement, seuls 150 entreprises ou ministères le peuvent, les autres organismes passant par des centrales d'achat.

Enfin, face au succès très relatif des sociétés mixtes (« joint ventures »), détenues conjointement par des capitaux occidentaux et soviétiques, Moscou a décidé un allègement considérable des contraintes. Les investisseurs occidentaux pourront désormais être majoritaires dans le capital de ces entreprises alors qu'ils étaient limités à 49 %. Dans de telles sociétés, le droit du travail sera assoupli, des étrangers pourront les diriger, les tarifs douaniers seront réduits.

Moscou a également annoncé son intention de créer dans la partie extrême-orientale du pays une « zone économique spéciale », dans laquelle les investisseurs, notamment japonais et asiatiques, pourront bénéficier d'avantages fiscaux importants.

مكتبا من الأصل

Marchés financiers

هكذا من الأصل

Les grandes manœuvres dans l'électronique britannique

SGS-Thomson négocie avec Thorn Emi

L'entreprise italo-française SGS-Thomson est actuellement en négociations avec le britannique Thorn Emi pour lui racheter sa filiale spécialisée dans les semi-conducteurs, Immos. Le groupe, numéro deux européen dans les semi-conducteurs depuis sa création il y a dix-huit mois, ne confirme ni n'infirme les informations données par la presse britannique, selon lesquelles l'opération s'accompagnerait d'une prise de participation de 10 % de Thorn Emi dans une nouvelle société regroupant Immos et SGS-Thomson.

Ces négociations sont une nouvelle illustration des grandes manœuvres en cours dans l'industrie électronique outre-Manche : après l'annonce, en novembre, de l'OPA conjointe de l'allemand Siemens et du britannique GEC sur Plessey, il n'est pratiquement pas de week-end sans que des discussions soient annoncées dans ce domaine. Il y a une semaine exacte-

ment la presse britannique assurait que Thomson-CSF (arbitrairement) allait fusionner avec British Aerospace. Aujourd'hui, c'est à nouveau de Thomson dont il est question, mais cette fois au travers de sa filiale à 50 % dans les semi-conducteurs, SGS-Thomson. Un tel accord, s'il se réalisait, présenterait un grand intérêt industriel pour SGS-Thomson : Immos a mis au point un microprocesseur 32 bits particulièrement performant, que l'entreprise italo-française n'a pas dans son portefeuille de produits. Cet accord permettrait, en outre, à SGS-Thomson de grossir par croissance externe, et donc de se rapprocher un peu plus de la taille critique nécessaire dans l'industrie des semi-conducteurs pour financer les énormes coûts de recherche-développement.

F. V.

Après l'accroissement de la participation de la SGB

Les actionnaires « amis » détiennent plus de la minorité de blocage dans la CGE

La Société générale de Belgique (SGB) devait annoncer, lundi 12 décembre, la cession à la Compagnie générale d'électricité (CGE) et à l'américain ITT de sa participation (5,2 %) dans Alcatel NV. Alcatel NV est la filiale de la CGE née du rachat, il y a deux ans, par cette compagnie, des intérêts d'ITT dans les télécommunications. La fourchette de répartition de cette participation entre CGE et ITT n'est pas encore fixée.

Cette opération s'inscrit dans le classement des participations de la SGB, souligné-on auprès de la CGE. Mais elle aura des effets sur le noyau d'actionnaires stables de la CGE. La Société générale de Belgique compte utiliser la somme ainsi dégagee (1,7 milliard de francs) pour accroître sa participation dans la CGE de 2,8 % à 4,2 %.

Ce mouvement d'apparence minime est en réalité fort important : grâce à lui, les actionnaires « amis » détiennent plus de la minorité de blocage (33,82 %) dans la CGE. Les actionnaires identifiés de la CGE peuvent donc être décomposés comme suit : Société générale (7,82 %), Générale des eaux (2,9 %), Société générale de Belgique (4,2 %), Dumez (0,9 %), UAP (Union des assurances de Paris) (2,6 %), Société des banques suisses (2,6 %), autocontrôle (6,8 %), personnel (6 % une fois finie, dans quelques jours, l'augmentation de capital qui lui est réservée).

F. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Eurocic
La Sicav Obligataire Internationale

Comptes de l'exercice 1987-1988 clos le 30.09.1988 approuvés par le Conseil d'Administration du 29 novembre 1988, présidé par M. Jean-Pierre Ravisé. Actif net au 30.09.1988 : F 184.865.983. Performance entre le 31.12.1987 et le 28.11.1988 : + 7,35 %.

Valeur liquidative au 28.11.1988 : F 9.236,54. Dividende proposé : F 525,80 + F 25,96 d'avoir fiscal qui sera mis en paiement le 27 janvier 1989.

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.



Vos placements et le Crédit Agricole
Les éleveurs de SICAV

UNI-REGIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la SICAV UNI-REGIONS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 3 janvier 1989, à 11 heures, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91/93, boulevard Pasteur, Paris (15^e) à l'effet de statuer notamment sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1988 et l'affectation des résultats de cet exercice.

Compte-tenu du nombre très élevé d'actionnaires de la SICAV, il est très probable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première Assemblée. Il est donc d'ores et déjà prévu une seconde Assemblée qui se tiendra le 18 janvier 1989 à 10 heures 30, à la même adresse.

Les actionnaires désirant participer à cette Assemblée sont invités à prendre contact avec leur agence du Crédit Agricole pour y demander une carte d'admission ou y retirer un pouvoir.

Si l'Assemblée le décide, le dividende net qui sera versé à chaque action, le 21 janvier 1989, s'élèvera à F 87,81 assorti d'un crédit d'impôt de F 17,80.

Siege Social: 33, avenue du Maine
Tour Maine-Montparnasse - 75015 PARIS
R.C.S.: Paris B 341117.612

CA CRÉDIT AGRICOLE

SEGESPAR VITRES

Le bon sens en action

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 100: 28 décembre 1984 = 2 666,9 déc.

Valeurs franç. à rev. variable	137,6	138,5
Valeurs étrangères	142,6	143,3
Valeurs étrangères	116,1	116,2
Pétrole-Energie	131,6	131,1
Chimie	126,4	126,9
Métallurgie, mécanique	154,7	156,0
Electricité, électronique	167,9	167,8
Bâtiment et matériaux	127,9	128,9
Ind. de consommation non alim.	142,7	142,9
Agri-alimentaire	156,9	157,3
Distribution	137,1	138
Transport, infra, services	167,1	168
Assurances	140,3	139
Crédit banque	142,6	147,5
Social	98,9	98,2
Immobilier et financier	93	91,3
Investissement	136,3	136,4
Base 100: 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à rev. fixe	106,1	106,3
Emprunts d'Etat	106,4	106,6
Emprunts garantis et assimilés	104,9	104,9
Sociétés	104,9	104,7
Base 100: 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à rev. variable	3 371,23	3 382,2
Valeurs étrangères	3 823,93	3 876,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. fixe	488,5	488,7
Valeurs étrangères	518,6	523,5
Base 100: 31 décembre 1981		
Indice général	121,3	121,3
Produits de base	121,3	121,3
Construction	121,3	121,3
Industrie d'équipement	121,3	121,3
Industrie de consommation	121,3	121,3
Industrie de services	121,3	121,3
Sociétés financières	121,3	121,3
Sociétés de la zone franc	121,3	121,3
BOURSES MONDIALES		
Base 100: 31 décembre 1981		
Indice général	282,9	282,9

PARIS, 12 décembre =

Calmé

Pour le deuxième fois, une panne du système informatique a perturbé le début de la journée, rendant impossible toutes transactions sur le système de cotation assistée en continu (CAC) pendant près de trois heures. Vers 11 heures, la situation étant revenue normale, l'indicateur instantané s'élevait à 2 666,9. Mais au fil des heures, son avance s'affaiblit. En début d'après-midi, il redevenait très légèrement positif (+ 0,03 %). A l'image des séances précédentes, le marché était peu achalandé, marquant d'importantes suspensions de modifier les initiatives des investisseurs, les valeurs évoluaient dans d'étroites limites. Cette tendance devait durer jusqu'à mercredi, jour où sera publiée la balance commerciale américaine d'octobre. Les dernières prévisions tablent sur une sensible amélioration du déficit, qui pourrait être de l'ordre de 9 milliards de dollars, contre 10,5 milliards précédemment. De ce résultat dépendra l'évolution de la hausse ou de la baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique. Certains intervenants s'interrogeaient sur les conséquences qu'aurait un relèvement des taux en RFA sur ceux des autres pays, et notamment, sur la France. Des rumeurs d'un relèvement des taux en Allemagne reviennent, en effet, avec persistance depuis la fin de la semaine dernière.

Les valeurs des sociétés privées, qui s'étaient animées après la déclaration de M. Pierre Bérégovoy sur son intention de redonner la liberté aux nouveaux durs de ces groupes, ont retrouvé le calme. La Société générale perdait plus de 3 %, le CCF 2,5 % et HAVAS 1 %. Les hausses étaient amoncelées par la Sagem, Locrance, Cerus, L'Air liquide et TRT. Parmi les valeurs de la Plaine Monnaie et Raffinage, la Silex Energie Industrie indiquait avoir ramené à 1,81 % sa participation dans SLE-REP, tandis que la Banque Eurofin annonçait d'être directement et indirectement 11,41 % du capital de Ligeas de Hamendès, société cotée à Bourse.

Sur le MATIF, la tendance était à l'effritement, l'ensemble des contrats perdant près de 0,2 %.

TOKYO, 12 décembre ↓

Repli

La Bourse a clôturé en baisse, lundi, à l'issue d'une journée marquée par les incertitudes suscitées par l'aggravation de l'état de santé de l'empereur Hiro Hito. L'indice Nikkeï a cédé 121,23 points (- 0,41 %), revenant à 29 672,29 yens. Le volume des transactions est tombé à 600 millions de titres, ce qui représente le plus bas niveau quotidien depuis près d'un mois. Jusqu'à présent, il dépassait le milliard d'actions échangées. Les opérateurs préféraient demeurer prudents dans l'attente, mercredi, des résultats du commerce extérieur américain. « Il n'y a pas grand-chose à l'extérieur pour intéresser les participants », déclarait un analyste de chez Merrill Lynch Japan Inc. Les ventes ont porté sur les valeurs sidérurgiques, les constructions navales, ainsi que sur les pharmaceutiques et les ferroviaires. Les replis s'épargnaient pas non plus les titres du secteur électrique, des automobiles et du textile.

VALEURS	Cours de 9 déc.	Cours de 12 déc.
Alcatel	880	882
Budgétaire	1 380	1 380
Carrefour	390	390
Elf	3 470	3 480
Honda Motor	1 910	1 890
Marathon Electric	2 370	2 380
Stéatit-Honey	6 800	6 790
Sony Corp.	6 800	6 790
Toyota Motor	2 480	2 470

FAITS ET RESULTATS

● Nouvelle surenchère de Grand Metropolitan sur Pillsbury. — Le groupe alimentaire et hôtelier britannique Grand Metropolitan PLC a décidé d'acquiescer son offre d'achat de Pillsbury à 5,42 milliards de dollars (32 milliards de francs), contre 5,2 milliards de dollars (30,6 milliards de francs). Grand Met propose maintenant 63 dollars au comptant par action du groupe alimentaire et de restauration américain, qui a son siège à Minneapolis (Minnesota). Cette offre suit l'échec de conversations à New-York ce week-end entre les présidents des deux compagnies, M. Alan Sheppard pour Grand Met et M. Philip Smith pour Pillsbury, présentés des communiqués des deux firmes. Grand Met a indiqué que Pillsbury avait rejeté une transaction négociée au prix de 65 dollars par action.

● Essilor: les cadres approuvent l'entrée de Saint-Gobain dans le capital de Valoptec. — L'Assemblée générale de Valoptec, société qui regroupe la participation de cadres dans Essilor et qui constitue l'actionnaire majoritaire de ce fabricant de verres optiques, a accepté l'entrée minoritaire de Saint-Gobain dans son capital. Cette mesure est destinée à renforcer l'actionnaire d'Essilor, une valeur souvent présentée comme opérationnelle. Au début du mois dernier, la Compagnie de Saint-Gobain a pris environ 3 % d'Essilor et a négocié son arrivée dans Valoptec (le Monde du 9 novembre). Au sein de Valoptec, les cadres détiennent 39 % des droits de vote, auxquels s'ajoutent les 3,6 % d'Essilor possédés directement par le Crédit lyonnais et les 3 % de Saint-Gobain. Les actionnaires stables du groupe détiennent ainsi environ 45 % des droits de vote du groupe.

● Libération des quatre dirigeants dans l'affaire Barlow Clowes. — M. Peter Clowes, ancien patron du groupe d'investissement Barlow Clowes, et trois de ses anciens associés, qui comparaissaient, le 8 décembre, devant la justice britannique sous diverses inculpations relatives au détournement de fonds de ce groupe mis en liquidation au printemps dernier, ont été libérés sous caution par un tribunal londonien de la City (Guildhall). Les quatre hommes comparaissent sous divers chefs d'accusation (le Monde du 9 décembre), notamment la destruction et la falsification de documents pour M. Peter Clowes, et le détournement de fonds appartenant à des investisseurs du groupe Barlow Clowes d'un montant global de 22,5 millions de livres environ (230 millions de francs).

● Trafalgar House pressé 10,4 % de Carles. — Le conglomerat britannique Trafalgar House (construction, immobilier, hôtels, aviation, hydrocarbures) a annoncé, le 8 décembre, qu'il avait acheté à Bourse 10,4 % des actions ordinaires du groupe Carles (gaz et pétrole), cible depuis la mi-octobre d'une OPA inamicale de la petite compagnie pétrolière indépendante britannique Kelt Energy. Trafalgar House a précisé qu'il avait pas l'intention de lancer une contre-OPA sur Carles, mais qu'il accepterait de discuter avec cette compagnie d'une collaboration éventuelle dans le secteur des hydrocarbures, à condition que Kelt retire son offre.

PARIS: Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amis & Associés	480	480	La Centrale Elect.	300	299
Asystel	290	290	Le gd livre du mois	285	285
B.A.C.	350	350	Loct Investement	278	278
B. Demachy & Assoc.	580	580	Loctec	149	149
B.L.C.M.	525	525	Metalurg. Minam	143	143
B.I.P.	708	708	Métrologie Internat.	489	489
Bonap	480	480	Micromerica	180 20	182
Bouffon	839	840	M.M.B.M.	645	650
Batoni	1050	1050	Molitor	200	200 10
CB&S de Lyon	1470	1475	Handy-Optique	200	200
Cebaron	720	722	Obsta-Logistique	222	222
Castif	850	850	Opt. Gas. P.A.	330	330
C.A.L.-de-Fr. (C.A.L.)	330	330	Finat	360	365
C.A.T.C.	135 20	135 50	P.F.A.S.A.	388	400
C.D.M.E.	1202	1202	Prebourg (C. K. & F.)	485	485
C. Epia. Elect.	369	370	Préface Assurance	480	480
C.E.G.I.D.	747	750	Recl	681	682
C.E.G.L.P.	236	236	St-Gobain Industrie	1480	1480
C.F.P. Commerciale	1070	1070	St-Honoré Matignon	230	230
C.G.I. Information	1045	1048	S.C.G.P.M.	388	388
Claude d'Oliver	530	532	Segis	348	348
C.N.I.M.	410	410	S.E.P.A.	1185	1185
Concept	248	250	S.M.T. Soud	285	285
Covalcom	873	873	Sodifrog	715	715
Coval	617	617	Sopis	223	223
Dalia	187 50	178 50	T.P.	330	330
Daphné	1050	1050	Unifrog	175	175
Demilly	810	812	Union Financ. de Fr.	389	406
Deville	586	581			
Dumont-Labé	1020	1050			
Edison Belland	106	106			
Finor	210	211			
St. Fontaine (S.F.)	238 20	238			
Gustaf	465	465			
I.C.C.	222 80	222 80			
I.M.	220	220			
I.G.F.	80 80	80			
I.R.	215	219			
Int. Invest. Service	550	550			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 9 décembre 1988

Nombre de contrats : 19 453

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Accor	560	7,80	29	-	-
CGE	360	48,50	57	-	6,49
Elf-Aquitaine	360	-	16	-	-
Lafarge-Coppée	1 400	12,50	63	47	60
Michelin	182	1,40	9	11	13,75
Midi	1 500	94	-	4	-
Paribas	440	26	48	1,50	13
Pengaut	1 280	31	93	16	48
Saint-Gobain	520	25	44	3	12
Société générale	520	79	90	3	23
Thomson-CSF	188	34,80	40	0,20	2

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 9 déc. 1988

Nombre de contrats : 32 279

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Jun 89
Dernier	106,75	106,15	105,60
Précédent	106,80	106,30	105,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 89	Jun 89	Mars 89	Jun 89
104	2,48	2,45	0,29	0,88

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,9420 F ↑		PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)	
Le dollar a clôturé en hausse par rapport au yen lundi 12 décembre sur le marché des changes de Tokyo. Il terminait la journée à 122,92 yens. Le marché est demeuré prudent dans l'attente de la publication, mercredi, des chiffres du commerce extérieur américain d'octobre. A Paris, il progressait à 5,9420 F, contre 5,9275 F à la clôture des échanges interbancaires vendredi et 5,9395 F au fixing.		9 déc. 9 déc.	
FRANCFORT 9 déc. 12 déc.		Valeurs françaises ... 137 138,1	
Dollar (en DM) .. 1,7398 1,7415		Valeurs étrangères ... 117 116,3	
DOLLAR (en yen) .. 122,43 122,92		(S&P, base 100: 31-12-81)	
MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)		Indice général CAC ... 393,9 394,2	
Paris (12 déc.) .. 73/47/78		(S&P, base 1000: 31-12-87)	
New-York (9 déc.) .. 81/49/36		Indice CAC 40 ... 1 475,32 1 485,92	
		(OMF, base 100: 31-12-81)	
		Indice OMF 50 ... 489,85 414,77	
		NEW-YORK (Indice Dow Jones)	
		Industrielles ... 2 141,71 2 148,40	
		LONDRES (Indice Financial Times)	
		Industrielles ... 1 437,1 1 428,4	
		Mines d'or ... 176,7 176,8	
		Fonds d'Etat ... 36,97 36,77	
		TOKYO	
		9 déc. 12 déc.	
		Nikkei Dow Jones ... 29 753,42 29 672,29	
		Indice général ... 2 385,40 2 296,15	

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS			
	+ base	+ haut	Rep. + en dép.	Rep. - en dép.	Rep. + en dép.	Rep. - en dép.		
SE-U.	5,9480	5,9500	- 93	- 78	- 140	- 115	- 338	- 258
Scab.	4,9567	4,9645	- 139	- 98	- 268	- 199	- 743	- 618
Ym (100)	4,8277	4,8433	+ 145	+ 170	+ 282	+ 327	+ 853	+ 963
DM	3,4262	3,4393	+ 64	+ 82	+ 126	+ 161	+ 449	+ 517
Franc	3,8276	3,8394	+ 61	+ 76	+ 122	+ 143	+ 362	+ 420
FB (100)	16,3115	16,3215	+ 13	+ 145	+ 176	+ 358	+ 737	+ 1142
ES	4,0259	4,0290	+ 83	+ 185	+ 177	+ 200	+ 617	+ 783
L (1 000)	4,6270	4,6333	- 285	- 172	- 355	- 301	- 898	- 785
£	10,9691	10,9778	- 486	- 447	- 952	- 877	- 2596	- 2428

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U.	8 3/8	8 5/8	9 7/2	9 5/8	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16
DM	4 7/8	5 1/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
Franc	5 1/4	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16
FR (100)	7 3/8	7 5/8	7 5/8	7 5/8	7 5/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
FS	5	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16	4 15/16	4 11/16
L (1 000)	13 1/2	16 1/2	13 1/2	13 1/2	12 5/8	13 1/4	12 1/4	12 3/8
£	12 1/2	12 3/4	12 7/8	13	13 1/8	13 1/4	13 1/4	13 3/8
F. Imp.	7 5/8	8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sous sont indiqués en fin de matrice par une grande banque de la place.

كذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2-3 La quarantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. 4-5 Le tremblement de terre en Arménie. 6 L'assistance française au Soudan sud. 7 La corruption au Japon. - Manifestation à Lhassa.	9 Les difficultés électorales du gouvernement. 10 La préparation des élections municipales. 11 Les travaux du Parlement. - M. Yves Galland, président du Parti radical.	12 Justice : grève à l'éducation surveillée. - Paris : la tour Eiffel, monument vivant. 14 Sports : judo, les maîtres de Bercy. 16 Religions : l'Eglise s'inquiète de son image.	17 Musiques : l'ouverture de la Scala de Milan : Guiseppe Tall en liberté surveillée. - Design sonore à Hong-kong. 18 Théâtre : Béjart à Lausanne. - Communication : le lancement du satellite Astra.	27 La poursuite des conflits sociaux. 28 Accord à Bruxelles sur les quotas de pêche pour 1989. 29 Le GAN prend le contrôle du Crédit industriel et commercial. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 12 Annonces classées .. 25-26 Carnet 16 Loto 20 Météorologie 20 Mots croisés 20 Radio-télévision 20 Spectacles 19	● RATP, SNCF : les grèves en direct AVIS ● Le GAN absorbe le CIC. Ça bouge chez les nationalisés BOURSE ● Plume en herbe PLU ● Les jeux du Monde JELIX 3615 taping LEMONDE

A Londres Au moins 53 morts dans une collision ferroviaire

Cinquante-trois personnes au moins ont trouvé la mort, lundi 12 décembre, dans un accident ferroviaire survenu à une heure de pointe de la matinée dans la banlieue de Londres. Plus de 150 autres sont blessés, dont beaucoup grièvement.

L'accident s'est produit dans l'importante gare de triage de Clapham Junction. Deux trains bondés se sont percutés au fond d'une tranchée, ce qui a compliqué les opérations de secours. Un troisième train, de marchandises, venant en sens inverse, est venu percuter les wagons qui avaient déraillé.

Sous la violence de la collision entre les deux premiers trains, deux wagons se sont littéralement encastrés l'un dans l'autre, a indiqué un ambulancier participant aux opérations de secours. Les pompiers essayaient de découper les toits des wagons pour tenter d'atteindre les passagers encore bloqués. « Il y a eu un choc énorme et quelque chose nous a percutés par l'arrière. Le train a donné l'impression de bondir au-dessus des rails », a raconté un rescapé.

La plus grave catastrophe ferroviaire britannique remontait à 1952. Une triple collision près de Harrow, dans le sud du pays, avait tué 112 morts et 349 blessés. — (AFP-Reuter.)

Réunion en assemblée générale à Paris

L'Association professionnelle des magistrats critique violemment la politique de M. Arpaillange

Assis par terre dans la grande galerie qui dessert l'escalier de la cour d'assises, des dizaines d'enfants s'en donnent à cœur joie. Sur les tables s'empilent des cadeaux pour tous les enfants du personnel judiciaire.

Si le temps d'un samedi de décembre le Palais de justice de Paris avait des airs de maison de Dame Tartine sous la houlette de M. le premier président de la cour de Paris et de M. le procureur général, à la première chambre de la cour où parvenaient étouffés les éclats de rire des tout-petits, l'heure était à des débats graves. Pour les membres de l'Association professionnelle des magistrats (APM) réunis à l'occasion de leur assemblée générale, — mieux vaut ici ne parler ni de syndicat ni de congrès, — la justice est en danger. Aigris par l'intermédiaire Chalandon au cours duquel ils durent aller de déception en déception (le Monde du 8 décembre 1987), ces magistrats, qui se déclarent apolitiques mais que l'on peut classer sans se tromper parmi les plus conservateurs, veulent appeler le corps judiciaire — les élections professionnelles auront lieu dans quelques mois, — à un salutaire sursaut. Que se passe-t-il en effet, selon eux, depuis l'arrivée place Vendôme de M. Pierre Arpaillange ? « La justice est politisée, volontairement inoculée », explique M. Patrick Ourt, secrétaire général de l'APM, la « maladie » s'étend grâce aux « zéloteurs de l'infection ». La cible est clairement désignée : le Syndicat de la magistrature (SM), dont le garde des sceaux, qui s'est entouré de ses é-

ments les plus durs, serait l'« ange gardien ».

M. Raoul Bétéille, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, et qui fut le directeur des affaires criminelles et des grâces sous le ministère de M. Alain Peyrefitte, en est convaincu : « La clé de ce qui se passe aujourd'hui chez nous en matière de justice est dans la bible marxiste collectiviste, laquelle enseigne que la société est mauvaise [...] et que l'Etat ne joue pas d'autre rôle que celui de comité directeur de la bourgeoisie. » On laisse entendre que « la révolution, en réalité, consiste à démolir l'appareil répressif ». L'abolition de la peine de mort, soutenue par « des journalistes contaminés », a favorisé le développement du « virus ». On en arrive, après la répétition, cet été, de meurtres de petites filles, à ce « haut-le-cœur que provoque le spectacle des tortionnaires trouvant en haut lieu une belle idée sous-cieuse de ne pas être confondue avec un bourreau, et avoir tout préoccupé de leur procurer boissons fraîches en été, chambre d'amour et télévision, tandis que les petites torturées qui les suppliaient en pleurant sont dans la nuit du cercueil... ».

« Orchestre rouge », « endocrinement », « infiltration » et « désinformation » : « la manœuvre objectivement cohérente » conduit donc à la « politisation fondamentale de la justice ». D'autant que les allées du pouvoir font millier, désormais, d'un personnel judiciaire « affilié au Parti socialiste ou au Syndicat de la magistrature », cet « émigré de l'intelligence ».

L'affaire des fuites du Conseil supérieur de la magistrature, l'amnistie en Nouvelle-Calédonie, l'affaire Boulogne, la prétendue « chasse aux sorcières » dans la magistrature, sont autant d'illustrations de la pernicieuse politique

judiciaire conduite depuis le retour de la gauche au pouvoir. Même M. Solange Troissier, mise en cause dans l'affaire des grâces médicales de Marseille, avait d'être relaxée, et à qui M. Chalandon avait confié la mission sur le SIDA en prison, est une victime de la politique actuelle. « Le SIDA, on me l'a volé, s'est-elle écriée. On m'a volé toutes les initiatives en la matière. On vole à ceux qui les ont inventés leurs pensées et leur façon d'agir. »

Si certains de ses amis ont souri — préférant, disaient-ils au cas où ils l'aurait, qu'on leur volât le SIDA plutôt que de le garder, — le ton du docteur Troissier reflétait bien le climat de ferveur assésée perceptible dans cette assemblée générale.

Sans débat — personne n'ayant souhaité discuter des textes rédigés au préalable, — l'assemblée a donc adopté des motions où l'on a dénoncé « la colonisation sauvage et l'OPA sans vergogne du Syndicat de la magistrature sur les juridictions », et, à cet égard, le rôle de M. Louis Joinet, magistrat membre du cabinet de M. Michel Rocard ; les velléités du garde des sceaux de modifier le statut des juges ; « le lynchage rampant » contre les juges d'instruction et le comportement de « Ponce Pilate » du ministre de la justice lors de l'inculpation du juge Boulogne pour violation du secret de l'instruction. Enfin, n'hésitant pas à reconnaître qu'ils pouvaient puiser aussi « dans l'Almanach Vermot », les magistrats de l'APM ont adopté une motion intitulée « Circulaire, il n'y a rien à voir » qui justifie les récentes orientations du garde des sceaux.

A la fin de l'après-midi, les clowns et les enfants s'en allaient dans le Palais de justice désert, tandis que l'APM, vestale persécutée, décidait de rester mobilisée pour « préserver cette flamme fragile qui est devenue la justice ».

AGATHE LOGEART.

Sur le vif J.F. cherche H.

J'ai mon amie Simone, elle dirige une agence matrimoniale... Oh ! pardon, qu'est-ce que je raconte ! Un cabinet de conseils relationnels aux Champs. Une très grosse boîte super-informatisée. Huit mille abonnés. 9 900 balles par an pour vingt rencontres. Bonnes performances : 1 % d'échecs seulement à partir du moment où deux clients se fréquentent. Hier, elle me téléphone :

— Dis donc, chérie, t'es de quoi noter ? Je voudrais passer une petite annonce : J.F., pharmacienne, divorcée, deux enfants, souhaite rencontrer H, spirituel exerçant même activité, région Nord.

— Ou'est-ce qui se passe ? T'es pas de potard en stock ?

— Non, pas dans le coin. J'ai un véto, un ophtalmo, mais bon, je fais plutôt l'ingénieur et l'industriel. Là, j'ai un très grand choix.

— T'aurais rien pour moi ?

— Ça te fait quel âge, déjà ? Oh là là ! Remarque, tu les parais pas. On pourrait envisager quelque chose comme... F. expérimentée, plutôt rigolote, pas trop bête, cherche H. aimant la vie.

— Pourquoi plutôt rigolote, et pas très ?

— Pour pas leur fiche la trouille, aux mecs. Eux, l'humour, ils courent pas après. Ce qu'ils veulent, c'est le charme, la beauté, la jeunesse, la réussite, l'élegance, le tout couronné par un dévouement et une admiration de chaque instant : t'es le plus beau, t'es le plus fort, t'es le plus marrant. Eux, ils sont très exigeants. Normal, dans la région parisienne, il y a dix nanas pour un homme.

— Et aimant la vie, ça veut dire quoi ? Que je m'engage à lui faire des gâteries et des petits plats pendant qu'il se les roule à mes crochets ?

— Pas forcément. Il peut avoir une retraite assez modeste, mais...

— A quel tu penses-là ? A un petit vieux bien propre ?

— Ah ! ça, prope, je sais pas. On leur demande pas de spécifier dans le questionnaire qu'ils doivent remplir au moment de s'inscrire. Tu seras peut-être obligée de nettoyer après lui. S'agit de savoir ce que tu veux, aussi ! A deux ou quatre pattes, un compagnon, faux pas se reconstruire d'histoires, c'est quand même une servitude.

CLAUDE SARRAUTE.

Le fondateur de la secte Ecoovie arrêté à Bruxelles

M. Norman William, fondateur de la secte Ecoovie, a été arrêté, samedi 10 décembre, au cours d'une réunion à Anderlecht, dans la banlieue de Bruxelles. Il a été placé sous mandat d'arrêt et écroué pour détention de faux passeport. Mais un dossier au parquet de Bruxelles l'accuse d'escroquerie, de faux et usage de faux, de trafic d'armes et de devises, ainsi que d'enlèvement d'enfants.

Sous de fausses identités, M. William avait milité au FLQ (Front de libération du Québec), avant de venir en 1973 en France fonder une secte imposant à ses adeptes des conditions de vie alimentaires et communautaires sévères. Se faisant passer pour un Indien de la tribu des Mics-Macs, il avait aussi lancé un tour de la Terre en 1984 qui devait aboutir en l'an 2000... La secte s'était éteinte en Belgique, en Espagne, au Danemark, en Italie et avait des ramifications jusqu'à Tokyo.

Norman William était poursuivi par les associations antisectes (Roger-Ikor, ADFI) et avait perdu plusieurs procès en diffamation intentés à des journaux français (y compris le Monde dans les années 1984-1986).

GLOBE
DE DÉCEMBRE
MARSILLE:
UN FAUTEUIL
POUR TROIS.

Renseignements publicités
Le Monde
AFFAIRES
Tél. : 45-55-91-82
poste 4160 ou 4107

SVM
SCIENCE & VIE MICRO
MICRO-INFORMATIQUE :
LES OUTILS
POUR
DÉBUTER

Le guide de vos premiers pas en :
traitement de texte, calcul, gestion de
fichiers, micro-édition, graphisme,
communication, jeu, éducation,
programmation et musique.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Un dossier sur tous les disques CD-ROM.
- Les logiciels intégrés Framework III et OPEN Access II Plus au banc d'essai.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

Paris Le projet de budget de la préfecture de police repoussé en commission

A la veille de l'examen par la session est de Paris du budget de la Ville pour 1989, la commission Police et sécurité, composée d'un tiers de la majorité du Conseil, a repoussé, lundi 12 décembre, le projet de budget présenté par le préfet de police de Paris. Ce projet s'élevait à 780 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. La commission a demandé au préfet de police de lui soumettre un nouveau texte en janvier prochain culminant à 750 millions de francs.

La raison de cette manifestation de mauvaise humeur s'inscrit dans la querelle qui oppose le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbruge. Celui-ci, nommé par le gouvernement, est connu pour ses sympathies envers le président de la République et sa méfiance à l'égard du RPR.

A plusieurs reprises, ces dernières semaines, M. Chirac s'est adressé au ministre de l'intérieur pour se plaindre des conditions de circulation à Paris. M. Chirac en rend responsable le préfet de police qui, selon lui, affecte les agents à d'autres tâches qu'à la circulation, notamment des missions de surveillance des cortèges officiels. M. Chirac a rappelé, notamment, que la Ville de Paris prend en charge quatre cents appels de contingent, qui doivent faciliter la circulation et assurer la sécurité à la sortie des écoles. Le maire de Paris a annoncé son intention de demander une modification des textes législatifs, afin que lui soient attribués les pouvoirs de réglementation dévolus à tous les maires de France, sauf à celui de la capitale.

Récemment, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, avait répondu au maire que la circulation dépend, certes, de la présence des agents mais aussi des infrastructures des transports et de l'urbanisme, et que, de ce point de vue, M. Chirac porte une lourde responsabilité sur le mauvais état de la circulation.

La réforme sur la détention provisoire ne sera pas votée avant le printemps

C'est officiellement parce que la session est « trop chargée » que le Sénat n'examinera pas avant le printemps le texte présenté par Pierre Arpaillange pour réformer la détention provisoire. Issu des travaux de la commission Justice pénale et droits de l'homme, présidée par M. Gilles Boulogne, le projet de loi devait précéder une réforme de fond de l'instruction et n'être qu'un « premier pas », permettant de ne pas appliquer les dispositions de la réforme Chalandon votée l'année dernière et qui devait entrer en vigueur au début de 1989.

Le peu d'enthousiasme suscité par ce texte aux ambitions limitées aussi bien à Maignon que chez certains parlementaires socialistes explique sans doute ce report : on ne s'est guère battu pour obtenir des sénateurs un peu de souplesse.

Le fait que, au moment où se réunissait la conférence des présidents au Sénat, on ait appris que deux députés impliqués dans les attentats de septembre 1986 avaient été regroupés dans la même cellule contre les recommandations du juge d'instruction, M. Gilles Boulogne, n'a pas arrangé les choses. Peu soucieux d'alimenter une polémique sécuritaire en relançant un débat sur la détention, le gouvernement, s'appuyant sur de réelles difficultés de calendrier, devra choisir entre le report ou l'abrogation de la loi Chalandon, avant, au printemps, de remettre son ouvrage sur le métier. Cela ne fait pas l'affaire du ministre de la justice qui avait déjà eu du mal à imposer sa réforme.

Ag. L.

EN BREF

● **SRI-LANKA** : sanglante campagne électorale ; vingt-six morts en deux jours. — Au moins vingt-six personnes ont été tuées vendredi 9 et samedi 10 décembre au Sri-Lanka, sans qu'il soit toujours possible de savoir quels sont les auteurs de ces massacres. Les extrémistes cinghalais du JVP (Janatha Vimukti Perama, Front de libération populaire), qui veulent empêcher l'élection présidentielle du 19 décembre d'avoir lieu, sont responsables de plusieurs de ces meurtres. Mais une douzaine de leurs partisans seraient également été victimes d'un groupe rival, l'Armée rouge révolutionnaire du peuple (PRRA). — (AFP).

● **Le procès de la « Pizza connection »**. — Les débats du procès des prévenus dans l'affaire dite de la « Pizza connection » se sont achevés, le vendredi 9 décembre, devant la septième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille. Le tribunal a mis l'affaire en délibéré et rendra son jugement le 20 décembre.

● **MAURITANIE** : libération de l'ancien président Haidalla. — L'ancien chef de l'Etat mauritanien, Khouda Ould Haidalla, devrait être libéré, lundi 12 décembre, après avoir un communiqué officiel remis public par la télévision mauritanienne. Cette mesure de libération, quatre ans jour pour jour après le renversement du lieutenant-colonel Haidalla, concerne également cinq officiers proches de l'ancien président. Ces officiers étaient tous détenus sans jugement depuis leur incarcération en décembre 1984. (AFP.)

C'est vous qui avez raison,
EXIGEZ :
"LA MODE
ET
L'ARGENT
DE LA MODE !"

La Mode vous séduit, alors que les prix de la Mode vous horripotent. Voyages, livres, sports, sorties, sollicitez assez votre "budget-plaisir". Mais vous adorez la Mode, et la seule formule qui vous convienne, c'est... Beaucoup de Mode pour peu d'argent. Alors, avez-vous pensé aux Tissus Rodin ? Là, les prix n'ont plus rien à voir. A partir de 30 F le mètre, la Mode qui lisse votre budget intact ou presque...

RODIN
36 CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

Jusqu'au 16 janvier 1989
à LA RÉGIE À CALCUL

**L'OCCASION
OU JAMAIS
DE PASSER
A LA MICRO**

Le T7000 de YOSHIDA
La micro-ordinateur
portable, autonome
et compatible

Le BALLETE
MAGNÈSE WORKS
La logique intégrée
Microsoft-WORKS et
tout le nécessaire
pour débiter

+ 1/2 journée de formation

Le financement immédiat
sur place* par Cofinac ou Cofinor

2200F TTC
= 8950F TTC

* sous réserve d'approbation de dossier.

LA RÉGIE À CALCUL
65 bd St-Germain, 75005 Paris
Tél. : (1) 43.25.62.89

Le numéro de « Monde » daté 11-12 décembre 1988 a été tiré à 512 730 exemplaires

A B C E F G H